T00
3996

Autopsie d'une condamnation à mort (5)

Réal Chartrand donne sa version de la mort du policier Labelle

Nos informations en pages 16 et 17

LE JOUR

Mercredi, 3 mars 1976 où nous serons maîtres chez nous

Neige • Maximum -5 • 3e année No. 4 • 32 pages • 25 c

28-04-76 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC DES PERIODIQUES
RECEPTION
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

Institut Archambault

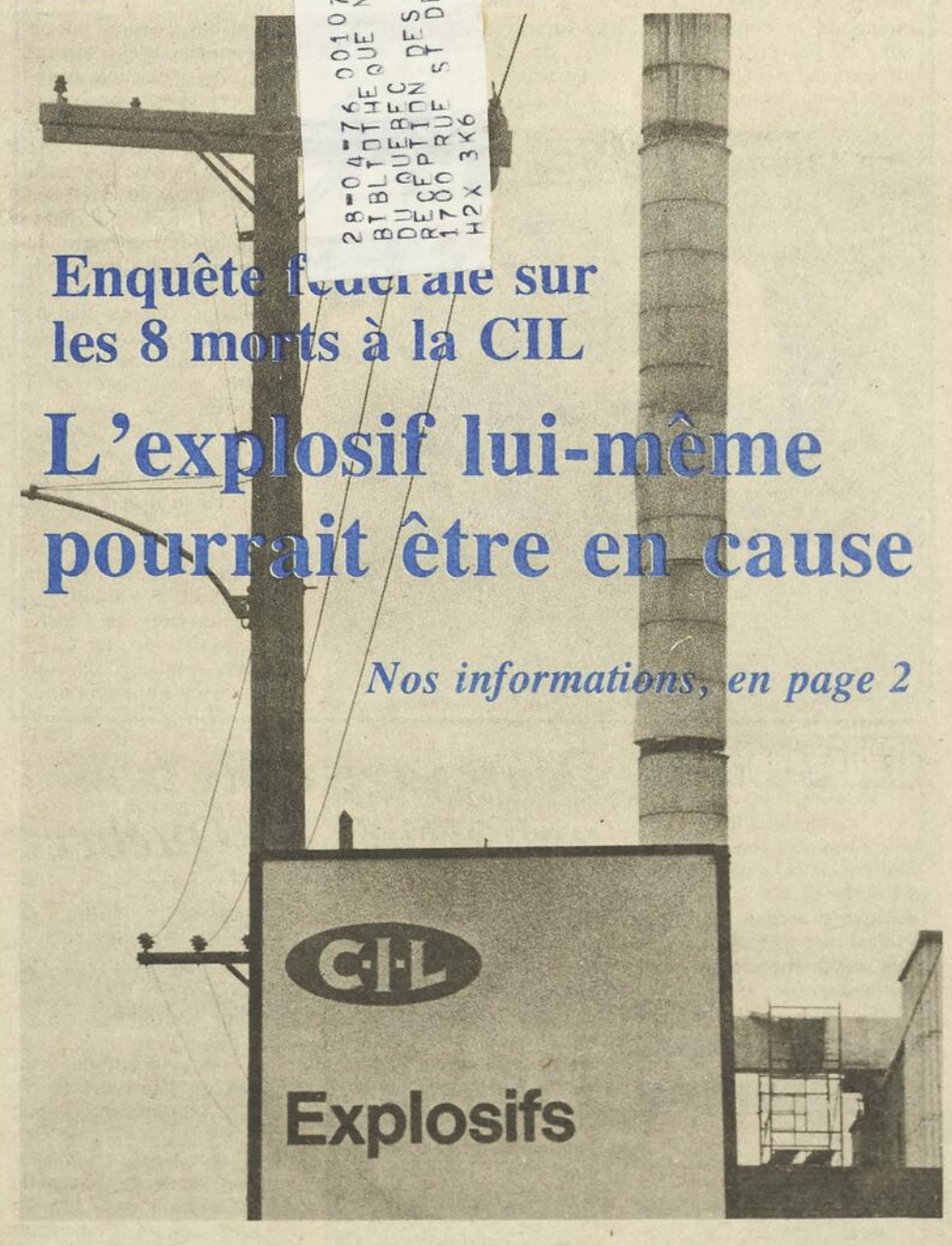
Les négociations vont bon train

— page 3

Conservation du patrimoine

L'Allier veut imposer "ses règles du jeu" à Ottawa

Nos informations en page 3



Enquête fédérale sur les 8 morts à la CIL

L'explosif lui-même pourrait être en cause

Nos informations, en page 2

La CSN dénonce les offres au secteur public

185,000 syndiqués sous le seuil de pauvreté!

Nos informations, en page 4

Pierre David présente une sélection des Films Mutuels
voici la suite d'Emmanuelle, le chef-d'oeuvre de la litterature erotique ... filme a Bali, Hong Kong et Paris
Emmanuelle l'Antivierge
avec Sylvia Kristel
un film de Francis Giacobetti
À L'AFFICHE
cinemas LE PARISIEN 5 480 Ste CATHERINE O. 866-3856
CHATEAU 1 St Denis & Belanger 271-1103
VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 353-7880
GREENFIELD Pk. Pl. Greenfield Park 671-6129
CINEMAS Laval 5 CENTRE LAVAL 688-7776

Enquête fédérale sur les 8 morts à la CIL

L'explosif pourrait être le responsable

Quelques jours après la conclusion de l'enquête du Commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage qui, ne retenait aucune responsabilité criminelle contre la CIL à la suite d'une explosion à son usine de McMasterville où huit travailleurs étaient morts le premier octobre, une autre enquête, fédérale celle-là, a fait entendre des témoignages troublants hier, à Montréal.

Selon des experts techniques qui ont étudié la composition de l'explosif "Power Mex 500", fabriqué dans le département qui a été pulvérisé, ce nouvel explosif peut s'enflammer et exploser lorsqu'il est soumis à une forte pression de chaleur.

De plus, selon ces témoignages, la CIL n'aurait jamais fait d'expériences ou de tests de sécurité "en usine" avec ce nouvel explosif. Et la machinerie lourde installée à MacMasterville n'avait pas été soumise aux préparations nécessaires pour la fabrication du Power Mex 500.

Dans la vague

L'enquête de Me Delage, malgré un verdict blanchissant la compagnie, avait laissé dans le vague les interprétations des causes de cette explosion meurtrière. On avait parlé de foudre ou de friction causée dans le mécanisme de fabrication, sans conclure.

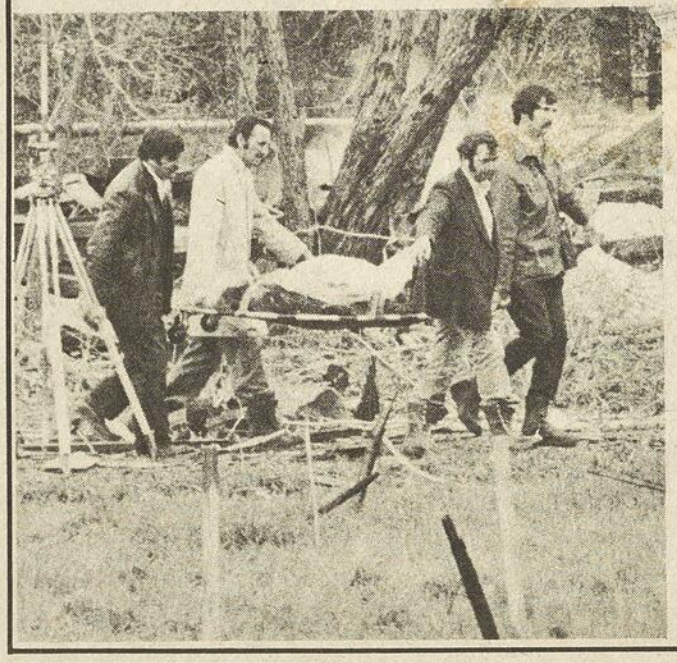
A l'enquête fédérale que dirige le juge Claude Bisson, depuis lundi, des témoignages d'experts vont plus à fond dans la description de la fabrication du Power Mex, et il semble de moins en moins sûr que la foudre ait joué un rôle dans cette tragédie.

Grève à Brownsburg

Entre-temps, les 550 travailleurs de l'usine de munitions de la CIL, à Brownsburg, se sont mis en grève même après avoir ratifié, en assemblée générale, les dispositions de leur nouvelle convention collective.

Le président du syndicat local des métallos (FTQ), M. Robert Wiliski, a expliqué, hier, que la compagnie n'interprète pas de la même façon que le syndicat certaines clauses du prochain contrat. Ainsi, la CIL soutient que les femmes commenceront à travailler au sein de l'équipe de nuit à compter de ce mois-ci; le syndicat ne voit l'entrée en vigueur de cette clause qu'en janvier 1977.

La grève à Brownsburg dure depuis 10 jours pendant qu'à Valleyfield, les 300 ouvriers de l'usine d'explosifs de la CIL, membres de la CSN, ont débrayé il y a une semaine.



Ottawa

Budget supplémentaire de près d'un milliard

OTTAWA (PC) — Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a déposé, hier, aux Communes un second budget supplémentaire, de l'ordre de $921 millions, visant à compléter les prévisions des dépenses fédérales pour le présent exercice financier, qui se termine à la fin du mois.

En 1975-76, les dépenses fédérales atteignent donc la somme de quelque $32.2 milliards, soit une augmentation de 16 pour cent par rapport à l'année précédente.

Il est à noter par ailleurs qu'Ottawa a déjà prévu des dépenses de l'ordre de $38.4 milliards pour l'année financière 1976-77 dans son budget principal, déposé récemment.

M. Chrétien a fait remarquer qu'en 1975-76, le pourcentage d'augmentation des dépenses avait sensiblement décliné au regard des 27 pour cent enregistrés en 1974-75.

Parmi les postes de nature statutaire figurant au dernier budget supplémentaire, $578 millions, on compte notamment $186 millions au chapitre du programme de double prix du blé, $155 millions pour les frais de la dette publique, ainsi que quelque $400 millions de paiements de transfert aux provinces.

Les articles budgétaires non statutaires, devant être votés par la Chambre, $283 millions, comportant $114 millions pour combler le déficit de la Caisse de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, $35 millions pour le déficit du CN, ainsi que $22 millions pour absorber les pertes du compte de stabilisation des produits agricoles.

Les postes non budgétaires atteignent par ailleurs $60 millions et comprennent des avances de fonds aux ministères des Transports et de la Défense nationale.

Prime d'assurance-auto

De $76 à $3,128 selon la région!

TORONTO (PC) — Selon une étude, le propriétaire canadien d'une grosse voiture neuve qui s'informe du coût des assurances cette année apprendra que les évaluations varient de $76 à $3,128.

Menée par le quotidien Globe and Mail sur les taux d'assurances en vigueur dans les six provinces en 1976, l'enquête révèle que l'estimé de $76 s'appliquerait, dans la région de Peterborough en Ontario, à un propriétaire d'âge mûr qui n'a pas eu d'accident, qui ne conduit que durant ses loisirs et qui transige avec la CIAG Insurance.

Cette prime comprend la protection minimum de $50,000 pour responsabilité publique, dommages à la propriété et bénéfices d'accident.

Quant à la prime de $3,128, elle devrait être versée par un adolescent malchanceux de la région de Montréal s'adressant à un assureur privé pour une protection de $200,000 pour responsabilité civile, déductibilité de $100 en cas de collision, ainsi qu'une clause de protection contre l'incendie, le vol et le jet d'une pierre sur le pare-brise d'une Pontiac Parisienne 1976.

L'étude démontre par ailleurs que les assureurs gouvernementaux au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique ont tendance à exiger moins de l'automobiliste moyen que le secteur privé mais qu'ils accordent une plus grande importance au dossier des conducteurs.

On constate que, règle générale, les taux sont plus élevés que la moyenne à Montréal et moins élevés au Manitoba et en Saskatchewan. L'enquête portait sur plus de 4,000 contrats impliquant différents véhicules, conducteurs, régions...

L'air du temps

par le professeur Nimbus

C'est aujourd'hui que commence le carême, au cas où vous l'auriez oublié, bande de païens, et en cet honneur j'ai pris de fermes résolutions d'abstinence et de mortification. Ainsi je m'engage à faire la tournée, pendant ces 40 jours, de tous les restaurants anglais de Montréal. Et d'un. Je m'engage à suivre fidèlement le dossier sur la constitution et à ne rater aucune déclaration de Jacques-Yvan Morin sur le sujet. Et de deux. Je m'engage à écouter chaque dimanche notre grand chef Robert au poste "C'est cassé" et à ne décharger aucune carabine dans l'appareil radio. Et de trois. Je m'engage enfin à écouter sérieusement les déclarations de monsieur le maire et à n'éclater de rire que lorsque tous les autres moyens exutoires auront été utilisés. Mais je ne peux m'engager à ne pas me réjouir en voyant que Mars nous prépare de petites tempêtes et que nous aurons dès aujourd'hui, si nous avons un peu de chance, de jolis petits essais de poudrerie.

Température

Entre moins 8 et moins 5, c'est assez pour le carême.

Aperçu pour demain

Même chose, sauf qu'il y a risque de pluie, ce qui est une cruelle mortification.

éditorial

La désignation de M. Ionis Kambites comme futur candidat du PQ dans le comté de Laurier est révélatrice de la politique d'accueil du PQ à l'endroit des minorités ethniques du Québec, écrit Yves Michaud.

page 18

Débrayage dans trois universités du Québec

Trois des "succursales" de l'université du Québec, soit celles de Montréal, Chicoutimi et Rimouski sont paralysées depuis hier par une grève illimitée de leur personnel de soutien.

Ces travailleurs syndiqués affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique ont en effet décidé de débrayer devant la lenteur excessive des négociations sur leurs conditions de travail.

Bien que la question des salaires n'ait pas été encore abordée les syndicats ont décidé de quitter le travail tout de suite "pour ne pas se faire acheter" par le salarial.

Ces travailleurs veulent demeurer en grève tant et aussi longtemps que la question des conditions de travail ne sera pas réglée. Ensuite affirment-ils, on pourra retourner au travail et négocier les salaires.

Le syndicat des employés de l'université du Québec à Montréal croit que cette grève ne saurait être très longue puisque l'université déplore déjà un retard de près d'un mois dans son calendrier scolaire. Le boycottage des inscriptions par le personnel de soutien en décembre avait en effet forcé l'administration à remettre le début de la session d'hiver.

A l'université de Montréal où les négociations semblent mieux aller le personnel de soutien a décidé d'attendre à la semaine prochaine avant de voter sur la grève.

sommaire

L'automobile 7
L'économie..... 8
Ce que Laurent Laplante en pense.....11
Le monde.....12
Les carrières.....14
Éditorial 18
Vous avez la parole.....19
Le fond des choses 20
La chronique du Québec.....21
Petites annonces 22
Bandes dessinées.....24
Mots croisés 24
Vie et culture.....25
Horaires 27
Le sport.....28

au jour le jour

À MONTRÉAL

- Déjeuner-causerie de la Société pour le progrès de la rive-sud sous le thème "L'aménagement de la rive-sud", à 12h30, au restaurant Chez Yvan Cournoyer, 550, boul. Curé Poirier, Longueuil.
- Lancement du journal des femmes "Les têtes de pioche", à 17h, à la Librairie des femmes, 375 est, rue Rachel.
- Assemblée des travailleurs du secteur public et du secteur privé de la région de Montréal concernant le rapport des négociations du Front commun, à 19h, au Centre Paul-Sauvé.
- Conférence sur l'aménagement paysager et l'amélioration de petits terrains (projection de diapositives) présentée par la Société d'horticulture et d'écologie du nord de Montréal, à 20h, au centre récréatif Ste-Odile, 12055, rue Dépatie.
- Congrès de l'Association de l'immeuble du Québec, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

AILLEURS AU QUÉBEC

Québec: Assemblée générale annuelle du Garage coopératif de Québec, à 20h, au 115, rue Saint-Pierre.

La conservation du patrimoine

L'Allier veut imposer "ses règles du jeu" à Ottawa

par Jean-Noël Bilodeau

Le Québec a l'intention d'imposer "ses propres règles du jeu" advenant que le gouvernement fédéral se lance à son tour dans la conservation du patrimoine.

Et comme il n'en a pas encore, c'est l'intention du ministre l'Allier d'en proposer bientôt au gouvernement du Québec.

Dans une allocution qu'il prononçait, hier midi, devant les membres de la Chambre de Commerce de Montréal, le ministre a en effet déclaré qu'il proposerait bientôt "des changements et des réformes" en matière de patrimoine.

Faisant une allusion directe au comportement récent du ministre fédéral des Affaires indiennes, M. Judd Buchanan, qui a proposé un programme fédéral de conservation du patrimoine, le ministre L'Allier a affirmé que "l'intérêt récent et actif du gouvernement fédéral ou de Heritage Canada ne peut viser à la concurrence et doit respecter les lois et les règles



Jean-Paul L'Allier

que se donne le Québec pour définir, sauvegarder et mettre en valeur cette ressource naturelle."

Ainsi, de la volonté récente du fédéral de se porter acquéreur de la maison Papineau dans le Vieux Montréal, le ministre dira que "le fédéral devra s'engager par contrat avec le Québec à respecter les lois du Québec en matière de patrimoine".

"Ce ne sera pas comme à Mirabel, affirmera-t-il ensuite au cours d'une conférence de presse, où sur le territoire exproprié par le fédéral, les lois en vigueur au Québec sont inexistantes."

Dans son discours, le ministre L'Allier a affirmé qu'il n'était pas indifférent à ce que le patrimoine soit sauvegardé et mis en valeur par Québec ou Ottawa, en autant que l'on reconnaisse l'intégrité et l'homogénéité du patrimoine québécois, le sens qu'on lui donne ici et l'usage qu'on veut en faire.

"Travailler à le diluer dans l'ensemble canadien, a-t-il précisé, à l'absorber pièce par pièce et en le soustrayant aux lois du Québec pour le soumettre à des règles et des contraintes n'émanant pas de la collectivité québécoise, serait travailler à la destruction de ce que nous sommes et de ce que nous avons, de ce qui nous reste de racines propres: ce serait pratiquer une politique d'assimilation."

"Oui, a-t-il dit, notre héritage nous est propre et il est indivisible."

Changements et réformes...

Partant de ce principe de l'indivisibilité, le ministre l'Allier a vaguement étali ce qui pourrait bien être les éléments moteurs d'une loi-cadre en matière de patrimoine au Québec.

"Le rôle de l'État, a-t-il ainsi expliqué, est d'établir des politiques de conservation et de mise en valeur."

"Le gouvernement ne peut d'aucune façon prétendre, vouloir ou même imaginer sauver seul et principalement par son action le patrimoine québécois pas plus qu'il ne peut prétendre être le dépositaire de l'histoire et de la culture."

"Mais, a-t-il ajouté, il doit être disponible et prêt à définir les outils et les moyens qui permettront aux citoyens de s'associer à cet objectif."

Pénitencier Archambault

Les négociations se déroulent dans "un climat excellent"

par Robert Lévesque

Après quatre jours de rencontres et de discussions en présence des deux médiateurs, les négociations entre la direction du pénitencier à sécurité maximum Archambault et les représentants des 330 détenus en grève se poursuivent dans "un climat excellent".

Un porte-parole hors-les-murs du comité des détenus a expliqué au JOUR, hier, que plusieurs demandes des grévistes avaient déjà été acceptées par la direction et que plusieurs améliorations avaient été amenées, en cours de négociation, quant aux conditions de vie des détenus durant la grève.

Ainsi, de la volonté rémaintenant trois repas chauds par jour. Depuis le début de la grève, le 14 janvier, les grévistes n'avaient que deux repas par jour, des sandwiches froides à 11 heures et un repas tiède à 14 heures. Ce qu'ils avaient qualifié de "répression".

Les visites, qui avaient été raccourcies à une demi-heure depuis le début de la grève, ont été rétablies à une heure. Les grévistes, qui refusent de participer aux activités et travaux quotidiens, ont maintenant la permission de faire une marche d'une heure par jour.

La direction a autorisé le changement des vêtements, ce qui n'avait pas été fait depuis le début de l'arrêt de travail.

Au chapitre des droits acquis par cette négociation, les détenus ont reçu l'assurance d'avoir la permission de se laisser pousser la barbe s'ils le désirent, d'avoir la possibilité de voir leurs avocats durant les week-end. Ils auront aussi le droit à une heure de marche après la journée de travail, soit à dix-sept heures trente.

Le comité des détenus a fait savoir sa satisfaction face au travail des deux médiateurs, Laurent Laplante et Me Robert Sachitelle. Ceux-ci ont entrepris cette tâche le 24 février. Les rencontres ont lieu les mardi, mercredi et jeudi. La cinquième journée débute aujourd'hui.

Les détenus ont entrepris cette grève pacifique il y a 50 jours pour amener la direction de l'Institut Archambault à repenser leur philosophie carcérale. On veut entre autres abolir toute forme de ségrégation ou de recours aux cachots.

Ouverture de la session mardi le 16?

Charles Denis, l'attaché de presse et responsable des services d'information du premier ministre Robert Bourassa, a laissé savoir hier à deux journalistes de la Tribune la presse (qui regroupe les représentants des media auprès de l'Assemblée nationale) que l'ouverture de la session parlementaire aura lieu mardi le 16 mars.

M. Denis, celui-là même que la commission d'information du Parti libéral a vainement tenté le printemps dernier de tasser dans le coin, avait en fait réservé ce "scopp" à l'intention de deux seulement des quelques 60 journalistes accrédités au Parlement, un des media électroniques (Jean Soucy de TVA) et l'autre des journaux.

Dans ce dernier cas, il s'agissait de la représentante de Montréal-Matin, Nicole Gladu, qui ne remplit le poste de courriériste parlementaire que depuis novembre dernier.

M. Denis, conformément à une pratique qu'il utilise quelques fois, avait, semble-t-il, choisi ce cadeau pour lui souhaiter la bienvenue.

Au grand dam, notamment, des représentants du Devoir qui tentaient vainement depuis plusieurs jours d'obtenir confirmation de la date d'ouverture de cette quatrième session de la 30ème Législature québécoise.

Trudeau ne veut pas "mêler" la question des Jeux et de la constitution

OTTAWA (PC) — La rumeur voulant que le Québec soit disposé à accepter inconditionnellement le rapatriement de la constitution en retour d'une participation fédérale au déficit des Jeux olympiques est une "offense" au gouvernement de cette province.

C'est ce qu'a déclaré, hier, aux Communes le premier ministre Trudeau, affirmant que le gouvernement québécois "certainement ne serait pas assez vénal pour vendre des droits en retour d'un montant d'argent."

"Quant à nous, il n'est aucunement question de lier les deux questions", a ajouté le premier ministre.

Les échos du jour

Comme le professeur Nimbus a oublié, hier soir, de consulter son almanach du peuple, il n'a pas su que nous sommes ce matin le "mercredi des cendres". Il entrera donc en carême une journée après tout le monde, et ratera, à moins qu'il ne lise le présent écho, la cérémonie d'imposition des cendres.

●●●

Ceci dit, le Carnaval est donc bel et bien fini. Rappelons en quelques anecdotes: un groupe d'étudiants des hautes études commerciales, dans le cadre de ces festivités, a réussi à dérober à l'Oratoire Saint-Joseph, non pas un coeur du Frère André, mais... 2 statues et plus de 500 (eh oui!) lampions. Plus modestes que les valeurs de coeur, les étudiants ne réclament une rançon que de $50.

●●●

Après le concours des moustaches du carnaval de Québec, il y avait, hier soir, le concours des plus belles barbes du Québec, au Salon Nautique, Place Bonaventure. Au moment d'écrire ces lignes malheureusement, la photo du barbousard gagnant ne nous est pas encore parvenue. On se reprendra ses jours-ci, question d'encourager, par une publicité discrète, des manifestations de l'homme-objet.

●●●

Message personnel: Si quelqu'un, à l'Hydro-Québec, connait M. Maurice Saint-Jacques, directeur général de la distribution et des ventes (285-1711, poste 431), aurait-il l'obligeance de lui rappeler que le journaliste Pierre Sormany l'a appelé et l'appelle régulièrement depuis un mois environ, et espère encore qu'il retournera un jour son appel.

●●●

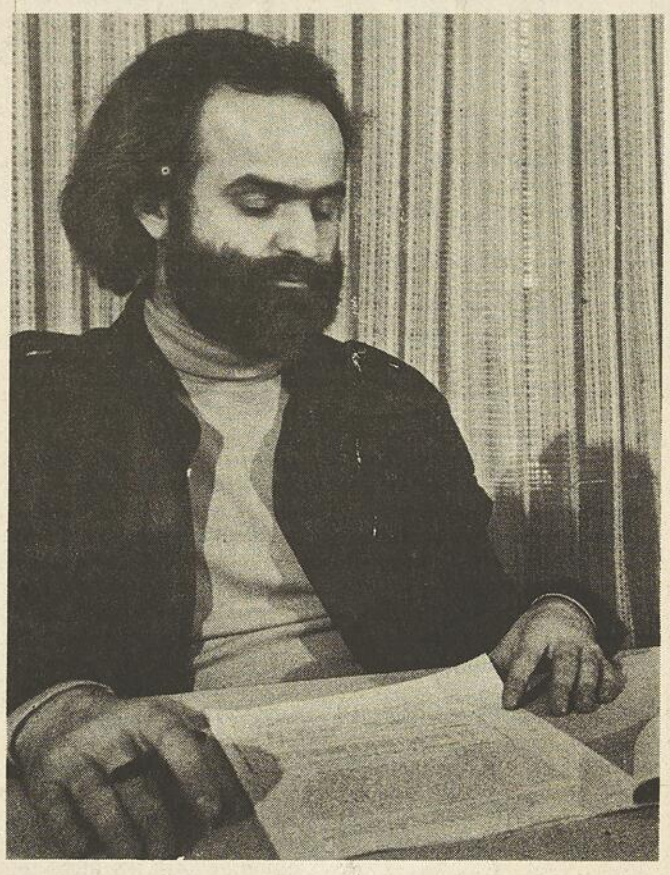
Dans le secteur de l'énergie, toujours: l'entente fédérale-provinciale sur le prix du pétrole doit prendre fin cet été (début juin) et il est probable alors, à défaut de nouvelle entente, que les prix de l'essence augmentent de 15 à 20 cents. Les employés et le personnel de cadre de Shell ont d'ailleurs reçu la semaine dernière une confirmation officielle du prix du "rouge" à plus d'un dollar cet été. Cette compagnie n'attend pas les décisions politiques semble-t-il... à moins qu'elle ait des tuyaux qu'on n'a pas.

●●●

Attention à tous les chauffeurs d'autobus: ceux qui veulent travailler au transport de la Famille olympique (sic) durant les jeux devront être accrédités par le COJO. Pour être accrédités, il leur faudra remplir un formulaire... de la Gendarmerie Royale du Canada. Tel est le message que leur a fait parvenir Guy L. Blain, le 20 février dernier. M. Blain est directeur du service du transport au COJO. Dans la formule en question, rien n'indique qu'elle est adressée à la Gendarmerie. M. Blain aurait-il confessé par erreur un nouvel aspect de la surveillance omniprésente de la GRC sur les "Jeux de la XXIème olympiade?

●●●

Négociations du secteur public



Jacques Desmarais, coordonnateur CSN dans les négociations du secteur public: une affirmation-choc (photo Pierre Boisclair)

Pour le coordonnateur CSN du Front Commun

Les offres actuelles, c'est 185,000 travailleurs sous le seuil de pauvreté

par François Demers

''Si les propositions monétaires du gouvernement étaient acceptées telles quelles, près de la moitié des membres du Front commun des 185,000 employés des secteurs public et parapublic seraient condamnés à vivre sous le seuil de pauvreté.''

C'est du moins l'affirmation choc qu'a lancée hier devant près de 3,000 travailleurs de la région de Québec, réunis dans le cadre de la tournée d'information-consultation des dirigeants du Front Commun, le coordonnateur CSN, Jacques Desmarais.

C'était d'ailleurs la première fois dans le cadre du Front Commun version 1976 qu'apparaissaient sur la même estrade les trois chefs des Centrales Marcel Pepin (CSN) Louis Laberge (FTQ) et Yvon Charbonneau (CEQ).

Quelques minutes avant M. Desmarais, Marcel Pepin avait insisté fortement sur l'impact qu'aurait sûrement pour l'ensemble des travailleurs du secteur privé, l'obtention du $165 par semaine visé par le Front Commun comme salaire minimum pour ses membres.

Le président de la CSN a rappelé abondamment l'expérience du Front Commun 1972 alors que l'objectif était de $100 par semaine. ''Avant les événements de mai 1972, a-t-il précisé, les patrons disaient que c'était une demande farfelue. Quelques semaines plus tard, pourtant, sans tambours ni trompettes, il était reconnu que nous avions raison.''

''Pour la première fois, nous avons réussi alors à imposer une négociation des salaires qui ne se basait pas uniquement sur des comparaisons avec d'autres salaires, mais plutôt sur les besoins des travailleurs.''

En zigzag

Peu après, Yvon Charbonneau devait de son côté souligner les différences entre la situation de 1972 et celle de 1976. Comme en 1972, a-t-il rappelé, le gouvernement a traîné les pieds pendant plusieurs mois avant d'entreprendre les négociations.

A la différence de 1972, par contre, les travailleurs avaient pris les devants en terme d'information des autres travailleurs, des parents et du public en général.''

''Partout où passe maintenant le gouvernement, estime donc le président de la CEQ, le chemin est miné par l'information et la mobilisation faite par les travailleurs''. C'est pourquoi Oswald Parent ''manoeuvre en zigzag''.

Enfin, Louis Laberge a tenu à manifester sa solidarité aussi entière qu'en 1972 avec les employés des travailleurs des secteurs publics et parapublic.

Il a particulièrement insisté sur les luttes ''plus dures qu'en 1972 qui s'annoncent à l'horizon'', à la lumière des lois anti-ouvrières votées par Trudeau (gel des salaires) et par Bourassa (loi des services essentiels, etc.).

C'était d'ailleurs l'âpreté prévisible de la lutte du Front commun cette année qui avait amené quelques instants plus tôt Jacques Desmarais à rappeler que ''la direction du Front commun ne donnera pas son accord au déclenchement d'une grève générale si c'est pour voir les travailleurs rentrer au travail, en rampant, dans les dix jours suivants''.

Dure lutte

Pour le coordonnateur CSN, reprenant volontairement les thèmes du pamphlet ''Se battre lucidement'' qui était distribué dans la salle, c'est seulement depuis 5 ou 6 semaines que le gouvernement a commencé à négocier, soit ''depuis que la mobilisation des travailleurs a commencé à se manifester''.

Il n'est donc pas question que cessent les moyens de pression. Au contraire, pour que la négociation donne des résultats d'ici le printemps, il va falloir les intensifier. ''Jusqu'à maintenant, a finalement lancé M. Desmarais, nous avons été trop respectueux, trop polis, trop patients''.

Louis Laberge devait dire, lui: ''Le gouvernement ne fera pas d'offre sérieuse, il ne négociera pas de bonne foi, tant qu'il ne se sentira pas coincé''.

La réunion d'hier a, quant à elle, été l'occasion pour les travailleurs de la région de la Capitale de fermer les écoles dans l'après-midi et de ralentir le travail dans les hôpitaux... tout en fournissant les services essentiels.

Grand ralliement du Front commun ce soir au centre Paul-Sauvé

Les employés de soutien font fermer les écoles de la CECM

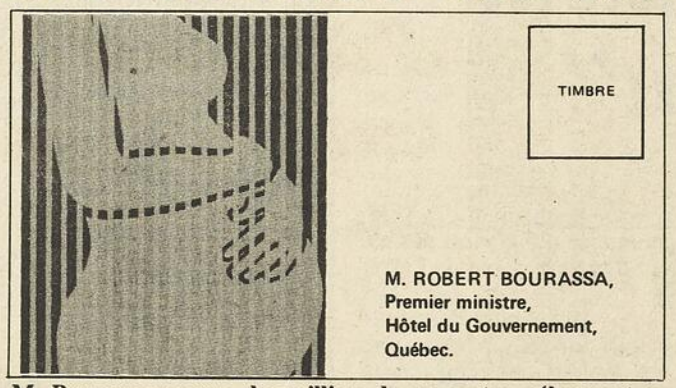
par Pierre Tanguay

Les écoliers montréalais sont en vacances aujourd'hui! La Commission des écoles catholiques de la métropole a en effet décidé de fermer ses écoles pour la journée après que les 3,000 employés de soutien CSN (concierges, entretien et bureau) aient fait connaître leur intention de débrayer et de dresser des lignes de piquetage devant les établissements scolaires.

Cette action des employés de soutien de la CSN fait partie de la stratégie générale du Front commun qui organise des débrayages et des journées d'étude dans chaque région du Québec en suivant l'itinéraire des trois chefs de centrales CSN, CEQ et FTQ.

MM. Pepin, Charbonneau et Laberge ont en effet entrepris une tournée des régions du Québec afin d'informer les membres du Front commun de l'état général des négociations.

Aujourd'hui les trois présidents seront à Montréal et un grand ralliement est prévu pour ce soir au Centre Paul-Sauvé. Ce sera la première fois depuis le début des négociations dans le secteur public que les trois présidents prendront la parole ensemble dans la région de Montréal.



M. Bourassa recevra des milliers de ces cartes, rélcamant au verso des congés de maternité payés pour les travailleuses.

Pour sa part l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) qui regroupe environ la moitié des 160,000 étudiants de niveau collégial et universitaire québécois a annoncé hier qu'une journée d'étude se tiendrait demain dans une quinzaine de cégeps de la province.

Cette journée d'étude doit porter en particulier sur la situation présente dans l'enseignement et touchera donc nécessairement les négociations du secteur public. Selon le secrétaire-général de l'ANEQ, Pierre Laroche, cette journée d'étude devrait permettre aux étudiants de déterminer qui du gouvernement ou du Front commun est responsable du pourrissement de la situation.

En attendant la fameuse réunion de dimanche prochain au cours de laquelle les délégués syndicaux du Front devront décider de l'opportunité de tenir un vote de grève générale, des militants syndicaux préparent activement la Journée internationale des femmes du 8 mars.

Cette journée qui tombe cette année en pleine négociation du secteur public permettra aux femmes qui représentent plus des deux tiers des membres du Front commun de faire valoir leurs revendications propres: égalité de traitement, garderies congés de maternité payés, etc.

On peut donc s'attendre à voir ressurgir des garderies sur les lieux de travail comme ce fut le cas il y a quelques semaines. Les membres du Parti commun ont par ailleurs été invités à faire parvenir une carte postale spéciale au premier ministre Bourassa. A l'endos de cette carte on peut lire; ''dans les présentes négociations, les 125,000 femmes du Front commun n'entendent plus subir les conséquences de l'irresponsabilité d'un gouvernement qui n'a jamais su établir de politique sociale de la maternité au Québec. Si en 1976, le gouvernement découvre que les congés payés sont une priorité, à lui de récupérer les fonds nécessaires, à lui de légiférer dès maintenant. Le Front commun exige des congés de maternité payés''.

Les ententes devront être approuvées par la Régie des mesures anti-inflation

Toutes les ententes qui pourraient intervenir entre le gouvernement québécois et les travailleurs du secteur public devront être soumises pour approbation à la Régie des mesures anti-inflationnistes du Québec avant d'entrer en vigueur.

C'est ce qu'a déclaré hier le président de la régie québécoise, M. Robert De Coster, sur les ondes de Radio-Canada.

On sait que le premier ministre Bourassa a affirmé en fin de semaine que les offres salariales qui ont été faites par son gouvernement sont le maximum qui peut être offert en respectant les mesures anti-inflationnistes.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433 Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste: $60.00 par année, $32 par six mois et $18 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction:
Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif:
Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité:
Marcel Pinsonnault.

Au cours d'un symposium sur la sécurité aérienne à Ottawa

Violente charge de certains milieux anglophones contre le bilinguisme dans les airs

(d'après PC) — "L'emploi de plus d'une langue dans les communications aériennes d'un pays n'est pas de nature à créer des problèmes de sécurité. L'expérience suisse en fait la preuve. Nous utilisons indifféremment l'anglais, le français et l'allemand". C'est ce qu'a affirmé, hier, le contrôleur aérien Jean-Daniel Monin, d'origine Suisse, devant les membres de la Fédération internationale des pilotes de ligne réunis pour une deuxième journée consécutive à Ottawa à l'occasion d'un symposium sur la sécurité aérienne.

Au cours de cette même journée, le ministre des Transports, M. Otto Lang, a réaffirmé que le gouvernement est "fermement décidé à appliquer sa politique sur le bilinguisme dans les communications aériennes". M. Lang a également rappelé que la décision du gouvernement d'implanter l'usage institutionnel du français dans les communications aériennes au Québec ne cherchait qu'à offrir la sécurité aux pilotes francophones dans leur propre province.

Ces deux interventions ne devaient pas plaire aux tenants de l'utilisation exclusive de l'anglais dans les communications aériennes au Québec. En dépit des appels au calme et à la modération lancés au début des travaux, hier, par le commissaire aux langues, M. Keith Spicer, l'émotivité et le parti-pris ont imprégné à peu près toutes les interventions dans ce débat. Un des participants a même laissé échapper ce cri du coeur: "The hell with Québec".

Un autre intervenant, M. Ron Butcher, directeur de l'aviation royale du Canada a même soulevé le "spectre d'Hiroschima", en affirmant que l'utilisation de deux langues devait fatalement conduire à de telles catastrophes à la chaîne. Bref, pour la majorité des participants "il n'y a aucun compromis possible pouvant permettre l'implantation du bilinguisme dans les communications aériennes".

"Nous en sommes arrivés à cette conclusion", ont dit tous les dirigeants des cinq associations qui ont pris la parole hier, soit l'Association canadienne des contrôleurs aériens, l'Association américaine des contrôleurs aériens, l'Association américaine des pilotes de ligne, l'Association américaine des propriétaires et pilotes et l'Association de l'aviation royale du Canada. Tous ont affirmé sans équivoque que l'introduction du français dans les communications air-sol au Québec était "inacceptable".

Les gens de l'air

Mais selon le président de l'Association des gens de l'air du Québec, seule association francophone invitée au symposium, M. Roger Demers, la plupart des arguments avancés par ces associations relèvent de la plus haute fantaisie et passent complètement à côté du problème.

"Tout ce qu'ils veulent, a-t-il ajouté, c'est se convaincre eux-mêmes qu'ils ont raison". Ce sera aujourd'hui au tour des gens de l'air de faire connaître leur position, mais M. Demers n'est pas du tout convaincu que cela soit de quelque utilité "puisque ces gens-là ne sont pas vraiment intéressés à savoir ce que l'on pense".

Un autre observateur, M. Serge Joyal, député fédéral de Maisonneuve - Rosemont, à qui on demandait pourquoi il ne portait pas à la boutonnière le macaron distribué par les organisateurs du symposium et qui porte l'inscription suivante, "English is the international language of aviation", a eu cette réplique: "Je ne suis pas fanatique, moi, comme la plupart des gens qui sont ici".

Les délibérations se poursuivent aujourd'hui, alors que prendront entre autres la parole les présidents de l'Association canadienne de transport aérien, de l'Association canadienne des pilotes de ligne et des gens de l'air du Québec. Plusieurs observateurs s'attendent à ce que la journée soit fertile en rebondissements, l'atmosphère, en fin de journée hier, étant survoltée.

Selon une étude

La CUM devra doubler ses taxes en 4 ans

(Le Jour) — La Communauté urbaine de Montréal devra plus que doubler son taux de taxes d'ici les quatre prochaines années. C'est ce que soutient la firme Consultaxe dans une étude effectuée pour la Conférence des maires de banlieue et dont la conclusion sert de point d'appui à la demande de réforme immédiate des structures de la CUM. L'analyse de Consultaxe a été réalisée à partir, souligne-t-on, du dernier budget de la CUM et des engagements financiers du gouvernement, notamment en matière de transport en commun. L'étude prend en compte, entre autres, affirme-t-on, les engagements actuels de la Communauté et les subventions gouvernementales en les projetant sur une période de quatre ans et néglige les hausses imprévues qui pourraient facilement survenir d'ici ce temps. Les contribuables verraient donc, s'il faut en croire cette étude, leur taux de taxes passer de $1.20 à $2.47 par $100 d'évaluation. Selon Consultaxe, c'est au chapitre du transport en commun que les augmentations de coûts seront les plus spectaculaires.



L'application de la loi 52 aux travailleurs de l'amiante

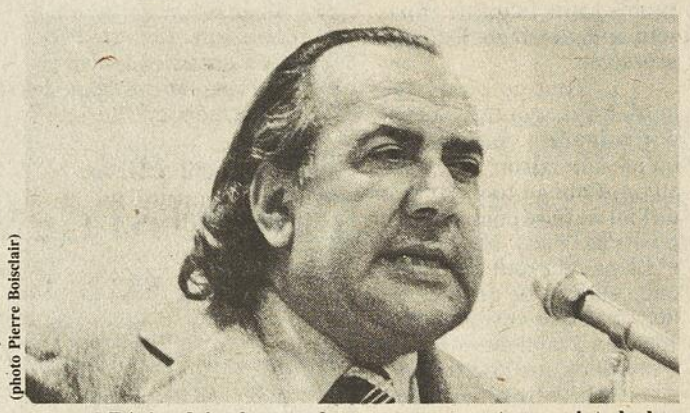
Pepin: "Que le gouvernement agisse, sinon le baril de poudre va sauter!"

par Jean-François Lisée
collaboration spéciale

"Le retard apporté à la mise en vigueur de la loi 52 devient un véritable baril de poudre"; c'est l'opinion émise par M. Marcel Pepin, président de la CSN, lors de son passage à Thetford-Mines en fin de semaine.

M. Pepin, qui était accompagné de tout l'exécutif national de sa centrale, considère que l'inquiétude est grandissante chez les travailleurs miniers devant "la collusion évidente entre le gouvernement et les compagnies minières", collusion qui explique le fait qu'aucun travailleur reconnu atteint d'amiantose n'ait été retiré de son travail et indemnisé depuis l'adoption de la loi 52, l'été dernier. La CSN estime à 800 le nombre de mineurs laissés à leur sort.

"Le temps est maintenant venu pour les travailleurs de canaliser leur insatisfaction dans des moyens de pression visant à faire bouger le gouvernement", a expliqué M. Pepin devant une cinquantaine de délégués représentant toutes les unités affiliées à la CSN dans la région de Thetford.


(photo Pierre Boisclair)

Marcel Pépin: faire bouger le gouvernement au sujet de la Loi 52.

On organisera donc des sessions d'information avec les membres des comités de santé-sécurité de la région, des ateliers d'étude avec les travailleurs responsables de départements dans chaque compagnie et, finalement, une journée d'étude sur la question, qui regroupera les mineurs atteints d'amiantose, leur épouse et tous les travailleurs intéressés. La CSN nommera un coordonnateur pour superviser ces actions.

Les travailleurs de l'amiante affiliés à la CSN réclament du gouvernement provincial qu'il insère dans la loi 52 sept points précis qui se résument comme suit: que la Commission des accidents de travail (CAT) reconnaisse les rapports de l'équipe de médecins du Mont-Sinaï sur la santé des travailleurs thetfordois ayant subi des tests et que les mineurs souffrant d'incapacité soient indemnisés à 100% de leur salaire et non à 90% comme le veut la loi; que tout rapport médical prouvant l'incapacité d'un travailleur entraîne son retrait du milieu de travail. Ils veulent que la loi 52 reconnaisse toutes les maladies provoquées par l'amiante (autres que l'amiantose), que le travailleur retraité reçoive son indemnisation comme les autres, qu'advenant la mort de l'ouvrier indemnisé, 90% de son indemnisation soit versée à sa veuve ou aux autres personnes qui étaient à sa charge; que le travailleur retiré de son milieu de travail pour incapacité soit libre d'accepter ou de refuser un emploi offert par la CAT ou tout autre organisme gouvernemental; que la CAT rende publics les critères qu'elle emploie pour évaluer l'incapacité d'un travailleur et que l'étudiant, employé l'été ou à temps partiel, soit reconnu par la loi et bénéficie de la même protection.

Conséquemment, la CSN rejette la proposition de sa rivale, la CSD, qui veut qu'un travailleur atteint d'incapacité puisse décider s'il doit rester à son travail ou non.

Les travaux du Comité prolongés de 6 mois

Le ministre des Richesses naturelles Jean Cournoyer, a annoncé hier que les travaux du Comité sur la salubrité dans l'industrie de l'amiante se poursuivront jusqu'au 30 octobre 1976. Le comité devra cependant remettre un rapport préliminaire le 1er avril 1976.

Après analyse de son mandat et devant l'ampleur des travaux à compléter, le comité avait jugé qu'il serait incapable de produire un rapport préliminaire et un rapport final aux dates précédemment prévues des 1er janvier et 30 juin 1976.

Le Comité sur la salubrité dans l'industrie de l'amiante a été créé par un Arrêté en conseil le 18 juin dernier. Les travaux en cours, les audiences publiques, de même que les visites effectuées à l'étranger ont pour objet principal de permettre au comité de faire l'inventaire exhaustif de la situation et plus particulièrement de soumettre un rapport préliminaire au lieutenant-gouverneur en conseil, a expliqué M. Cournoyer.

en bref

Chibougamau: la Patino met à pied 70 mineurs

La compagnie Patino, qui exploite une mine de cuivre à Chibougamau dans le Nord-Ouest québécois, vient d'annoncer la mise à pied indéfinie d'au moins 70 de ses 500 travailleurs.

Selon la direction de la mine, propriété d'une multinationale qui a son siège social aux Pays-Bas, cette mise à pied aurait été ordonnée par le service québécois d'inspection des mines, à cause de la ventilation désuète dans plusieurs galeries et chantiers souterrains.

Le syndicat des métallos (FTQ) s'est déclaré très surpris, hier, de cette "subite diligence du service d'inspection" qui coïncide avec le ralentissement des affaires de la Patino, affirme le représentant syndical Théo Gagné. "D'autres mines plus rentables, dit-il, ont des problèmes de ventilation aussi graves mais on ne les ferme pas!"

M. Gagné dénonce cette mise à pied dans une région où le taux de chômage est fort élevé, dit-il, et où l'autre mine d'importance, la Campbell Chibougamau, qui employait 550 hommes, est fermée depuis juin dernier.

Assurance-maladie: une nouvelle carte au 15 avril!

A compter du 15 avril, tous les Québécois —en tout cas, ceux qui veulent se faire soigner!— devront se procurer une toute nouvelle carte émise par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Les numéros actuels de votre carte, les mêmes que ceux de la carte d'assurance sociale émise par Ottawa, seront remplacés par des numéros entièrement nouveaux.

Au ministère des Affaires sociales du Québec, on estime que l'opération de remplacement coûtera environ $1.5 million et qu'elle sera complétée le 1er janvier 1977.

Avis aux intéressées: les femmes peuvent conserver leur nom de jeune fille sur la nouvelle carte!

Entente à Radio-Canada

Les 2,800 techniciens et employés de Radio-Canada, membres du syndicat NABET, ont commencé à se prononcer, lundi sur l'entente de principe intervenue durant le week-end entre leurs négociateurs et la société d'Etat. La nouvelle convention collective, d'une durée de 2 ans et rétroactive au 7 juillet dernier, prévoit des augmentations de salaire de 15% pour la première année et de 10.5% pour la seconde. Elle prévoit un réajustement possible des salaires à la hausse advenant la disparition, entre-temps, des normes fédérales anti-inflation.

Après 7 mois de grève

Heatex veut fermer son usine de LaSalle...

Les 350 ouvriers de la compagnie Heatex à LaSalle, en grève depuis 7 mois, viennent d'être avisés que l'usine ferme ses portes et que la fabrication et la réparation de radiateurs se feront désormais à Toronto. Toutefois, selon un porte-parole de la Fédération de la métallurgie (CSN), il ne s'agirait là que d'une méthode d'intimidation bien connue.

Dans une lettre expédiée aux grévistes, la compagnie qualifie l arrêt de travail d'"intolérable" et annonce le déménagement des opérations à ses installations torontoises.

Heatex est contrôlée par la compagnie James B. Carter, une filiale de Budd Automotive de Philadelphie.

Camp De-La-Salle

Direction: Frères des Écoles chrétiennes.
VACANCES pour **filles** et **garçons** de 9 ans à 13 ans.
Activités nombreuses et variées.
Attention particulière à la NATATION.
Logement: Chalets chauffés de dix-huit campeurs.

CAMPING: POUR GARÇONS DE 14-15-16 ans. Une expérience unique où seront vécus les thèmes suivants: le voyage - l'eau - la forêt.
Nombre limité de campeurs.

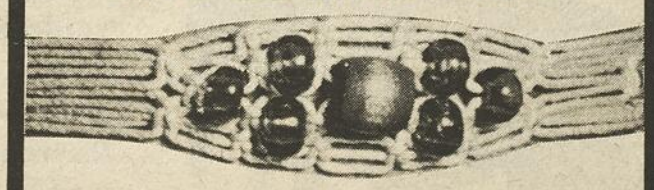
CAMP-ÉCOLE De-La-Salle
Pour la formation de MONITEURS et de MONITRICES: 17 ans, 18 ans.
Deux semaines: 27 juin au 9 juillet.
Camp-École: Tél.: 652-9136

Camp membre accrédité

Pour plus de renseignements, demandez le PROSPECTUS:

Camp De-La-Salle
5714, Darlington Ave.
Montréal, Qué.
H3S 2H7
Tél.: (514) 731-5524

VIVE LE MACRAMÉ



LAINE PAUL GRENIER ENRG.

SPÉCIALITÉ: LAINE DU QUÉBEC
LAINES CANADIENNES ET IMPORTÉES
FIL PHENTEX
CANEVAS À PETITS POINTS
SERVICE D'ENCADREMENT
ARTICLES DE MACRAMÉ
COURS DE TRICOT ET DE MACRAMÉ

2301 Est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8
Tél.: 388-9154

5600 Est, Boul. Henri-Bourassa
Montréal H1G 2T3
Tél.: 325-4466

ELECTROHOME T.V.
couleur.

Tous les modèles en stock.
Meilleurs prix en ville.
Livraison immédiate.
Service à domicile

1 an inclus plus garantie 2 ans sur tube écran plus 4 ans garantie partielle sur tube écran!

Nous attendons vos appels ou votre visite.

MAISON BEAUDET

8723 10ème (St-Michèl) Montréal,
729-5217

auto LA BELLE PROVINCE

questions et réponses

par l'Association pour la protection des automobilistes

(292 ouest, boul. St-Joseph; tél: 273-2477 ou 273-5318)

Les clauses de non-garantie?

Jugement Trudel vs Garage Vincent Automobile, Cour provinciale, district de St-Maurice, 30 décembre 1975, no: 410-32-001068-752).

Le client a acheté une voiture **Plymouth** ayant environ 5 ou 6000 milles d'usage, le 24 septembre 1973, pour quelque $4,000. Deux ans après cet achat, les deux ailes avant sont rongées par la rouille, à tel point que l'une doit être changée et l'autre réparée considérablement. Il en coûterait $262.24, d'où la réclamation du client.

Dans le contrat, on dit que la vente est faite sans garantie aucune, aux risques et périls de l'acheteur dans le cas de voitures usagées. Il est évident que le cas de rouille sur cette voiture implique que les matériaux employés par le fabricant étaient de pauvre qualité. Cependant, le tribunal ne doit pas être influencé par la sympathie qu'il a à l'égard du requérant et se doit de constater la pauvreté de la législation sur ce cas précis, afin de protéger le consommateur d'un vice qui ne s'explique pas pour une voiture de quelque $4,000.

Il est certain qu'il y a une clause de non-garantie dans le contrat pour la vente d'une voiture usagée. A moins d'une législation inexistante encore sur la vente des autos usagées, pour la protection du consommateur dans de tels cas, il n'y a pas de possibilité de rendre justice au consommateur qui a droit à une protection proportionnelle au montant d'argent qu'il investit dans l'achat d'une voiture usagée.

Ce jugement du juge **Châteauneuf** souligne, donc avec raison, la pauvreté de la législation dans le domaine de la consommation, particulièrement dans le domaine de l'automobile. Pourtant, c'est avec surprise que nous constatons l'impossibilité du tribunal de rendre justice à l'acheteur lésé, pour la seule raison qu'une clause de non-garantie était insérée dans le contrat.

Or, certaines clauses de non-garantie ne sont pas opposables à l'acheteur. La jurisprudence n'a pas hésité à reconnaître l'application d'un principe qui fait échec à certaines causes.

Dans **Longpré vs St-Jacques Automobile** (1961), C.S. 265), le tribunal affirmait:

"Le vendeur d'automobiles, garagiste par surcroît, est présumé connaître les vices des automobiles usagées qu'il vend et, les connaissant, il ne peut, sans commettre un vol, stipuler qu'il ne sera obligé à aucune garantie. Il ne peut, en ce cas, opposer une stipulation de non-garantie à l'action rédhibitoire de l'acheteur, à moins de repousser cette présomption".

"Excellente voiture à vendre: danger!

Par ailleurs, aucune présomption de connaissance des vices pouvant entacher un véhicule ne pèse sur un particulier qui se défait de sa propre automobile. Une clause de non-garantie dans un contrat de vente entre particuliers pourrait alors être opposée avec succès à un acheteur imprudent... ou malchanceux.

C'est là une bonne raison pour éviter, le plus possible, d'acheter une voiture usagée qui n'est pas soumise à une garantie. Généralement, le vendeur connait bien le véhicule qu'il possède; s'il a pris la peine de se libérer de toute obligation envers l'acheteur en insérant une clause de non-garantie dans le contrat, il avait sûrement de bonnes raisons de le faire!

Cette clause de non-garantie peut constituer, dans certains cas, un bon indice de la piètre qualité du véhicule. Celui qui désire acheter un véhicule usagé, en faisant affaire avec un particulier, se trouve fort embêté lorsque le vendeur ne se gêne pas pour vanter l'excellente condition du véhicule en question. On en est parfois à se demander pourquoi il le vend!

Les fausses représentations quant à la qualité d'un véhicule sont monnaie courante dans ce type de transaction. C'est pourquoi nous signalons deux jugements récents dans lesquels on a reconnu à l'acheteur, victime de fausses représentations, le droit à l'annulation du contrat.

Petites annonces

Dans l'affaire **Lamouche c. Buzzetti** (Cour provinciale, district de Montréal, 19 janvier 1976, no: 02-025380-75) l'acheteur répondait à une offre parue dans le journal **Montréal-Matin.** L'annonce se lisait ainsi: "Pontiac Ventura, 1972, 29,000 milles, excellente condition".

Le client entre en contact avec le vendeur qui l'assure, à nouveau que le véhicule est en parfaite condition. La vente est conclue pour la somme de $2,100.

Le jour suivant, l'acheteur éprouve des difficultés avec sa voiture. Il se rend dans une clinique **Esso** où on lui dit qu'il en coûtera $1,067.20 pour remettre son véhicule en bon état! On lui apprend également que sa voiture a déjà été accidentée.

Le vendeur ne lui avait jamais fait part de cet accident, bien sûr. Toutes les déclarations n'avaient que pour unique but de l'inciter à acheter. C'est en prenant ces faits en considération que le Tribunal a conclu à l'annulation de la vente.

La décision **Mallette vs Lachapelle** (Cour provinciale, district de Montréal, 7 janvier 1976, no: 500-02-024507-753) porte sur des faits similaires et le tribunal en vient à la même conclusion.

Le 11 juin 1975, on pouvait lire cette annonce dans le journal **Le Dépanneur:** "Dodge Coronet 1968 RT, 440 magnum, automatique, marommeta flake, 4 mg wheel, vinyl top, mecanic A-1, comme neuf, $1,500."

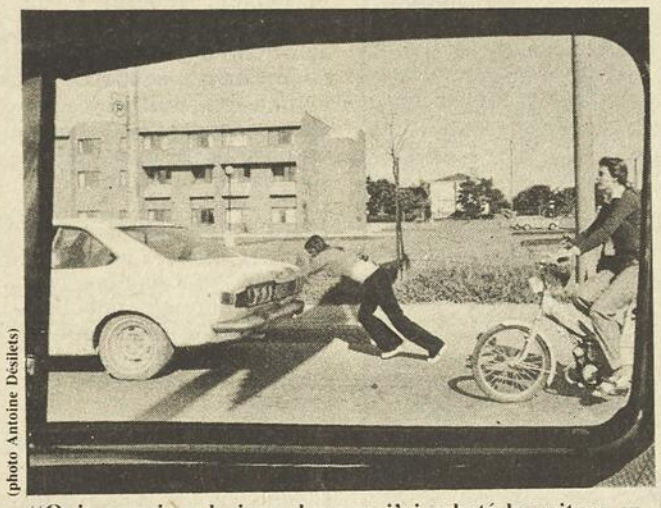
Le 12 juin, le client se porte acquéreur de la voiture pour le montant de $1,500, après que le vendeur l'eut assuré de l'excellente condition du véhicule.

L'acheteur n'avait roulé que 15 milles avec sa voiture lorsqu'elle s'arrêta complètement. Il constate alors que son moteur est brûlé, que son système de frein est hors d'usage et que trois des pneus doivent être changés sans délai.

Le tribunal considéra que la preuve démontrant les fausses représentations était suffisante pour conclure à l'annulation du contrat.

Nous conseillons à celui qui a l'intention d'acheter un véhicule usagé de suivre les règles de prudence qui s'imposent dans un tel cas dans le but d'éviter, au moins, les pièges grossiers que tendent certains vendeurs.

Ainsi, si on vous dit que la voiture est en excellente condition, exigez qu'un mécanicien de votre choix en fasse l'examen. De même, exigez un contrat écrit quant aux conditions de la vente.



(photo Antoine Désilets)

"Oui, monsieur le juge, lorsque j'ai acheté la voiture en question, la semaine dernière, on m'avait assuré qu'elle était en excellente condition... Mais après avoir roulé 49 milles, plus rien!"

DISPONIBLE à 292 boul. St-Joseph ouest, Mtl **$3.95**

Ce livre peut vous faire épargner des centaines de dollars!

Vous trouverez:

- Comment bénéficier des garanties, "secrètes" de Ford - $24.8 million (la rouille).
- Comment obtenir des ailes gratuites pour votre Astre, Véga, ou Toyota.
- Comment obtenir un moteur gratuit pour votre Astre, Véga ou Toyota.
- Comment obtenir des réparations gratuites sur les transmissions de GM.
- Liste des concessionnaires (700) recommandés et non-recommandés au Québec.
- La jurisprudence pour combattre les 12 rackets les plus fréquents.
- Les compagnies d'assurances à déconseiller.
- Le prix de liste confidentiel des modèles 1970-1976.

Editeur: LES ÉDITIONS EDMONSTON LTEE.



RENAULT

ROULEZ RENAULT, ROULEZ LAREAU, = ROULEZ SÉCURITÉ

QUE DIRIEZ-VOUS D'UNE RENAULT 5 GARANTIE 5 ANS OU 50,000 MILLES



OUI

Lareau est le **seul garage Renault de Montréal** métropolitain à avoir l'exclusivité de la fameuse garantie de **G.A.P. Ltée** soit **5 ans ou 50,000 milles** sur le moteur, la transmission et le différentiel, **pièces et main-d'oeuvre** à 100% au Canada et à l'étranger. Cette garantie accompagne **toutes** nos voitures neuves **sans supplément de prix.**

Lareau Automobiles inc.

4484, rue de LaRoche, Montréal, Qué.

523-2153

l'économie

Marasme du commerce de détail
La maison Opéra Diamond au bord de la faillite

Le marasme qui sévit dans le commerce de détail à rabais et les magasins qui vendent par catalogue pourrait bien conduire à la mise en faillite d'une des compagnies les plus connues au Québec dans ce domaine, la maison Opéra Diamond, fondée en 1952 par les frères Paul et Robert Crevier.

C'est en effet mardi prochain, le 9 mars, que la Cour entendra la requête en faillite déposée par un des fournisseurs de l'entreprise. Un séquestre intérimaire a déjà été nommé dans cette affaire et la Banque canadienne nationale, par son fiduciaire le Trust général du Canada, a pris possession des actifs de la compagnie et de ses dix magasins à Montréal et ailleurs au Québec.

Opéra Diamond s'est d'abord spécialisée dans la vente de bijoux mais, peu à peu, elle a distribué tout un assortiment de produits de consommation courante d'usage domestique. Elle compte des succursales à Montréal, Laval, Saint-Léonard, Saint-Eustache, Saint-Jérôme, Joliette, Cap-de-la-Madeleine et Hauterive.

Parmi la trentaine d'actionnaires de la maison Opéra Diamond — que les frères Crevier ont quittée en 1972 —, on note le groupe York Lambton-Corpex, la Fédération des caisses d'économie du Québec et... l'ancien ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry.

L'achat de 18 avions patrouilleurs
Ottawa et Lockheed ne sont pas d'accord sur le paiement initial

(P.S.) — Contrairement à ce qui avait été annoncé il y a quelques jours, les négociations entre le gouvernement fédéral et la compagnie multinationale américaine Lockheed, concernant l'achat de 18 avions patrouilleurs 3-C Orion, à long rayon d'action, au coût de $1 milliard, ne sont pas encore terminées.

Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnements et Services a toutefois confirmé en Chambre hier qu'elles seraient conclues d'ici quelques jours tout au plus, Lockheed ayant déjà commencé la fabrication des appareils.

On se rappellera que cet achat fait suite à la décision, prise par Ottawa sous les pressions de l'Otan et du lobby militaire, de remplacer les avions Argus actuels, au lieu de les rénover et rééquiper, ce qui aurait coûté 3 fois moins cher. Parmi les diverses sociétés étrangères qui avaient fait application, le Canada avait choisi la Lockheed sous prétecte que celle-ci promettait une participation moindre en pourcentage sur chaque avion aux compagnies canadiennes, mais qu'elle avait obtenu plus de contrats internationaux, et que les entreprises canadiennes, en fin de compte, hériteraient ainsi de plus de sous-contrats. Or voilà qu'à la suite des scandales de pots-de-ving, la Lockheed est en train de perdre une bonne part de ses contrats étrangers, et se retrouve en piteuse situation financière.

La déclaration de Goyer semble donc confirmer que, malgré ce changement fondamental dans les termes du contrat, Ottawa a décidé, de ne pas abandonner la Lockheed. Les points encore en négociation concerneraient uniquement le rythme des achats et des paiements, Lockheed espérant un paiement accéléré pour faire face à ses obligations considérables, alors que le Canada n'aurait prévu que $50 millions, sur son budget de 1976-77, à la fois pour le paiement initial de cet avion et la conception d'un nouveau char d'assaut. Le Canada serait prêt à verser quelque $30 millions immédiatement.

Lockheed réclamerait, selon la Presse canadienne, $200 millions. "Something like a difference!"

Steinberg augmente ses ventes de 12 pour cent, et fait plus que doubler ses profits

par Pierre Sormany

La grève dans les magasins d'alimentation, l'automne dernier, et le "gel volontaire" des prix de certaines denrées, de novembre à janvier, n'ont guère empêché la société Steinberg de doubler ses profits (et même un peu plus) au cours des six derniers mois de 1975 (24 semaines se terminant le 10 janvier 76) par rapport à la même période l'année dernière.

Les profits sont en effet passés de $4.63 millions (69 cents l'action) à $9.51 millions ($1.35 l'action), et cette augmentation plus que remarquable n'est pas uniquement due à la croissance des ventes, qui n'a compté que pour 12% environ, passant de $634.8 millions à $710.4.

Une première explication à la nette amélioration peut être tirée de la comparaison simple des chiffres. Les profits ne comptent en fait que pour un peu plus de 1% du chiffre d'affaires des sociétés de l'empire Steinberg. Il est donc explicable qu'une amélioration, même marginale de ce chiffre de ventes, suffise à améliorer nettement la profitabilité.

Par exemple, la filiale Sucre Cartier Ltée avait réalisé, pour la même période en 74-75, un certain bénéfice d'opérations, entièrement gobé par une perte extraordinaire de $5 millions (transaction financière). Le retour à des profits "normaux" pour cette filiale explique à lui seul l'amélioration du niveau des profits.

Du côté de Miracle Mart, la chaîne de grands magasins affiliée à Steinberg, les profits ont eux aussi doublés, quoique le président de Steinberg, Mel Dobrin, s'empresse de rappeler que cette chaîne n'a pas encore atteint les normes de rendement de ce type d'industrie.

Mais il reste que Les Aliments Steinberg Ltée ont eux aussi augmenté leurs profits, malgré la grève et le "gel", fait qui, en soi, est plus significatif. La compagnie l'attribue à l'expansion considérable prise les dernières années.

Dans l'ensemble de l'empire Steinberg, il y a donc une nette amélioration, mais un rendement qui demeure plein d'interrogations, aux yeux des administrateurs, du moins. Les mesures anti-inflation pourraient par exemple contraindre Steinberg à renoncer à de nouvelles hausses de profits, sur la base de comparaisons avec la moyenne des 5 dernières années. Toutefois, le message de Dobrin aux actionnaires semble optimiste sur ce point aussi: "Depuis son entrée en vigueur (la loi anti-inflation) nous notons une réduction marquée du taux d'inflation sur le prix des aliments. Nous croyons que tout en nous conformant à la législation, les activités et les bénéfices de Steinberg continueront de progresser d'ici la fin de l'exercice".

Le vice-président de la Gordon Securities aurait fraudé pour $3 millions

MONTRÉAL (PC) — Des poursuites ont été intentées en Cour criminelle par la Commission des valeurs mobilières du Québec contre un directeur de la firme Gordon Securities Ltd., en rapport avec l'offre d'achat de la société Price Co. Ltd., de Québec, par Abitibi Paper Co. de Toronto. Cette affaire remonte à 1974.

Francesco Antonio Constantini, vice-président adjoint de Gordon Securities, a été formellement accusé "d'avoir obtenu, sous de fausses représentations, la somme de $2.9 millions d'Abitibi Paper et d'avoir fraudé les actionnaires de Price d'environ $1 million". La poursuite a été déposée au greffe de la Cour des sessions de la paix.

Cette poursuite fait suite à une enquête menée conjointement par la Commission des valeurs mobilières, la Bourse de Montréal, le ministère provincial des Affaires des consommateurs, des Coopératives et des Institutions financières et la Commission américaine des valeurs mobiblières.

La CVM a suspendu à compter du 20 février l'autorisation de Constantini d'agir au nom de Gordon Securities Ltd. Le prévenu subira son enquête préliminaire le 26 mars.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CPE. 60089 F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 23 mars 1976

Montréal, P.Q.
FOURNITURE DE SUPPORTS DE BARRE EN ALUMINIUM, RACCORD A TIGE, BRIDE PORTE-CABLE, ETC., POUR LIGNES 315 ET 735kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE $25. pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué., Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes tazes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Montréal, le 20 février 1976

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ACZ 60027 F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 23 mars 1976

Divers endroits
dans la Province de Québec

POUR LA FOURNITURE DE LAMPES A INCANDESCENCE POUR L'ÉCLAIRAGE DE RUE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Montréal, le 23 février 1976

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMR. 60273 F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 23 mars 1976

Divers endroits
dans la Province de Québec

POUR LA FOURNITURE DE CAMIONS FOURGONNETTES (PBV - 5,400 LB)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Montréal, le 25 février 1976

CENTRALE
DE L'ENSEIGNEMENT
DU QUEBEC
2336, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy
Tél. (418) 658-5711

A TOUS LES MEMBRES DES COMITÉS DE PARENTS ET D'ÉCOLES, A TOUS LES PARENTS D'ÉLÈVES DU QUÉBEC

CHERS COLLABORATEURS, L'ANNÉE AVANCE ET RIEN N'EST RÉGLÉ

Depuis le début de la présente négociation et plus particulièrement en janvier dernier, nous avons fait des compromis importants sur certaines de nos priorités, telles la charge de travail et la sécurité d'emploi. A titre d'exemple, nous avons modifié nos positions sur la durée hebdomadaire du temps d'enseignement et sur le nombre d'élèves par classe; nous avons accepté que nos membres ne soient permanents qu'après un an et sept mois de service, le tout assorti d'une certaine forme de mobilité provinciale pour les non-permanents.

Nous avons aussi proposé D'ÉTALER SUR TROIS ANS la réalisation de nos objectifs: un maximum d'élèves par classe, une tâche déterminée pour chaque enseignant, la sécurité d'emploi.

Négocier, à notre avis, c'est accepter de faire chacun un bout-de-chemin, à la recherche d'une entente.

Nous avons fait notre bout-de-chemin. La partie patronale s'est contentée de faire de la stratégie, une stratégie lourde de conséquences pour la majorité des Québécois.

La stratégie du zigzag

Le 20 janvier, le ministre de la Fonction publique admettait publiquement qu'il devait faire un effort pour accélérer les négociations.

Le lendemain toutefois, il lançait un ultimatum enjoignant les syndicats de cesser leur pression, sans quoi il suspendrait les négociations.

Des commissions scolaires, se sentant promues fiers-à-bras du gouvernement, se sont mises à décréter des lock-out illégaux, à couper des salaires et à demander des injonctions.

Quelques jours plus tard, M. Parent déplorait l'escalade tant "PATRONALE que syndicale"; il reprochait en somme aux commissions scolaires de l'avoir pris au sérieux.

Le 30 janvier, la Fédération des commissions scolaires accusait à son tour M. Parent d'incompétence, et le blâmait de retenir le dépôt de certaines offres.

Une semaine passa, et la querelle de ménage des partenaires patronaux sembla s'apaiser un moment... qui n'allait pas durer.

Le 10 février, la Fédération des commissions scolaires réclamait la nomination de médiateurs à toutes les tables sectorielles et M. Lavigne affirmait que la partie qui refuserait sa suggestion "ferait preuve de mauvaise foi...".

Deux jours plus tard, M. Parent lance à son tour l'idée d'un "observateur spécial" chargé d'enquêter sur la négociation des enseignants, sans pouvoir de recommandation, proposition qui nous fut confirmée le 18 février.

Dans l'intervalle, le Conseil supérieur de l'éducation a lui aussi réclamé l'intervention d'un "véritable médiateur" pour accélérer la négociation.

Le 20 février, la C.E.Q. accepte à son tour, à la suggestion de nombreux comités de parents, la présence d'un médiateur vraiment actif — et non celle d'un observateur impotent — et nous proposons les noms de quatre personnes.

Le 22 février, la Fédération des commissions scolaires, revenant à sa position du 10 février, met le gouvernement en demeure d'accepter un médiateur dans les 48 heures.

Le 24 février, M. Parent rejette l'intervention d'un médiateur... Le 28 février la fédération des Commissions scolaires réitère sa demande de médiation malgré le refus du gouvernement.

Que nous apprend cette série de faits?

—que le gouvernement cherche à gagner du temps par tous les moyens: l'observateur servait ses intérêts, puisqu'il n'avait aucun pouvoir de forcer la négociation;
—que le gouvernement se moque des commissions scolaires, du Conseil supérieur de l'éducation, des parents et des travailleurs de l'enseignement;
—que le gouvernement refuse de négocier sérieusement, se livrant à toutes sortes de manoeuvres stratégiques, tant envers ses partenaires que ses adversaires;
—que le gouvernement cherche à écraser les syndicats, les comités de parents et tous ceux qui réclament de meilleures conditions de vie et de travail dans les écoles et collèges;
—que le gouvernement cherche à se soustraire à ses responsabilités d'employeur face aux travailleurs de l'enseignement: enseignants, professionnels, personnel de soutien;
—que le gouvernement rejette un médiateur parce qu'il joue à la cachette avec les intérêts des travailleurs et de leurs enfants.

Les problèmes ressentis dans le milieu scolaire existent aussi dans le secteur de la santé. Là aussi, l'Etat défend d'autres intérêts que ceux de la majorité. C'est pourquoi, travailleurs de l'enseignement et travailleurs de la santé, nous formons un front commun face à l'Etat. Dans la mesure où tous les autres travailleurs prendront conscience que leurs intérêts aussi sont en cause, des améliorations pourront résulter des présentes négociations.

Nous n'avons qu'une voie: prendre nos responsabilités pour que la négociation progresse et pour que la qualité des services publics — éducation et santé — cesse de se détériorer.

La Centrale de l'enseignement du Québec,

Yvon Charbonneau

Yvon Charbonneau, président.

en bref

Le Nouvelliste ne paraît plus

Le quotidien Le Nouvelliste, de Trois-Rivières, ne paraît plus depuis hier, à la suite de la grève déclenchée par ses 75 journalistes et publicitaires, membres de la Fédération nationale des communications (CSN).

Les grévistes, réunis en assemblée générale, ont décidé de ne retourner au travail que lorsque seront réglées les clauses normatives de leur future convention collective. Les clauses monétaires n'ont pas encore été abordées.

Les syndiqués réclament les mêmes conditions que leurs camarades des autres quotidiens de la chaîne Power Corporation. Le contrat des journalistes est échu depuis le 23 mai tandis que les publicitaires négocient un premier contrat. Les principaux points en litige sont la sécurité d'emploi et les heures supplémentaires obligatoires.

Décès de l'épouse du fondateur du NPD

OTTAWA (PC) — Mme Lucy Woodsworth, épouse de feu J.S. Woodsworth, fondateur du Nouveau parti démocratique, est morte à l'hôpital, lundi, à la suite d'une longue maladie. Elle était âgée de 102 ans. Son décès a été confirmé, mardi, au bureau du chef fédéral du NPD, M. Ed Broadbent.

Mort en 1942 à l'âge de 68 ans, M. Woodsworth a été à l'origine de la fondation de la Coopérative Commonwealth Federation en 1933. Le CCF prenait le nom de NPD en 1961.

Décision en appel

TORONTO (PC) — Un dirigeant de la Commission de la fonction publique de l'Ontario a évoqué la possibilité, mardi, d'en appeler à la Cour suprême de l'Ontario de la décision d'un arbitre déclarant invalide l'entente intervenue avec le gouvernement fédéral quant aux restrictions provinciales sur les salaires.

M. J.R. Scott, directeur des relations avec le personnel pour la commission, a déclaré que "le cas relève entièrement du domaine légal maintenant".

Il a annoncé qu'il s'entretiendrait, mardi, avec des conseillers du procureur général pour aviser de la stratégie à suivre, précisant qu'un pourvoi en appel devant la Cour suprême demeurait possible.

M. G.J. Brandt, de London, a déclaré nul et non avenu, lundi, l'arrêté en conseil provincial entérinant l'accord selon lequel les fonctionnaires ontariens étaient soumis aux contrôles sélectifs d'Ottawa sur les prix et les salaires.

cartes d'affaires

BERNARD LANDRY
avocat

1117 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal
849-5311

33 sud, St-Charles
Joliette
759-0420 et 588-5317
(direct Montréal)

9.00 a 9.00 — OUVERT LE DIMANCHE
"AU LOTUS NOIR"
FLEURISTE
91 ouest, boul. Crémazie, Montréal 381-1769
1600, boul. de la Concorde, Duvernay, Laval 669-3597

rené paquette
avocat
4149 rue Amiens, Suite 203
Montréal-Nord, Qué., H1H 2G3 (514) 326-4471*

Tél.: 274-4673
J. Aimé St-Louis T.D.C.
DENTUROLOGISTE
SUR RENDEZ-VOUS
6305, rue ST-DENIS MONTRÉAL

LUC ALARIE
AVOCAT
1044, rue Giffard
ST-BRUNO (514) 653-0492
DE MONTARVILLE 526-9662

EMMANUEL MARCOTTE
et associés
B. COM., A.V.A., LL. L.
ASSUREUR-VIE AGRÉÉ
Plans d'épargne-retraite
35 boul. Gamelin, Hull (Québec) 771-7777

LECOMPTE, LECLAIRE
LÉVESQUE & BERNIER
AVOCATS
Bureau: Jour
Le soir, sur rendez-vous
Guy Lecompte
Michel Leclaire
Marie-Claude Lévesque
Raymond Bernier
3455 Saint-Hubert, Montréal Tél.: 527-9651

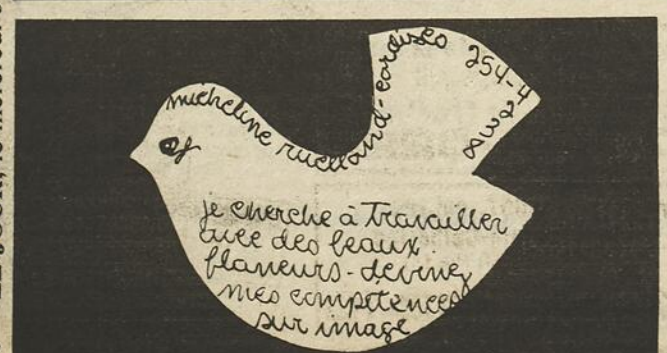
robert cusson, t.d.c, d. d.
denturologiste
tél. 744-4747
605 boulevard décarie
ville st-laurent

(514) 585-1936
TROPHÉES LE CARON
GROS ET DETAIL
499 Notre-Dame, St-Paul l'Ermite
BERNARD CARON, prop.

TEL.: 521-1635
ROGER SIMARD,
AVOCAT
1554 MONT-ROYAL, Est, SUITE 201
MONTRÉAL

PIERRE-OLIVIER BOUCHER
AVOCAT
Lanctot, Lapalme et Boucher
580 BOUL. Ste-Foy, Longueuil. 677-5235

AVOCAT
PIERRE BERNIER
210 est, rue Ste-Catherine
Montreal
878-3421
Rés. 669-3097



Serge Ménard
Avocat
500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél 288-4241

Denis Rocheleau
- PHARMACIEN -
PLACE RIEL BOUL. MONT-BLEU, HULL, QUÉBEC
BUR: 776-3151 RÉS: 777-7536

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante



Contre un nationalisme vide de sens

Avec beaucoup d'à-propos, une lectrice de Charlesbourg, Carole Minguy, complète et nuance la lecture que je faisais récemment de l'ouvrage "Les marxistes et la question nationale". Je ne puis que citer sa lettre en son entier:

Pour faire suite à votre éditorial, j'aimerais souligner certains éléments que votre analyse m'a semblé esquiver, sans doute pour permettre la relance d'un débat cher aux intellectuels du parti, ou qui à plus ou moins long terme, risque de le devenir.

"Vous dites et je reprends vos termes: "...qu'au lieu de couper les cheveux en quatre et de s'interroger sur le nombre de péquistes qui sont plus socialistes qu'indépendantistes, au lieu de fragmenter en thèses opposées le plaidoyer en faveur du changement, mieux vaut donc, à tout le moins dans un premier temps, tous pousser à l'indépendance politique".

"Soit! Mais que l'on pose la question de l'indépendance comme une fin en soi ou comme un moyen en vue de l'instauration du socialisme présuppose beaucoup plus que de couper un élément capillaire en parties; c'est le choix qu'a à faire toute Québécoise et tout Québécois qui envisage et réalise la nécessité du changement. M. Laplante, je crois fermement à l'indépendance québécoise, je crois à un Etat québécois, je crois à l'autodétermination des peuples. Mais quelles sont les caractéristiques spécifiques du terme "peuples"? La langue? La culture? L'ensemble des travailleurs qui vendent leur force de travail? La minorité de ceux qui possèdent les moyens de production ou qui, s'ils ne les possèdent pas, voient à en tirer les meilleurs profits? Ou l'ensemble de tous ces éléments?

"Qu'est-ce que l'ensemble, et qui dit ensemble dit majorité et qui dit majorité dit aussi masses laborieuses? Qu'est-ce que l'ensemble des Québécoises et des Québécois aura à gagner s'il obtient un appareil d'Etat francophone? Une bourgeoisie québécoise ou une bourgeoisie canadienne, où est la différence? Les masses laborieuses n'en cesseront pas moins d'être exploitées et opprimées.

"Et pour reprendre certains passages écrits par James Connelly, nationaliste irlandais, peu connu dans l'histoire, peut-être parce qu'il est mort pour ce qu'il croyait, passages repris dans cet excellent ouvrage que vous avez mentionné, celui de Haupt, Lowy et Weill, **Les marxistes et la question nationale 1848-1814,** *ne mentionnons que ceux-ci:*

> "Si dès demain, vous chassez l'armée anglaise et hissez le drapeau vert sur le château de Dublin, vos efforts s'avéreront vains si vous n'édifiez pas la république socialiste".

Et encore: "Envisager le nationalisme sans le socialisme — sans réorganisation de la société sur la base d'une forme plus vaste et plus développée de propriété commune, semblable à celle qui supporte l'organisation sociale de l'ancienne Erin — ne relève que d'une mentalité de **capitulation** nationaliste".

"La république irlandaise a vu le jour en 1949, mais les problèmes demeurent. On a fait le nationalisme sans instaurer le socialisme. Que l'on prenne conscience comme pour l'Irlande des divergences économiques et culturelles qui existent d'une part entre les Canadiens et les québécois et d'autre part entre les loyalistes protestants et les nationalistes catholiques me porte à soupçonner que peut-être certains ont tout intérêt à entretenir des antagonismes entre les diverses entités d'une population en les hérissant l'une par rapport à l'autre sur la base des manifestations de ces divergences et en les éloignant de l'identité même des causes de l'oppression des québécoises et des québécois.

"Le slogan "Tous pour le nationalisme, après on verra..." retarde d'autant le changement des règles de jeu du système capitaliste, car il porte à faire croire à la masse des québécoises et québécois que leur but en soi devrait être la souveraineté. Eh bien non! Le nationalisme ne pourra réussir et signifier la libération des québécoises et des québécois si de véritables infrastructures socialistes (pas socialisantes...) ne sont pas concurremment mises en oeuvre. La négation de ce principe est la négation du nationalisme.

*"Le social passe par le national. Fort bien! Mais le nationalisme est vide de sens s'il prend place dans un système capitaliste puisque, comme le dit si bien Vigneault: "...***les ministres sont à Washington, ce sont eux qui t'administrent...".**

Le tonneau, mais pas le fanal

Quand ce bon vieux Diogène cherchait un homme, il dissimulait sa nudité, nous dit-on, à l'aide d'un tonneau et brandissait bien haut un lumineux fanal. Quand M. Maurice Bellemare bat la campagne (et Outremont) pour trouver une tête à l'Union nationale, il peut, d'une main, taper fièrement sur un tonneau encore assez bien garni, mais il ne peut pas, de l'autre main, dresser son lumignon bien haut. Qu'on débauche le maire Pierre Desmarais ou qu'on lance M. Roch Lasalle dans une sixième carrière politique ne change rien à l'affaire: l'Union nationale a rempli dans le Québec de 1936 et peut-être dans celui de 1944 un rôle nécessaire, mais elle ne gagne rien à survivre interminablement à son utilité.



Maurice Bellemare

VENTE ÉTIQUETTE JAUNE

SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE PORTANT UNE "ETIQUETTE JAUNE"

Lois GWG Lee UFO LIBERTE Levi's TOP Wrangler



Exemple: CORDUROY Lee

JEANS BAGGIES OU JEANS 14 OZ. SPÉCIAL 2/$21.99

SIROIS JEANS

3835, rue Wellington Verdun (voisin du théâtre Odéon) 767-0327

3122, Chemin Chambly Longueuil 674-0225

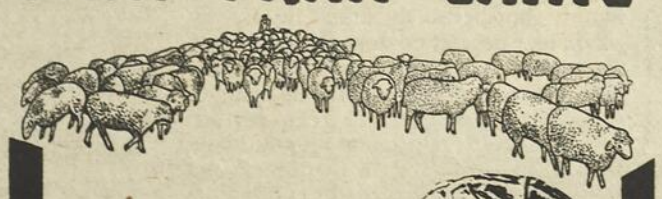
1887 est, rue Mont-Royal (coin Cartier) 525-4747

4057, est rue Sainte-Catherine (coin Pie IX) 527-0240

master charge

CHARGEX

JANI-FRAN LAINE



Laines du pays
laines importées
Tapisserie
Macramé et
accessoires

COURS DE CROCHET



522-5746

1111 Mont-Royal est,

USA: un budget militaire sans précédent

WASHINGTON (AP) — Le président Gerald Ford a demandé hier au sénat américain de voter le budget militaire de 101.1 milliards de dollars qu'il estime "absolument impératif" pour permettre aux États-Unis de demeurer au niveau de l'URSS.

Le chef de l'exécutif a reçu à la Maison-Blanche une délégation de quatre sénateurs auxquels il a fait ressortir que les dépenses militaires devront encore augmenter dans les années à venir, bien que le budget envisagé pour 1977 atteigne déjà un niveau record. "Nous sommes parvenus à un point critique et les États-Unis risquent d'être dépassés par l'URSS si des sacrifices financiers ne sont pas consentis", a-t-il dit.

Le secrétaire à la Défense, M. Donald Rumsfeld, qui a assisté à l'entrevue, a affirmé de son côté que "la stabilité" dans le monde exige" ces augmentations de crédits.

Le président Ford, qui doit également recevoir une délégation de la Chambre des représentants, compte transmettre son projet de budget militaire au Congrès cette semaine.

Ford met officiellement au rancart le mot "détente"

par Bernard Ullmann
de l'agence France-Presse

WASHINGTON — La "mise à la retraite" par le président Ford de l'expression "détente" ne signifie pas un changement de politique, mais simplement un changement de vocabulaire.

Telle est l'interprétation fournie mardi par la Maison-Blanche aux nombreuses demandes d'explications présentées sur des propos tenus la veille par le président Ford, dans une interview à une station de télévision de Floride, selon laquelle la "détente" a cessé d'être applicable pour définir les relations entre les États-Unis et les autres super-puissances.

Le secrétaire de presse de la présidence, M. Ron Nessen, s'est efforcé de convaincre les journalistes qui l'interrogeaient qu'il n'y avait rien de véritablement nouveau dans cette prise de position, et que le président Ford, tant en public dès le mois d'août 1975, qu'en privé, avait fréquemment exprimé son aversion pour un vocable, d'origine française, qu'il considérait comme "flou, confus, abusif et trompeur".

Pressé de questions, M. Nessen, a soutenu que l'abandon d'un mot dont la substance même est constamment dénoncée aussi bien par le rival de M. Ford pour l'investiture républicaine, M. Ronald Reagan, que par plusieurs des candidats démocrates, tels le sénateur Henry Jackson ou le gouverneur George Wallace ne s'inspirait en rien de préoccupations électorales. Il a néanmoins reconnu que des sondages d'opinion, montrant qu'une majorité d'Américains, tout en approuvant la recherche d'un "modus vivendi" avec l'URSS, jugeaient que la "détente" bénéficiait à Moscou bien plus qu'à Washington, avait amené le président à mettre publiquement au rancart un vocable mis à la mode par son prédécesseur, M. Richard Nixon.

Chacun a pu en tout cas constater que, au lendemain de l'interview de Floride, dans laquelle il s'en prenait en même temps, dans des termes particulièrement durs, au premier ministre cubain Fidel Castro — précédemment qualifié par lui de "hors-la-loi international", le président Ford jugeait également nécessaire de réaffirmer sa volonté d'accroître le budget militaire américain, pour maintenir l'équilibre des forces avec l'Union soviétique.

Ces derniers mois M. Henry Kissinger avait multiplié les mises en garde quant aux conséquences sur la "détente" de l'aide massive apportée par l'URSS au gouvernement de Luanda. Mais il avait toujours souligné la nécessité impérative pour lui de parvenir à un nouvel accord stratégique avec Moscou, sous peine de revenir à une ruineuse course aux armements thermo-nucléaires.

Aussi, la grande question que se posent à présent les observateurs est-elle celle de savoir si la conclusion d'un accord "Salt 2" demeure, dans la conjoncture électorale actuelle, l'un des impératifs de M. Ford, alors même que ses adversaires, qui mettent déjà en doute le respect par l'URSS de l'accord "Salt 1" ne manqueraient pas d'en dénoncer les dangers pour la sécurité des États-Unis.

Inculpée pour avoir traité aux hormones des mineurs homosexuels

MARSEILLE (AFP) — Un médecin marseillais, le Dr Elise Salem-Delachaume, accusée d'être à l'origine de traitements aux hormones sur une quinzaine de jeunes homosexuels mineurs a été inculpée d'atteinte à l'intégrité physique et à la santé par le parquet marseillais.



Les primaires du Massachusetts ont eu lieu hier et elles étaient surtout importantes pour les candidats démocrates. On voit ici le leader de la majorité à la Chambre, Thomas "Tip" O'Neil au moment où il votait, sous l'oeil attentif de Morris K. Udall, l'un des huit postulants démocrates.

Cette inculpation a été décidée en application de l'article 318 du cote pénal français qui punit "celui qui aura occasionné à autrui une maladie ou incapacité de travail personnelle, en lui administrant volontairement (...) des substances qui, sans être de nature à donner la mort, sont nuisibles à la santé".

Le Dr Elise Salem-Delachaume risque de 5 à 10 ans de réclusion criminelle.

C'est une plainte déposée le 4 octobre dernier par la mère d'un homosexuel ayant fait l'objet d'un traitement destiné à lui donner des "formes plus féminines" qui est à l'origine du déclenchement de l'action judiciaire.

Le jeune garçon qui se prostituait depuis l'âge de 12 ans, en avait 15 au moment des faits.

L'enquête a établi qu'il avait reçu 120 milligrammes de produits à chaque piqûre alors que les médecins interrogés ont précisé qu'on injecte une dose maximale de 5 milligrammes d'hormones lors des traitements de femmes ayant subi l'ablation d'organes génitaux.

bref monde

Juan Carlos à Washington

WASHINGTON (Reuter) — Le roi Juan Carlos et la reine Sophie d'Espagne se rendront en visite officielle à Washington les 2 et 3 juin sur l'invitation du président Gerald Ford, a-t-on annoncé à la Maison-Blanche. La visite soulignera l'importance que les Etats-Unis attachent à des relations étroites et harmonieuses avec l'Espagne, ajoutait-on. Elle rappellera aussi, cependant la célébration du bicentenaire des Etats-Unis, la contribution apportée par les Américains d'origine espagnole à la construction du pays.

Le crâne des "pique-bois"

LONDRES (AFP) — Pourquoi les piverts ne semblent-ils jamais souffrir de maux de tête? C'est la question que se pose la très sérieuse revue médicale britannique "The Lancet" dans son dernier numéro. Selon la revue, des recherches entreprises en Californie sur la structure osseuse des piverts ont démontré que la nature spongieuse du crâne de ces oiseaux leur permet de donner des milliers de coups de bec à des troncs d'arbres par jour sans pour autant souffrir de commotions cérébrales. Ces recherches, estime "The Lancet", pourraient un jour aboutir à la fabrication d'un casque révolutionnaire pour motocyclistes et coureurs automobiles. Un tel casque, au lieu d'être rigide, serait en effet fabriqué avec une matière spongieuse et molle capable d'absorber les chocs violents.

Le chef Red Fox est décédé

CORPUS CHRISTI (Texas) (AFP) — Le chef indien Red Fox, de la tribu de Sioux, est mort lundi à Corpus Christi, Texas, à l'âge de 105 ans. Personnage pittoresque, il affirmait avoir assisté alors qu'il n'était qu'un enfant, à la bataille de Little Big Horn, où Sitting Bull et ses hommes anéantirent en 1876 une brigade de soldats américains et leur chef, le général Custer. Toujours selon ses dires, Red Fox fut également témoin du massacre des Indiens de Wounded Knee par les troupes fédérales en 1890. Red Fox, qui avait connu Buffalo Bill, avait écrit des mémoires controversés sur sa vie.

George Brown quitte le Labour

LONDRES (AFP) — Lord George Brown, ancien secrétaire au Foreign Office et leader-adjoint du Labour, a démissionné mardi du Parti travailliste pour lequel il militait depuis l'âge de 15 ans. Lors George Brown, l'une des figures les plus truculentes du Labour, a pris cette décision, sans conséquence politique prévisible, parce que, selon lui, "le Parti travailliste n'est rien s'il cesse d'être le défenseur de la liberté individuelle". L'occasion de cette rupture, fracassante comme tant d'autres actes de la vie politique de George Brown, a été le rejet par la Chambre des Lords d'une motion limitant le monopole syndical de l'emploi (Closed Shop) dans le secteur de la presse. "Le Parti travailliste est devenu celui des gens en place, de l'establishment. Il refuse la liberté aux individus", a déclaré Lord George Brown avant d'ajouter: "J'ai rejoint l'armée de Soljenitzyne et de Sakharov et de tous ceux qui défendent la liberté".

Chili: moins d'argent à l'éducation

BUENOS AIRES (PL) — Près de sept mille jeunes Chiliens n'ont pas été admis aux universités pour la période académique, qui commencera ce mois-ci en raison de la réduction drastique du budget, imposée à l'enseignement supérieur par le régime fasciste. Les places universitaires disponibles dans les huit établissements pour le premier semestre 1976 de l'enseignement supérieur, sont inférieures de 6,748 places par rapport à la même période de l'année dernière, indiquent des informations de la presse chilienne.

Le 25e congrès a fait le partage entre les partis fidèles à Moscou et les autres

par Félix Bolo
de l'agence France-Presse

MOSCOU — Le 25ème congrès du Parti communiste soviétique entrera peut-être dans l'histoire comme "le congrès des divergences", vingt ans après le 20ème qui fut celui de la "déstalinisation".

Un débat idéologique sur des préceptes fondamentaux du marxisme-léninisme a en effet éclaté au grand jour pendant ce congrès, divisant les partis communistes entre ceux qui acceptent encore la ligne de Moscou et ceux qui refusent et affirment leur volonté de suivre une voie nationale indépendante vers le socialisme.

De toutes les déclarations qui ont été faites pendant le congrès d'un côté ou de l'autre, deux, venant de partis occidentaux, indiquent clairement la ligne de partage entre les "inconditionnels" et les "autonomistes".

L'une a été faite par M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du Parti communiste portugais. Il a réaffirmé la "cohésion de la famille internationale des communistes sur la base du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien".

Dans sa bouche, comme dans celle des communistes bulgares (les plus "inconditionnels"), l'expression "internationalisme prolétarien" implique l'acceptation de la prédominance de Moscou.

Quant au "marxisme-léninisme", il comprend tous les dogmes fondamentaux sur lesquels repose l'idéologie soviétique, notamment la "dictature du prolétariat".

L'autre déclaration est celle qui a été publiée à l'issue de l'entretien que M. Enrico Berlinguer, secrétaire du Parti communiste italien, a eu avec M. Leonide Brejnev.

Cette déclaration se contente de réaffirmer "la volonté commune de développer la coopération internationaliste des deux partis sur la base de l'amitié fraternelle et dans le respect de l'autonomie réciproque".



Photo AFP

Enrico Berlinguer
La coopération internationaliste plutôt que l'internationalisme prolétarien.

L'expression "internationalisme prolétarien" n'est pas mentionnée. Elle est remplacée par "coopération internationaliste" ce qui signifie que le Parti communiste italien ne reconnaît pas la prédominance de Moscou. L'autonomie du PC italien est soulignée. Toute allusion au "marxisme-léninisme" est éliminée.

A des degrés divers, les partis communistes de l'Est et de l'Ouest ont pris position autour de ces thèmes, s'alignant d'un côté ou de l'autre. Seuls du camp des partis communistes au pouvoir, les Roumains et les Yougoslaves ont soutenu la thèse de l'indépendance. Seul du camp des partis communistes d'Europe occidentale encore dans l'opposition, le parti portuguais a "fait allégeance" à Moscou.

Les partis communistes français, puis anglais, présents au 25ème congrès, ont pris des positions analogues à celle du parti italien, le plus puissant des partis communistes occidentaux.

En même temps, M. Santiago Carillo, secrétaire général du parti espagnol en exil qui, comme M. Marchais, n'a pas voulu venir à Moscou mais a préféré se rendre à Rome, a rejeté durement, lui aussi, le "modèle soviétique" vers le socialisme.

Inquiets de ce phénomène de "dissidence" communiste, les idéologues soviétiques, gardiens de l'orthodoxie marxiste-léniniste, ont condamné les "déviationnistes" occidentaux. Ils les considèrent comme des "opportunistes" et les avertissent qu'ils devront payer tôt ou tard leurs erreurs "qui ne mènent à rien" ou qui, selon l'expression de M. Brejnev, se traduisent toujours "par un préjudice pour le parti".

Quant aux observateurs diplomatiques dans la capitale soviétique, ils se demandent s'il s'agit, de la part des partis "autonomistes", d'une simple tactique destinée à favoriser la prise du pouvoir.

Le Comecon propose un accord-cadre au Marché commun

BRUXELLES (AFP) — Les ministres des Affaires étrangères des "neuf" ont donné une réponse en forme d'accusé de réception mardi à Bruxelles à la proposition du Comecon de conclure un accord-cadre avec la C.E.E.

De source informée, on apprend que les "neuf" ont chargé la présidente luxembourgeoise de remercier M. Gerhardt Weiss, vice-président du conseil de la R.D.A. de s'être déplacé au nom du Comecon à Luxembourg pour faire part des propositions du bloc économique des pays de l'Est à la communauté européenne. Le conseil des ministres rappelle également dans sa réponse que les suggestions du Comecon font suite à une série d'initiatives prises depuis 1972 par la C.E.E. pour normaliser ses relations avec le Comecon.

D'une manière générale, les "neuf" s'estiment satisfaits de cette reconnaissance — tardive — du Marché commun. Sur le plan concret, les ministres ont chargé la commission de la C.E.E. d'étudier d'une manière approfondie le projet d'accord soumis par le Comecon avant de donner leur réponse sur le fond au Comecon.

De source informée, on rappelle que les propositions du Comecon soulèvent de nombreux et difficiles problèmes. Par exemple, l'application de la clause de la nation la plus favorisée entre pays occidentaux et pays de l'Est soulève des questions de grande portée, c'est-à-dire l'adaptation des politiques économiques entre pays à économie libérale et pays à économie centralement planifiée.

Le MPLA n'a aucun projet d'invasion

(AFP) — "Il n'est absolument pas question pour le M.P.L.A. d'envahir la Namibie ou le Zimbabwe" indique-t-on mardi de source officielle, à Luanda, à la suite des informations faisant état d'une déclaration du président Neto à Brazzaville selon laquelle le M.P.L.A. "poursuivrait la lutte armée contre les racistes blancs au pouvoir en Namibie et en Rhodésie".

"Il s'agit-là — précise-t-on de même source — d'une mauvaise interprétation d'une déclaration faite par le président Neto réaffirmant que "le M.P.L.A. poursuivrait le combat jusqu'à l'expulsion des troupes sud-africaines en Angola".

En ce qui concerne l'aide aux mouvements de libération africains le président Neto devait déclarer: "Il est de notre devoir internationaliste d'aider les autres mouvements africains dans leur lutte de libération nationale, indique-t-on de même source, — mais il n'est absolument pas question pour nous — d'envahir la Namibie ou le Zimbabwe. Nous n'avons pas l'intention de dépasser nos frontières".

A plusieurs reprises, les dirigeants du M.P.L.A. ont réaffirmé leur soutien au Swapo, en précisant qu'il n'était absolument pas question "que le M.P.L.A. intervienne directement en Namibie".

SCRIBEC

45 est, rue Jarry, Montréal

387-2486

Secrétariat
Impression
Dactylographie
Photocopie Xerox

1-4	11¢
5-10	8¢
11-16	7¢

copies du même original

17-30	6¢
31-49	5¢
50-70	4¢

Format légal et papier couleur: 20% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

Impression offset

Copies	8½ x 11'	8½ x 14"
100	3.50	4.35
200	4.65	5.95
300	5.85	7.30
400	7.00	9.20
500	8.15	10.20
1000	11.70	14.60
5000	49.00	61.75



Selon un rapport de "Justice et paix"

L'armée rhodésienne assassine et torture des Africains

LONDRES (Reuter) — Des Africains sont assassinés et torturés et leurs villages incendiés par les forces de sécurité rhodésiennes, déclare la commission catholique "Justice et paix en Rhodésie" dans un rapport publié à Londres et dont a rendu compte, mardi, le Daily Mirror.

Le journal, qui a publié le rapport en première page, précise que les "informations horribles sur les atrocités" commises par l'armée rhodésienne ont été compilées par des missionnaires se trouvant sur place. La commission est composée de prêtres catholiques, d'avocats et d'assistants sociaux qui défendent les droits de l'homme en Rhodésie.

Le dossier cite le cas de trois frères. L'un d'entre eux a heurté par inadvertance le fusil d'un soldat rhodésien. Emporté par la colère, le soldat pointe son arme vers la tête de l'un d'entre eux alors que les trois sont alignés. Il fait feu, en tue deux et blesse le troisième avec la même balle. On propose cent livres sterling ($200) aux parents pour les frais d'enterrement et en guise de dommages et intérêts.

Une deuxième affaire rapporte que des soldats arrivés en hélicoptère dans un village après une attaque des maquisards nationalistes dans la région, ont fouetté une femme enceinte nommée Winnie et malmené une autre femme.

Enfants et vieillards

Le dossier cite une opération lancée par cinq hélicoptères et des avions dans un champ contre des personnes soupçonnées de se livrer à des activités de guérilla. Il s'agissait en fait de plusieurs enfants âgés de cinq à 14 ans. Deux d'entre eux ont péri et plusieurs ont été blessés.

Dans un autre village, les habitants ont été priés de sortir de chez eux à l'aube. Le commissaire de district leur a dit qu'ils abritaient des "terroristes" et que le village allait être détruit. Deux avions ont bombardé le village et les habitations encore debout ont été dynamitées. Plusieurs villageois ont été emmenés pour interrogatoire, un d'entre eux a subi des violences.

M. Silas Mutema, 56 ans, a été interrogé par les forces de sécurité. Voici des extraits de son dossier médical rédigé à l'hôpital: "Après des passages à tabac au commissariat de Kurova par la police, deux policiers blancs et deux Africains... qui ont utilisé des chocs électriques, des matraques et des coups de botte... il a été suspendu par les pieds avec des chaînes, la tête immergée dans l'eau jusqu'à suffocation... 22 doubles brûlures abdominales..."

La faim du monde avant la fin du monde

OXFAM

SECRÉTAIRE BILINGUE

- avec expérience
- heures de travail flexibles si nécessaire

Entreprise située à:

151 Chemin Rockland (coin Beaumont)

731-8571

REPRÉSENTANTS PROFESSIONNELS

Une compagnie québécoise établie depuis déjà 29 ans recherche des représentants professionnels pour des nouveaux postes.

Nous désirons:

- Homme agé de 22 à 30 ans
- Apparence soignée
- Possédant automobile récente
- N'ayant jamais fait de "vente-pression"
- Capable de voyager au Canada et aux Etats-Unis
- Bilingue ou bonne connaissance de l'anglais
- Expérience non nécessaire

Nous offrons:

- Salaire au-dessus de la moyenne
- Bénéfices marginaux complets y compris l'assurance-salaire
- Un entraînement complet

POUR RENDEZ-VOUS COMMUNIQUEZ AVEC LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

581-3573

C.L.S.C. KATERI

(Centre Local de Services Communautaires)

organisme de services de santé et sociaux de première ligne, rattaché à la loi 48 (Bill 65).

RECHERCHE:

MÉDECIN

RESPONSABILITÉS:
—Participe à la programmation et assure la gestion des programmes sous sa responsabilité.

FONCTIONS:
—Dispense des soins de première ligne.
—Mise sur pied d'une médecine préventive.
—Collabore aux programmes de santé communautaire dispensés par les infirmières.
—Travaille en profondeur en vue de cerner la maladie et ses causes grâce à un travail multidisciplinaire.
—Études sur les besoins de la population dans les domaines de la santé.
—Établir des contacts avec les établissements du réseau.
—Assurer la révision périodique des objectifs opérationnels des programmes sous sa responsabilité.

EXIGENCE:
—Omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins.
—Sensibilisé à la médecine communautaire.
—Volonté de travailler en équipe et auprès des groupes de citoyens.

TRAITEMENT:
—Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées, doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un "Curriculum vitae" avant le 19 mars 1976 à 5 heures P.M. à l'adresse suivante:

Claude Langlois, Directeur général
C.L.S.C. Kateri
124, boul. Marie-Victorin
Ville Ste-Catherine,
Cté Laprairie.

C.L.S.C. KATERI

(Centre Local de Services Communautaires)

OFFRE D'EMPLOI

Poste: Adjoint administratif
Service: Administration (direction générale)

Sommaire des responsabilités:
Sous l'autorité du directeur général, il est responsable de l'opérationnalisation des objectifs du C.L.S.C. au plan administratif et par conséquent, il est responsable de:

Tâches spécifiques:
—La préparation des budgets
—leur opération et leur contrôle
—la préparation des états financiers périodiques et annuels
—l'établissement des effets bancaires, la tenue des livres comptables
—l'application des clauses de la convention collective, concernant les bénéfices marginaux, les changements d'échelons du personnel, les programmes d'assurance et de retraite
—les achats, l'entretien et les réparations des biens mobiliers et immobiliers
—le contrôle des inventaires
—la préparation des contrats
—l'établissement des besoins matériels et financiers des différents programmes, en collaboration avec chacun des secteurs
—l'élaboration des procédures administratives et comptables
—il remplace le Directeur général en son absence
—il exécute toute autre tâche qui peut lui être confiée par le Directeur général.

Exigences:
—Aptitude à travailler en équipe multidisciplinaire
—un diplôme universitaire de 1er cycle en administration
—une bonne connaissance des techniques comptables utilisées dans les Affaires sociales (serait un atout)
—une expérience administrative dans un établissement public ou para-public est souhaitable.
—(une expérience exceptionnelle dans la gestion pourra suppléer en l'absence d'un diplôme universitaire)
—connaissance des méthodes de gestion par objectif.

Salaire:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

*Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **15 mars 1976 (5 heures p.m.)** à:*

C.L.S.C. KATERI
A/S Claude Langlois, dir. gén.
124, Boul. Marie-Victorin
Ville de Ste-Catherine
Co. Laprairie, P.Q.

carrières

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

PROFESSEUR

en relations internationales (plein temps)

Domaines privilégiés:
- Enseignement des cours: Introduction en Relations internationales et organisations internationales
- un champ d'intérêt en études régionales ou analyse des systèmes politiques d'Asie ou d'Europe de l'Ouest de préférence

EXIGENCES: Doctorat en Science politique

DATE D'OUVERTURE DU POSTE: 1er juin 1976

DATE DE CLÔTURE POUR LA RÉCEPTION DES DEMANDES: 31 mars 1976

Les candidats doivent joindre à leur curriculum vitae leurs diplômes, la liste de leurs publications et trois lettres de référence.

M. Robert Boily
Directeur
Département de Science politique
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal 101, P.Q.

VILLE DE SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE

RÉGISSEUR DES SPORTS

Le régisseur des sports est responsable au Directeur des Loisirs et Sports pour promouvoir, coordonner et administrer toutes les activités sportives destinées à la population et obtenir les facilités et les ressources nécessaires pour répondre aux loisirs de la clientèle à desservir.

EXIGENCES:
—Diplôme du 1er cycle en éducation physique ou récréologie
—expérience de quelques années dans l'animation de groupe
—bilingue
—avoir une connaissance des organisations professionnelles ou gouvernementales en matière sportive.

TRAITEMENT:
Selon l'échelle en vigueur.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 mars au:

SERVICE DU PERSONNEL
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
1585 rue Montarville
Saint-Bruno, Qué.

carrières

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

CENTRE HOSPITALIER ST-EUSÈBE

recherche les services d'un

CONSEILLER EN GESTION DU PERSONNEL

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur du personnel, la personne sera responsable de la sélection, de l'embauche et du roulement de main-d'oeuvre.

Exigences:

- D.E.C. en techniques administratives option personnelle et 2 ans d'expérience pertinente.
- La préférence sera accordée aux candidats possédant une formation universitaire.
- Expérience dans le secteur hospitalier serait un atout souhaitable mais non obligatoire.

Salaire:

Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 12 mars 1976 au:**

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Centre Hospitalier St-Eusèbe
585 boul. Manseau
Joliette

HÔPITAL NOTRE-DAME

Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal

INFIRMIERS(ES) DIPLÔMÉS(ES)

Aux finissants(es) des Universités et C.E.G.E.P.

—Nous avons des postes vacants dans toutes les spécialités:
—médecine, chirurgie, obstétrique, pédiatrie, psychiatrie,
—soins intensifs, soins coronariens, unité de choc, et unité de transplantation.
—Tous les postes sont offerts sur rotation d'horaire.
—Certains postes sont offerts sur horaire stable de soirée ou de nuit.
—Conditions particulières offertes aux permanentes de soir ou de nuit.
—Orientation spéciale de quatre (4) semaines: 31 mai, 12 juillet, 9 août et 7 septembre 1976.

INFIRMIERS(ES) AUXILIAIRES

Aux finissants(es) des Écoles Polyvalentes, option infirmier(e) auxiliaire.

—Nous avons des postes vacants dans toutes les spécialités: médecine - chirurgie - obstétrique - pédiatrie - psychiatrie.
—Tous les postes sont offerts sur rotation d'horaire.
—Certains postes sont offerts sur horaire stable de soirée ou de nuit.
—Orientation spéciale de trois (3) semaines les: 28 juin, 26 juillet, 23 août et 07 septembre 1976.

On demande aux personnes intéressées, de joindre à leur demande, une attestation de l'institution fréquentée ainsi que le dernier bulletin cumulatif, à:

M. Raymond Picard
Bureau du personnel
1560 est, rue Sherbrooke,
Montréal, Qué.

LE C.L.S.C. SAINT-HUBERT

recherche un

MÉDECIN

— qui désire partager ses connaissances avec le monde ordinaire;
— qui accepte de travailler d'égal à égal avec tous les membres de l'équipe;
— qui conteste la médecine traditionnelle, laquelle entretient les malades dans leur maladie;
— qui s'intéresse aux dimensions sociales de la santé.

Début du travail:

Entre avril et juillet 1976.

Faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 20 mars 1976 à:**

Serge Mongeau
Directeur Général
C.L.S.C. Saint-Hubert
3120 Montée Saint-Hubert
Saint-Hubert

HÔPITAL NOTRE-DAME

Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal

CONTREMAÎTRE
ENTRETIEN MÉNAGER

Exigences:
—diplôme d'étude secondaire;
—aptitude à diriger du personnel;
—expérience pertinente à la fonction;

Description:
—responsable d'une équipe de travail;
—planifie le travail, et en vérifie la quantité et la qualité.

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae **avant le 19 mars 1976 à:**

Mme Madeleine Gagnon
Bureau d'emploi
1560 est, rue Sherbrooke,
Montréal, Qué.

MÉDECIN

TÂCHE:

—S'occupe de la distribution des soins individuels de base et de prévention dans le sens d'une prise de conscience des causes socio-politiques de la maladie.
—De garde **un soir par semaine** et **une fin de semaine sur six.**

EXIGENCES:

—Omnipraticien diplômé
—Capable de travailler en équipe multidisciplinaire et avec des citoyens
—Se débrouiller dans les deux langues

Envoyez curriculum vitae à:

PIERRE PAGÉ
Clinique Communautaire
de Pointe-Saint-Charles
565 Dublin,
Montréal

CARRIERES & PROFESSIONS
35¢
LA LIGNE AGATHE

Université du Québec à Montréal

RESPONSABLE DES SERVICES ALIMENTAIRES

Sommaire de la fonction:

Sous l'autorité immédiate du Directeur du Service des Approvisionnements, assume la direction et le contrôle des cafétérias, casse-croûte et autres services alimentaires de l'institution.

TÂCHES ET RESPONSABILIT5S PRINCIPALES:

— Assure le fonctionnement et le développement des services alimentaires de l'Université. A cet effet, il cherche à accroître la productivité de son équipe, à améliorer la qualité des services rendus et à utiliser ses ressources au maximum.
— Distribue, coordonne et vérifie le travail des employés, effectue toutes les tâches requises par la gestion du personnel de son service, fait observer les politiques et règlements de l'institution et veille à l'application de la convention collective.
— Effectue, supervise et contrôle toutes les tâches administratives requises pour assurer le bon fonctionnement de son service: préparation et contrôle des budgets de fonctionnement et d'investissement, préparation des réquisitions de matières premières, préparation des rapports appropriés, etc...
— Développe et administre un système de statistique afin d'être en mesure de suivre et de contrôler les opérations du service et d'en analyser les coûts et l'efficacité.
— Prépare les menus et supervise les achats de produits.
— Etablit et met en application un programme d'entretien et de renouvellement de l'équipement.
— Voit à l'application des normes de salubrité et de sécurité.
— Se tient informé de l'évolution des connaissances techniques et pratiques pertinentes à la fabrication et à la distribution des aliments de même qu'au fonctionnement général de son service.
— Effectue toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par son supérieur.

Qualifications requises:

— Posséder un baccalauréat en nutrition, une année d'internat et un minimum de (5) années d'expérience pertinente ou toute autre combinaison de scolarité et expérience jugée équivalente.
— Posséder les qualités de leadership nécessaires à l'encadrement d'un personnel subalterne d'une trentaine d'employés.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant le 15 mars 1976 à 17 heures, au bureau 7210, 355 ouest, rue Sainte-Catherine ou à C.P. 8888, MOntréal H3C 3P8.

Textes de
Jacques Keable

Autopsie d'une co

Chartrand raconte sa version de la fin de semaine tragique

Le 8 octobre 1971, Réal Chartrand fête ses 28 ans. C'est un vendredi. Il est comme convenu, à l'extérieur de l'Institut Pinel et ne doit y revenir que le lundi soir, 11 octobre. C'est une ''longue fin de semaine'', le lundi, Jour de l'Action de Grâces, étant férié.

Ce jour même du 8 octobre, la Commission des libérations conditionnelles informe le Dr X, l'assistant-surintendant de l'Institut, de sa décision relative à la libération de Réal Chartrand. Cette réponse, c'est non. Et la date fixée pour la réouverture de l'étude du dossier est reportée de deux ans, en juillet 1973.

Une réunion rapide regroupe alors le médecin-traitant de Réal Chartrand, le Dr Mauffette, la psychologue Lise Deslauriers et le Dr X. La nouvelle est délicate à annoncer à Réal Chartrand. Il est convenu, alors, que ce sera Lise Deslauriers qui sera chargée d'annoncer la nouvelle, le mercredi 13 octobre au matin, à l'occasion d'une rencontre déjà prévue, avec Réal Chartrand.

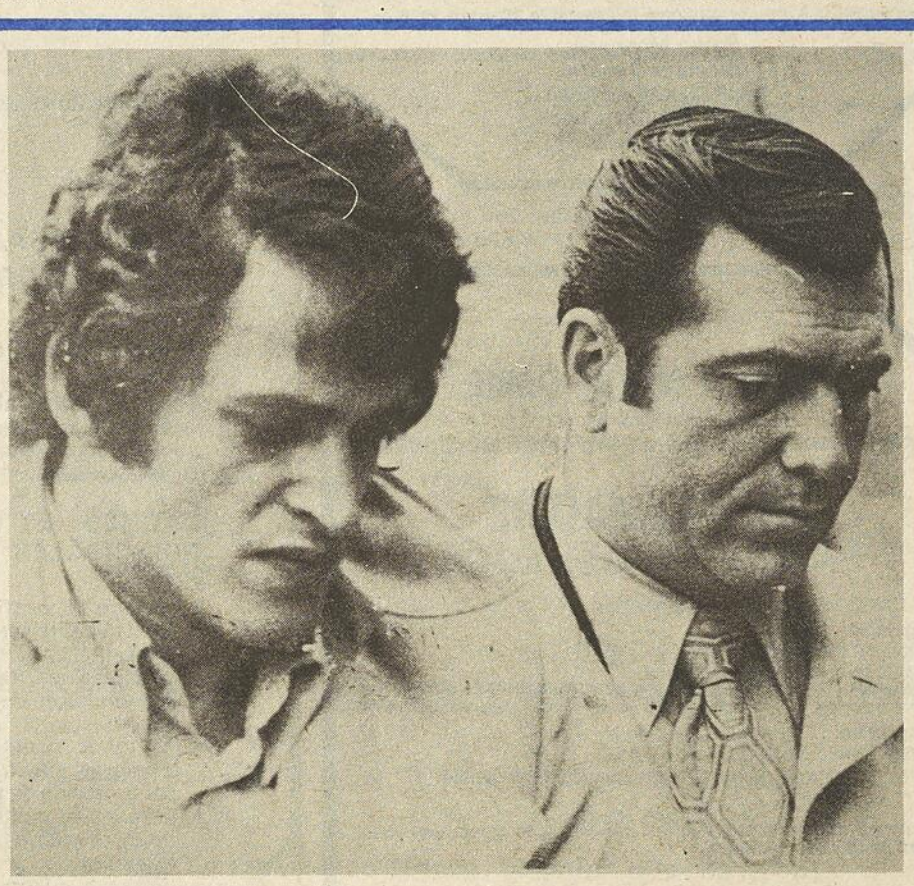


photo Allo Police

Longue fin de semaine

La fin de semaine qui commence sera longue. Cette période troublée comporte deux personnes seulement, le Dr X et Réal Chartrand. Ce qui se déroulera alors est sans témoins. Il faut donc aligner les versions des deux.

Dans le cas de Réal Chartrand, sa version ne sera jamais présentée officiellement: à la Commission Clément, on ne lui demandera pas de raconter en détail ces jours importants, de façon à ne pas nuire au procès qu'il devait subir plus tard. Sa version a été faite à de ses amis. Au procès, il n'a pas été appelé à témoigner.

Quant au Dr X, il a brièvement raconté sa version des faits, partiellement à l'enquête Clément, et par la suite au procès.

Le souper

Le samedi neuf octobre, Réal Chartrand accepte une invitation à souper que lui avait faite, la veille, le Dr X. Tous deux reconnaissent le fait.

Quant à savoir ce qui s'est passé, les deux versions sont très différentes.

Le Dr X raconte que, comme convenu, il est allé chercher Réal Chartrand chez la mère de ce dernier. Puis, ils se sont rendus au restaurant où ils ont mangé. Le temps d'un repas ordinaire, soit environ une heure.

A la suite du repas, poursuit le médecin, ils sont sortis. Puis, le Dr X s'est arrêté à une pharmacie pour y acheter un calmant du nom de ''Doriden'', à l'intention de l'un de ses amis.

C'est à ce moment, précise le médecin que Réal Chartrand se serait emparé de la bouteille de médicaments. Puis, le Dr X laisse Réal Chartrand là où il l'avait pris.

Enfin, le Dr reconnaît qu'il n'a pas avisé les médecins de Réal Chartrand de cet incident.

La libération

La version de Réal Chartrand est toute autre. Il déclare qu'à l'occasion de cette rencontre, le Dr X se serait présenté avec une bague et qu'il lui aurait demandé de la lui passer au doigt.

Réal Chartrand, qui déclare n'éprouver aucune agressivité particulière face à l'homosexualité, ajoute cependant qu'il n'aime pas qu'on tente de l'y amener. Aussi, raconte-t-il, c'est après beaucoup de réticence que, pour avoir la paix, il aurait accepté de passer, rapidement, la bague au doigt du médecin.

Puis, poursuit encore Réal Chartrand, excédé par les propositions du médecin, il lui aurait répliqué que tout ça ne l'intéressait pas, qu'il avait une maîtresse qui attendait un enfant de lui, bref qu'il ne voulait ''rien savoir''.

C'est à ce moment, dit Réal Chartrand, que le Dr X aurait laissé savoir que, de toute façon, la Commission des libérations conditionnelles avait fourni sa réponse et que c'était non.

Le repas prit rapidement fin, ajoute Réal Chartrand. Les deux sortent du restaurant et c'est alors que le Dr X serait allé acheter des calmants, les fameux ''Doriden'', qu'il aurait donnés à Réal Chartrand qui précise que le médecin, visiblement regrettait de s'être échappé. Puis, Réal Chartrand rentre chez lui.

Le Dr X, pour sa part, jure que, jamais il n'a annoncé à Réal Chartrand la décision de la Commission.

"Contre-indiqué"

Les deux hommes conviennent donc cependant que Réal Chartrand a obtenu, ce soir-là, des Doriden, même si leur version des faits diverge. Les Doriden sont un calmant hypnotique.

Pour le médecin-traitant de Réal Chartrand, le Dr Mauffette, ce médicament était contre-indiqué. Interrogé par Michel Proulx, avocat de Réal Chartrand, à la Commission Clément, Mauffette déclarera: **''Il m'apparaît inconcevable que le Dr X prescrive une médication à un patient de l'Institut, patient qui relève d'un coordonnateur d'unité, en dehors de l'Institut, sans même en aviser ce même coordonnateur d'unité''.**

Et le Dr Mauffette précise que la seule solution est d'aviser le médecin-traitant, dans le cas où un patient de l'Institut est anxieux et nécessite une médication. Et si le problème est grave, il faut tout de suite demander l'hospitalisation, ajoute le Dr Mauffette.

—Est-ce que vous auriez trouvé imprudent si, dans un état d'agitation, on avait fait prendre à Réal Chartrand des Doriden et qu'on le laisse aller comme ça?'' demande le commissaire-enquêteur Clément au médecin-traitant Mauffette.

''Oui, j'irais même jusqu'à dire que c'est imprudent (—). Tout particulièrement dans le cas de Chartrand, c'était pas indiqué, parce que justement, moi j'avais essayé pendant plusieurs mois de le débarrasser de l'habitude d'ingurgiter des médicaments, narcotiques et sédatifs majeurs, alors ça c'est une autre raison qu'on n'avait de ne pas introduire un Doriden là-dedans...''

Hallucinations

Réal Chartrand raconte que le lendemain matin, le samedi 10 octobre, après une nuit d'insomnie, il se retrouve seul dans la maison de sa mère, partie à l'extérieur.

A ce moment, comme la chose s'était produite quelques années auparavant au pénitencier, Réal Chartrand raconte qu'il a été sujet à des hallucinations. Effondré, ayant perdu confiance dans le Dr X, Réal Chartrand soutient que les voix qu'il entend sont contradictoires. D'une part, il entend qu'on lui dit de liquider définitivement le Dr X; d'autre part, il entend des voix qui lui dictent le contraire. Il aurait opté, enfin pour la solution radicale et décidé de se défaire du Dr X.

C'est ainsi, poursuit-il, qu'il entrera en contact, ce samedi, avec un ami dans ''le milieu''. Il se procurera ainsi des armes.

La fin de semaine se déroulera dans une tension extrême. Il ferme à peine l'oeil.

Le lundi soir 11 octobre, comme convenu, il entrera à l'Institut Pinel. Il y entrera, précise-t-il, armé de son pistolet Cheska. Il réintègre sa chambre. Un gardien remarquera qu'il fume, pendant la nuit...

Un hold

Le matin du 12 octobre, r... une nuit blanche, Réal Chart... l'Institut très tôt. La direction de... qui n'est prévenue de rien, le s... comme prévu: la nouvelle du refu... ration conditionnelle demeure ... crète pour les responsables du ...

Il monte dans sa voiture d... ''lift'' à un patient de l'Institut ... pouce vers la ville. Ce patient a... Réal Chartrand, à cause de sa ... croisière.

Rendu chez sa mère, p... Chartrand, il téléphona au Dr ... dence, et lui dit qu'il veut le v... important. Ce dernier lui fixe ... vous chez M. Muffler, où les deu... vent peu après.

La rencontre

Le Dr X, interrogé sur ... ments de ce matin, déclarera que ... trand voulait lui emprunter de l'a... aussi que tout avait l'air de bie... Réal Chartrand ne présentait a... particulier d'anxiété.

Lors de cette rencontre, r... X, il a donné un chèque de $130 à ... trand, puis il a filé vers l'Institut ... dait son travail.

Réal Chartrand, pour sa p... des choses fort différentes, m... comme il le dit, quelques blancs ... pour ce qui est de ce jour.

Ce matin-là, dit-il, les hal... se poursuivaient et les voix qu'... donnaient des ordres contradic... souvenirs sont confus, raconte ... trand qui dit se souvenir de bribes ... sations, d'images . . .

Ainsi, raconte-t-il, il se s... s'être retrouvé dans sa voiture, av... Puis, ce dernier constatant qu'il ... l'air bien, l'aurait invité à prend... Réal Chartrand se souvient, dit-il ... taurant, il voyait le Dr X comm... des lunettes d'approche, mais à l'... tit et loin.

Puis, il se souvient vag... s'être retrouvé encore dans ... d'avoir pris le chèque de l'... maladie que le médecin y avait ...

S'organiser

Réal Chartrand poursuit a... cit: il se rend à la caisse populair... avec le chèque. Il est encore tô... n'est pas ouverte, il attend. Puis ... res, il touche l'argent.

Il se rend ensuite dans u... des environs, secteur Beaubie... Laurent. De là, raconte-t-il, il télé... ami pour obtenir une automobile ... lui indiquera où en trouver une: ... val.

Réal Chartrand se rend a... qué et s'empare de la voiture, u... l'année, portant une plaque de g... 4645. Il est alors décidé, dit-il, à ... tomber. Il se sent fini. Il sait, dit-... commettre un hold-up, mais ig... comment.

Revenu au centre de Mo...

old-up qui tourne au drame

Ste-Catherine, Réal Chartrand s'achète le "kit" complet, raconte-t-il: perruque, cagoule, gants. Il passe à un cheveu, dit-il, de descendre un policier affecté à la circulation et qu'il voit comme entouré de médaillons, précise-t-il.

Ainsi équipé, il se met en route vers le nord de Montréal. Peu avant trois heures de l'après-midi de ce 12 octobre, il s'arrête devant la succursale de la Banque provinciale de Ste-Thérèse.



photo Allo Police

Un vol lent

Perruque sur la tête (**"mes cheveux dépassaient,"** dit-il . . .) mais sans cagoule et sans gants, il s'amène à la porte, verrouillée, de la Banque. Sa voiture est stationnée juste en face. Il se fait ouvrir la porte en se présentant sous le nom qui paraissait sur l'enregistrement de la voiture volée.

On lui ouvre, il entre. Il y a déjà deux clients dans la banque. Deux autres s'y ajouteront pendant que Réal Chartrand converse avec le gérant.

Cinq minutes plus tard, il annonce enfin, pistolet au poing, qu'il s'agit d'un hold-up. Il enferme les clients et le gérant dans la salle de toilette et commence à se servir. De l'extérieur, la femme du gérant verra alors une scène qu'elle trouve bizarre: un client, seul, du côté de l'administration!

Réal Chartrand s'empare alors de $1,268. C'est ce que les banquiers appellent le "paquet-voleur", c'est-à-dire de l'argent marqué, à l'intention des voleurs novices!

Puis, il met son pistolet en poches, sort de la banque, monte dans la voiture, puis démarre lentement! . . .

La Presse du lendemain signale d'ailleurs cette attitude étrange pour un voleur de banque: **"Le malfaiteur ne semblait pas tellement craindre une intervention de la police puisque, selon les témoins, il a mis plus de cinq minutes à commettre son délit. D'ailleurs, toutes les personnes présentes dans la banque au moment du vol ont pu fournir une description détaillée de l'individu, de même que le numéro des plaques de la voiture dans laquelle il a pris la fuite."**

Un "stop"

La "fuite", d'ailleurs, se déroule étrangement: il garde sa perruque sur la tête, ne change pas de voiture (comme il le faisait lors de vols précédents), ne change pas de plaques d'immatriculation, et circule ainsi.

Puis, il respecte le "stop" au coin de la rue. Ce faisant, il se trouve côte à côte avec une voiture de la police, non identifiée. Un échange de regards suffit: la police reconnaît facilement l'h[illegible] on vient de lui décrire, la voitur[illegible]rs, c'est la poursuite, de courte dur[illegible]

Réal Chartrand conduit sa voiture dans un cul-de-sac. Il s'arrête forcément bientôt, sort de sa voiture, éprouve quelque difficulté à s'emparer de la carabine automatique qui est sur le banc arrière, puis file derrière les maisons.

Le drame

L'un des deux policiers qui le pourchassent court aussitôt derrière Réal Chartrand. Que se passe-t-il exactement? Ici encore, il n'y a pas de témoins.

La version policière dit ceci: le jeune policier Gabriel Labelle, 23 ans, court derrière Réal Chartrand. Comme avertissement, il tire trois coups de feu en l'air. En riposte, Réal Chartrand se retourne et, de deux balles, abat le policier. Il n'y a pas d'autres témoins que Réal Chartrand lui-même qui raconte ainsi l'événement: le policier Labelle a tiré un coup en l'air, dit-il. C'est alors qu'il s'est retourné vers lui pour dire: "Tue-moi" ou "Tire-moi". Le policier, dit Réal Chartrand, surpris, a tiré deux fois mais l'a raté. C'est alors, raconte Réal Chartrand, qu'il s'est retourné, qu'il a tiré une première balle qui a atteint le policier à la jambe. Ce dernier s'est alors penché, dit-il, et la deuxième balle devait l'atteindre au coeur.

Consternation

Les événements du reste de cette journée sont bien connus: Réal Chartrand pénètre dans la maison des Sanche, à Ste-Thérèse. Il garde alors en otage une jeune adolescente d'une douzaine d'années. Pour ne pas l'effrayer, il lui dira qu'il est policier et qu'il surveille un voleur qui est dans les alentours . . .

L'adolescente ne fera aucun problème, reprochant même à Réal Chartrand, à un moment donné, de laisser tomber sa cendre sur le tapis! . . .

Autour de la maison, c'est la consternation: les policiers et les badauds accourent en grand nombre. Aux avocats et journalistes qui s'approchent de la maison, pour négocier, et qui demandent à Réal Chartrand si leur sécurité est assurée, il répond que sa carabine est dirigée contre lui et que si quelqu'un a quelque chose à craindre, c'est lui.

On évite alors d'informer Réal Chartrand de la mort du policier. On dit qu'il est blessé et a été transporté à l'hôpital.

Dans la maison, Réal Chartrand téléphone beaucoup et reçoit plus d'appels encore: les postes de radio l'interviewent "en direct". Au journaliste de The Gazette, qui rapportera ces propos dans l'édition du lendemain, et qui avait demandé: **"Pourquoi avez-vous fait ce vol: à cause de difficultés financières?,** Réal Chartrand répondra: **"Non. Pas pour l'argent ni à cause des dettes".** Le journalistes poursuit: **"Pourquoi avez-vous volé une banque, si vous n'avez pas besoin d'argent?"** Réal Chartrand réplique: **"Je ne peux pas vous dire ça . . ."**

Au cours de cette journée, comme le noteront les nombreux articles publiés alors, Réal Chartrand aura changé d'idées souvent. Ces idées étaient incohérentes, disent les témoins . . .

Puis, c'est la fin: il sort sous les éclairs de magnésium des photographes, entouré d'avocats, de policiers et de journalistes. Il ignorera, jusqu'au lendemain, la mort du policier. On le conduit d'abord à un motel, question de manger. Puis, ce sera Parthenais, à l'aube du 13 octobre.

éditorial

par
Yves
Michaud



Les autres Québécois

L'investiture que les militants du Parti québécois du comté de Laurier viennent d'accorder à un Québécois d'origine grecque, M. Ionis Kambites, est révélatrice de la politique d'accueil du PQ à l'endroit des minorités ethniques du Québec, autres que francophones. Elle traduit, dans les faits et dans l'esprit des militants, l'évolution normale d'une formation politique vers le plus large rassemblement possible de tous les citoyens, soucieux de bâtir ici, en ce lieu et en ce territoire, un avenir qui leur soit propre, affranchi des longues tutelles qui plombent les espoirs de souveraineté d'un nombre grandissant de Québécois.

A sa fondation, dans les combats de ses premières années, il était fatal que le PQ se braquât sur la collectivité francophone pour rallier le gros des troupes à son projet indépendantiste. Il était non moins fatal que le début de la longue marche vers la souveraineté entraînât une surchauffe des sentiments nationalistes et une hostilité apparente à l'égard des minorités ethniques, autres que francophones, trop longtemps assimilées à la minorité anglophone. Le petit livre de M. Bernard Smith sur la loi 22 et la politique linguistique du Parti québécois, nous rappelle opportunément que les anglophones du Québec ne comptent que pour trois ou quatre pour cent de la population du territoire. Le reste des non-francophones étant composé des communautés italienne, grecque, portugaise, de ressortissants de l'Europe centrale et d'Américains.

Le jeu de la souche minoritaire anglophone du Québec, rappelons-le, est d'assimiler tous les non-francophones à ses valeurs et à ses intérêts. Un jeu fort bien réussi. C'est ainsi que les trois quarts de la population scolaire du Protestant School Board of the Greater Montreal (CPSBGM), est composée d'élèves dont les origines ethniques et linguistiques sont autres qu'anglophones. Faut-il rappeler également que nous sommes le seul peuple au monde à octroyer à un groupe minoritaire qui représente quatre pour cent (4%) de sa population, c'est-à-dire les Québécois anglophones, des instruments d'assimilation aussi honteux et déshonorants que la loi 63 ou la loi 22, au nom d'une perversion du libre choix des parents en matière d'enseignement et surtout en raison de la soumission de nos gouvernements à des intérêts auxquels ils sont étroitement associés?

Le plus lucide et le plus cohérent dans l'analyse de cette situation a été ce porte-parole de la communauté italienne de Montréal qui déclarait, il y a quelques jours, en avoir jusque là des prises d'otages effectuées par les groupes francophones et anglophones dans les communautés ethniques et servant au marchandage politique des uns des autres. "Les Québécois d'origine italienne, dit-il, sont prêts à se rallier à la majorité francophone du Québec, à la condition expresse que tous soient traités sur le même pied, quelle que soit la langue maternelle des nouveaux venus au Québec."

La question de l'intégration des Québécois de toutes origines à la vie francophone passe d'abord par l'école. Il y a certes d'autres facteurs comme l'environnement culturel, les attitudes fraternelles de la majorité à l'endroit des minorités, les conditions de travail, l'égalité des chances sans égard aux crédos et à la consonnance des patronymes, mais ils viennent après le creuset scolaire, là où s'appréhendent pour la vie les premières valeurs, là où s'ébauchent les comportements des futurs adultes.

En clair, le maintien d'un double système d'enseignement public, francophone et anglophone, du seul fait qu'il accorde des privilèges abusifs et assimilateurs à un groupe minoritaire qui représente trois ou quatre pour cent de la population, constitue non seulement une aberration politique mais un déni de justice à l'endroit des autres groupes minoritaires qui vivent au Québec.

Ce qui est dit par le porte-parole de la communauté italienne vaut pour les Québécois d'origine grecque, portugaise, allemande, juive ou autres. Ensemble, les non-francophones comptent pour vingt pour cent de la population québécoise. Ils représentent une partie essentielle de la spécificité québécoise et constituent un enrichissement au patrimoine commun.

L'élection récente de M. Ionis Kambites (d'origine grecque) à la convention péquiste de Laurier, celles de M. Paul Unterberg (d'origine juive) dans Fabre, de M. Antonio Brujno (d'origine italienne) dans Abitibi-est, de M. John Luck (d'origine anglophone) dans Gatineau, aux élections législatives de 1973, témoignent du souci d'ouverture du Parti québécois vers des groupes de citoyens tout aussi intéressés que nous à faire du Québec une terre d'accueil et de liberté. Cette politique de main tendue met en relief des aspects importants de la réalité québécoise et pourrait être le prélude, dans le domaine linguistique et scolaire comme dans tous les autres secteurs de notre vie nationale, de nouvelles solutions tendant à une coexistence harmonieuse de la majorité francophone avec tous les groupes ethniques, culturels et linguistiques qui vivent dans ce pays si proche.

Un pays que nous pourrons bâtir à notre image et à notre ressemblance, avec la contribution féconde de tous les Québécois qui, sans distinction d'origine ou de langue, partagent avec nous les mêmes espérances.

opinion

par
Pierre
Vadeboncoeur



Le portrait du décomposé

Albert Memmi a dessiné le portrait du colonisé, mais il y en aurait un autre à faire, incomparablement plus désolant; celui d'un peuple vaincu, ayant voulu renaître mais vraiment défait une nouvelle fois, non tout à fait par la force brutale, mais par l'histoire, par la déculturation, par la démographie, par l'impérialisme économique, par la subtile politique anglo-saxonne de composition apparente et de domination certaine, ou par sa propre faiblesse ou corruption, et par la revanche de tous ceux qui, l'entourant ou vivant chez lui, prendraient enfin sur lui un pouvoir définitf, lui, le faible, lui, pourtant l'ennemi, mais désormais entièrement dépossédé, s'abandonnant, fini, méprisé, mais néanmoins encore combattu, encore éliminé quotidiennement, peuple-épave, peuple-vestige, aztèque, impuissant contre quiconque mais tout de même jugé l'ennemi de tous, dernier de l'échelle sociale, historiquement dérisoire, l'exploité par excellence, repoussoir de la force et de la richesse triomphantes, le sans-allié, lui qui avait pu prétendre à la possession d'un pays et d'une loi, mais qui ne serait plus rien dans son propre et immense territoire que le supplanté de tous les autres, par la grâce de cette rigueur et de cette justice innommable de la domination, qui ne fait rien à moitié. Il y a des peuples comme celui-là, ou lui ressemblant d'une façon ou d'une autre. Il y a les Noirs des Etats-Unis. Il y a les populations frontalières de couleur. Il y a les Acadiens. Il y a diverses minorités misérables mais encore cohérentes ou marquées du signe indélébile de leur origine. Il y a les frogs de partout et les canucks de Kerouac. Il y a aussi les Indiens, bien sûr.

Mais ce portrait n'est pas encore fait, ou en tout cas il n'est pas aussi célèbre et aussi bien buriné que celui du colonisé. Il faut pourtant savoir par avance ce qu'il advient d'une force qui tombe et qui, après la défaite, n'est pas de celles qui, comme les pays souverains ayant guerroyé, continuent malgré l'échec de subsister par la puissance du nombre, du gouvernement autonome et des frontières. Il faut connaître les lois de ce destin de la dissolution politique, psychologique, culturelle, et probablement économique et sociale aussi, et ce que cela peut signifier que d'appartenir à une race irréversiblement prolétarisée.

Le point d'irréversibilité.

Il y a une autre face au portrait du colonisé que celle de sa déchéance, car il y a celle de son redressement, de sa lutte, de la restauration de son intégrité, et finalement du rétablissement de sa souveraineté. Mais il n'y a pas d'autre face au portrait d'une nation investie et intimement décomposée, changée en minorité veule et sans force, et de la sorte emportée inexorablement par l'histoire dans son destin d'inférieure.

Seulement, ce portrait à une seule face, il importerait de le tracer. Je ne sais exactement ce qu'on pourrait y voir, mais on peut aisément imaginer le genre de choses qu'il révélerait. La condition d'inférieur chronique peut avoir quelques petites conséquences. La dégradation nationale, politique, culturelle et linguistique aussi. Il y a des cas de minorités à jamais impuissantes, ridiculisées et haïes. C'est de leur situation que je parle. Il ne serait pas mauvais d'explorer quelque peu et avec méthode les différents aspects de leur interminable épreuve. Cela nous instruirait pendant qu'il en est encore temps.

vous avez la parole

La vie à respecter

Je lutterai contre l'avortement, le jour où les membres d'un certain mouvement, se servant du prestige des quelques lettres précédant ou suivant leur nom, mettront autant d'énergie à empêcher leurs semblables de mourir de la faim, de la guerre, des accidents de la route et de travail, des mauvaises conditions médicales, de l'exploitation sous ses formes les plus générales et les plus pernicieuses, parce que là aussi, il y a VIE a respecter. Et celle-ci est d'autant plus riche et précieuse qu'elle a développé de nombreuses ressources, utiles à la société, et elle répond souvent de plusieurs responsabilités familiales.

Peut-on sincèrement lutter en faveur du respect de la vie à sa phase préparatoire et à sa naissance, lorsqu'on fait si peu pour assurer le maintien pour la vie qui connaît les stades ultérieurs de son évolution?... Si les membres de ce mouvement luttaient aussi énergiquement afin de faciliter la régulation et la planification des naissances, et afin surtout de permettre des conditions économiques et sociales favorisant la naissance et l'épanouissement de la vie, auraient-ils tant à lutter contre l'avortement?

Est-il plus efficace de lutter contre les effets plutôt que de lutter contre la cause? Où est la logique?...

Ronald G. Rochefort
Montréal

vous avez la parole

Epargne retraite et logement

Dans les quatre articles parus le 17-02-76 sur les plans d'épargne retraite et logement, je n'ai jamais rencontré, même dans la publicité, autant d'erreurs réunies en aussi peu d'espace.

Le rédacteur de ces lignes aurait grand intérêt à relire les articles 146 (REER) et 146.2 (REEL) de la loi de l'impôt sur le revenu fédéral.

En résumé, les erreurs les plus flagrantes se retrouvaient sur l'interprétation qui était donnée des régimes enregistrés d'épargne retraite.

La loi stipule que le maximum admissible à un REER est 20% (non pas 10%) du revenu gagné avec une limite de $4,000 par an pour ceux qui ne bénéficient pas d'un régime de pension collectif. Pour ceux qui profitent de cet avantage chez leur employeur, le maximum est réduit à $2,500 moins leur contribution enregistrée de pension.

La loi, telle que conçue, ne constitue pas un échappatoire à l'impôt mais un moyen de préparer sa retraite et, le taux moyen de rendement auprès des différentes institutions qui en offrent est de 8% selon le nombre d'années d'accumulation.

Dans l'article "Mais attention on n'y gagne pas toujours"! la comparaison ne saurait être plus boiteuse.

D'abord vous faites un escompte du 1er $1,000 d'intérêt mais vous ne tenez aucunement compte que dépasser le premier $1,000, les intérêts que percevra la personne contribueront à augmenter son revenu imposable de sorte qu'en conservant votre exemple (à 10%), les dernières années, la personne verra son revenu augmenter de $2,000 à cause de sa rentrée d'intérêt.

Vous avez cependant oublié (....) de dire que le 1er $1,000 de revenu d'un REER ne sera pas imposable (110.2) à la retraite et ce sans nuire au $1,000 d'intérêt (article 110.1).

En tant que souscripteur du journal et fidèle lecteur, je crois que vous avez manqué une belle occasion d'inviter vos lecteurs à souscrire à de tel plan auprès d'institution québécoise car l'indépendance économique est aussi à faire.

Denis Savard - Rimouski

NDLR: pour ce qui est du pourcentage réel admissible (20%) et de la nuance entre ceux qui n'ont droit qu'à $2,500 et ceux qui peuvent aller jusqu'à $4,000, vous avez parfaitement raison. Je reconnais mon erreur et vous remercie de la correction. Pour ce qui est de l'évaluation de la rentabilité, mon intention n'était pas de démontrer que ces REER étaient toujours mauvais, mais bien que sous certaines circonstances, on n'y gagnait pas toujours (j'ai pris l'exemple d'un investisseur qui n'aurait que $1,000 à placer, et avec un REER n'offrant que 7%, ce qui est très fréquent). En d'autres circonstances (un investisseur qui a déjà d'autres placements par exemple) la situation est toute différente. L'article n'avait comme but que de démontrer que mieux valait faire quelques calculs, planifier un peu, comparer les avantages, avant de se lancer. Je maintiens cette conclusion. C'est par cette "prévoyance" que passera l'indépendance économique.

Pierre Sormany

Bouchée à la reine

La reine d'Angleterre viendra ouvrir NOS Jeux olympiques. Liz tient à mêler sa tête (ou sa tête mêlée, je ne sais) couronnée d'or aux têtes couronnées de lauriers des Jeux de Montréal. Elle viendra, Trudeau et Bourassa ont parlé par la bouche de leurs canons. D'une certaine façon le terrain s'y prête fort bien: on possède d'immenses terres de la Couronne; le Québécois déguste les sacres; la reine est une mordue de l'équitation et au Québec on parle "joual", et puis, ne sommes-nous pas habitués à faire les dos fins devant les Anglais?

Au déclin de l'Empire romain les empereurs devaient donner du pain de ces jeux au peuple; ici, au Québec, le peuple devra donner du pain (because les coûts de la visite) et des Jeux à la reine. Toutefois il y a de fortes différences d'opinions au Canada sur la venue royale. Dans l'Ouest on est fier de Philippe, le prince qu'on sort, pour cette grande occasion; tandis que dans l'Est, au Québec, on grince des dents, ou on grince dedans, contre la reine qu'on rentre de force pour nous humilier. Il faut dire que ces divergences d'opinions vont de soi parce qu'au départ la situation est viciée; Jules Léger n'est-t-il pas le vice-roi du Canada?

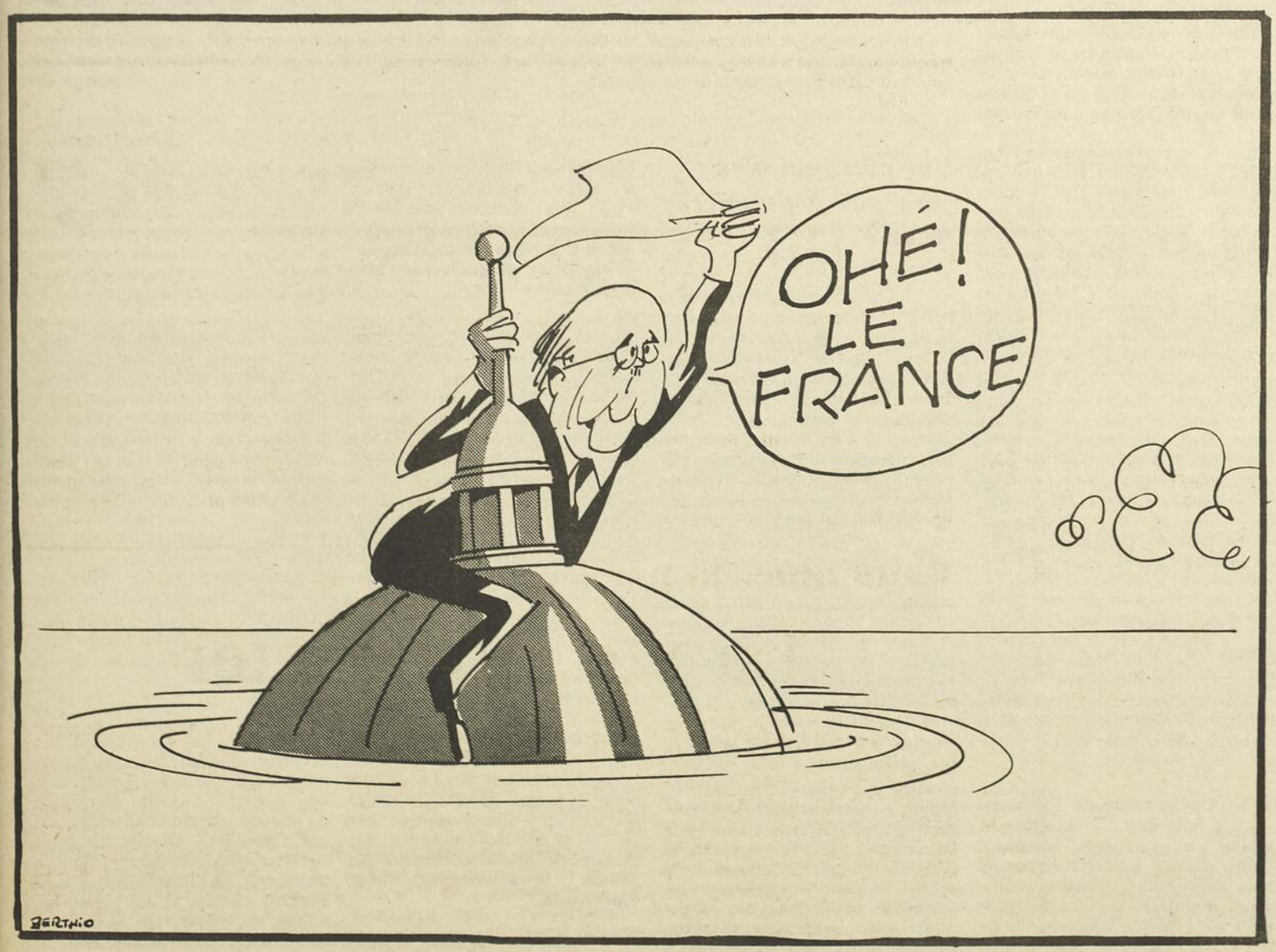
Mais il n'y a, paraît-il, rien à faire "notre monarque" (comme pour la margarine qui sert à apprêter les humbles plats) est déterminée à apostropher ses sujets par ses attributs royaux et à être le complément circonstantiel de nos Jeux. Bourassa, Trudeau, Drapeau (BTD comme dans le commercial: la Banque TD qui veut t'aider) en ont décidé ainsi dans leur arrogance de roitelets et leur mépris royal du peuple québécois. Ce trio dramatique entraîne le Québec dans une situation explosive qui sera un vrai test du degré de notre nationalisme et constituera un "all test" royal.

Pourtant nos dirigeants savent que "le Québec n'est pas une province comme les autres". Par exemple, ceux qui parlent la langue "d'yes" parlent de Banc de la reine, tandis que les parlants d'oui veulent mettre la reine au banc; les gastronomes "d'yes" parlent de bouchée à la reine, durant que les mangeurs d'oui disent que la reine est bouchée de ne pas comprendre notre situation.

Que faire pour la déboucher? Que Babeth aille dans une petite villle de SON pays, où il y a de vrais "jouaux",, pour y faire une longue cure au sel d'Epsom.

P.S.: Si, malgré tout bon sens, la reine d'Angleterre venait quand même présider NOS Jeux, je suggère que pour illustrer notre comportement étrange, on loge Leur Majesté (aux Anglais) sur l'Ile Bizard...

Paul Meunier
Saint-Hilaire



Lettre à la BD

Bravo Hurtubise pour tes merveilleux dessins du 6 et du 10 février sur l'hiver! Voilà de la poésie sur ici et maintenant. Bravo pour tout le reste de la bande aussi, bien sûr!

Bravo Tanguay et Le Prohon. C'est vous qui me faites sourire dans le métro le matin.

J'espère que Crimpof va revenir.

Bernard Fraser - Montréal

Dossier

Il y a deux ans s'écrasait un DC-10 à Ermenonville, tuant 346 passagers

La tragédie d'Ermenonville était-elle évitable?

par Gaétan Lavoie
chroniqueur d'aviation

(NDLR)Ermenonville, c'était il y a deux ans, jour pour jour: si nous évoquons aujourd'hui cette terrible catastrophe aérienne, ce n'est pas pour alimenter les psychoses d'accidents d'avion, ni pour faire revivre les horribles détails d'une tragédie humaine, comme se complait à le faire une certaine presse à sensation. Pour nous, la question n'est pas là. Il s'agit plutôt, en ce qui nous concerne, d'éclairer un aspect de la grave question de la sécurité dans une société qui produit en série des moyens de transport techniquement perfectibles. Comme une automobile, un avion produit en série a besoin d'être surveillé, critiqué et perfectionné pour qu'il devienne de plus en plus sécuritaire. Toute technique a ses limites, mais ces limites peuvent toujours être repoussées pour permettre plus de sécurité. Reparler d'Ermenonville, tirer les leçons techniques de défaillances techniques est un moyen de rappeler constructeurs et compagnies à leur devoir de sécurité. Tel est le sens de ce dossier.

Il y a deux ans aujourd'hui, l'écrasement d'un DC-10 de la **Turkish Airways** tuait 334 passagers et 12 membres d'équipage dans le bois froid d'Ermenonville en banlieue de Paris.

A l'époque, les bombes terroristes menaçaient l'aéroport de Londres. Dans toute l'Europe et particulièrement en France, à Orly, carrefour aérien, les policiers armés jusqu'aux dents étaient aux aguets.

Dès que Paris annonce que le monde vient de connaître sa plus importante catastrophe aérienne en terre française, les agences de presse soulèvent la possibilité d'un sabotage. Moins de huit heures après le désastre, Douglass, constructeur du nouveau triréacteur jumbo de marque américaine, dépêche une brochette de spécialistes à Paris. Déjà, à Washington, on se doute des causes de la boucherie aérienne. Cependant la rumeur de sabotage court toujours. C'est le premier jumbo qui s'écrase tuant tous ses occupants, et les voyageurs ont une grande confiance en ces nouveaux avions.

Aujourd'hui, la commission d'enquête française a pratiquement terminé ses recherches et s'apprête à rendre publiques les causes de l'écrasement de l'avion américain qui arborait depuis plus d'un an les couleurs turques.

Aviation Magazine en a tiré les grandes lignes.

Une chute terrorisante de 22 secondes

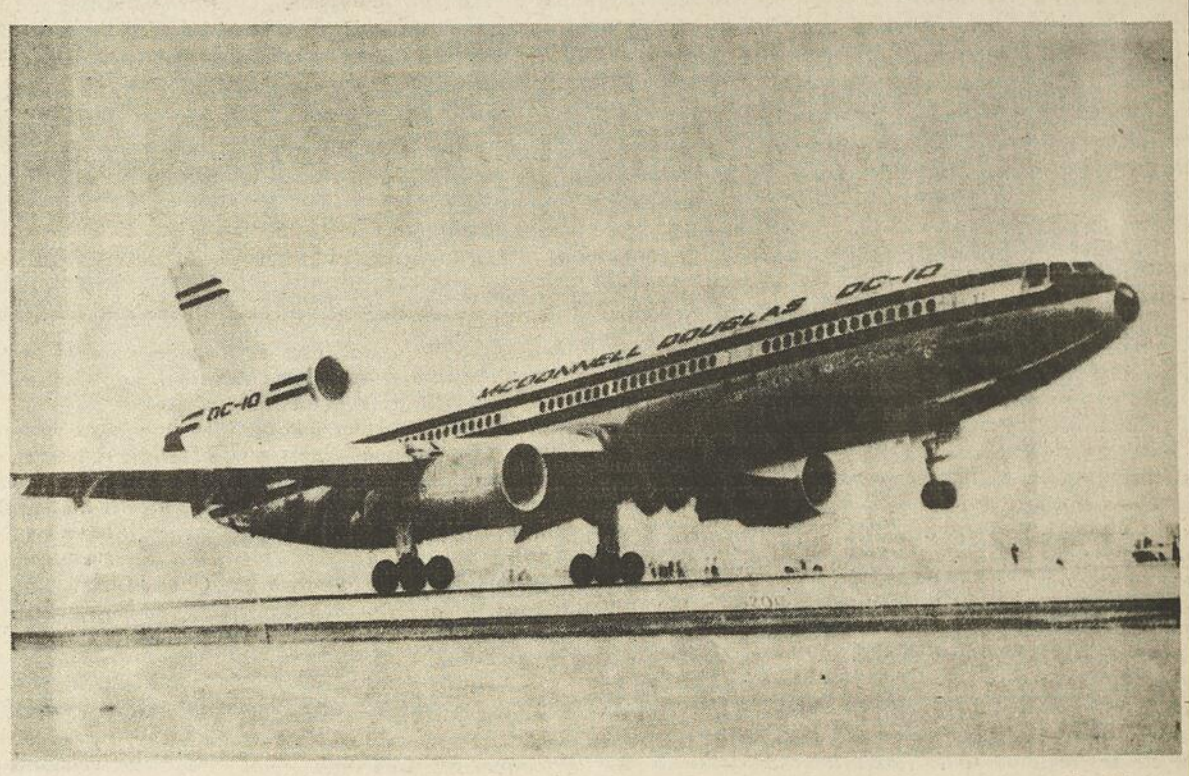
Il est 11 heures 36 minutes 10 secondes. Les conditions météorologiques sont bonnes. Le supertriréacteur TC-JAV roule lourdement, mais avec force, sur la piste 08 d'Orly. Les moteurs sont poussés au maximum et le DC-10, sur une course de plusieurs mille pieds, arrache du sol 359 mille livres de chair humaine, de pétrole, de marchandises et une carlingue toute neuve. Il respecte sa charge maximale, 390 mille livres.

Moins de quatre minutes après le décollage, le TC-JAV a déjà atteint 11,500 pieds d'altitude. Après une escale à Paris en provenance d'Istanboul, le DC-10 vole sur Londres. Les passagers sont encore sous l'effet que procure le décollage, quand soudain le copilote s'écrie "la carlingue a éclaté". Il vient d'entendre le bruit de la décompression subite. C'est ce que révèle la fameuse "boîte noire" retrouvée parmi les débris.

Une porte de la soute à bagages, mal verrouillée et mal enclenchée, parce que mal conçue, vient de s'arracher de la carlingue. La pression est trop forte et sous la vibration provoquée par des moteurs en poussée maximale le plancher de l'appareil s'effondre et toute la partie arrière de la masse de métal se tord alors que l'avion grimpe toujours 2,200 pieds minute et file à la vitesse de 350 milles à l'heure.

L'étude des enregistrements de vol permet d'établir que, sous la pression du plancher et la torsion de la carlingue, les gouvernes se sont bloquées. Braqué en position de descente, le gouvernail de profondeur du DC-10 oriente sans recours l'avion vers le sol. Le commandant n'a plus le contrôle de son plus-lourd-que-l'air. La masse file de plus en plus vite vers le bois d'Ermenonville. Déjà, quelques passagers ont été happés par la succion provoquée à la suite de la déprésurisation rapide et suivent la trajectoire de la porte arrière cargo qui s'est envolée.

La descente de l'appareil vers le bois dure 22 secondes et quand l'avion touche le sol, il pointe du nez, à quatre degrés. A près de 500 milles à l'heure, le DC-10 se désintègre sur une distance d'un demi mille. Malgré sa charge de 23,500 litres de carburant, l'avion n'explose pas.



Un triréacteur DC 10 de la compagnie Mc Donnel Douglas, du même type que l'appareil de la compagnie aérienne turque qui s'écrasa à Ermenonville en banlieue de Paris, voici deux ans. On a depuis remédié au défaut technique qui avait causé l'écrasement de cet appareil. **(telephoto AP)**

Une porte qui n'en était pas à première frousse

L'examen des débris et de la porte arrière cargo retrouvée, avec quelques corps, à une dizaine de milles du lieu de l'écrasement permet d'établir que la catastrophe a été provoquée par l'arrachement de la porte cargo arrière.

Pourtant, des essais sur une porte identique et l'analyse de l'accident survenu le 12 juin 1972 à un DC-10 des American Airlines avaient permis de constater que malgré une fermeture et un verrouillage apparemment normaux, les crochets n'étaient pas correctement fermés et les broches de sécurité non en place. Pourtant, dans la cabine de pilotage, rien n'indiquait que la porte cargo arrière était mal enclenchée et que sous la faiblesse de la construction elle pouvait s'envoler sous la pression exercée par une cabine préssurisée, présumément à toute épreuve.

Le 12 juin 1972, l'alarme sonnait. Un DC-10 **d'American Airlines** échappait à la catastrophe par miracle. Environ à la même hauteur que l'avion turc, la porte arrière de la soute à bagages s'envolait et le plancher de l'avion cédait sous la pression qu'exerce une cabine présurisée. Une hôtesse de l'air était aspirée dans la soute à bagages dont la porte venait de sauter. Elle s'accrochait à la vie et survivait. Plus chanceux que l'avion de la **Turkish,** le DC-10 **d'American Airlines** se posait en catastrophe à la manière d'un crabe sur l'aéroport le plus proche.

L'avertissement que venait de donner l'avion des lignes américaines incitait la FAA à recommander au constructeur, Douglass, d'effectuer des modifications au système de fermeture et de verrouillage de la porte défectueuse. La FAA ordonnait deux types de modifications.. Deux jours avant l'accident du DC-10 d'American Airlines, le constructeur Douglass venait de livrer à la **Turkish Airways** son DC-10, le 10 décembre 1972. Suite aux ordonnances de la FAA, on apportait une modification sur le nouvel avion des lignes turques. La seconde recommandation était encore à l'étude lors de l'écrasement de l'avion de la Turkish, 20 mois après la frousse qu'avait connue **American Airlines.**

L'accident du TC-JAV a bien sûr permis de prendre toutes les mesures afin d'assurer aux DC-10 d'aujourd'hui toutes les chances de figurer au chapitre des avions sécuritaires. Enfin, espérons-le.

Aviation Magazine, s'inspirant des résultats de l'enquête, conclut qu'Ermenonville aurait pu être évité si le mécanisme de fermeture et de verrouillage de la porte arrière cargo avait été mieux conçu à l'origine et si, à la suite du premier accident, des mesures efficaces avaient été prises à temps.

Ermenonville, une "douleur de croissance" de l'industrie aéronautique coûteuse en vies humaines. Fait consolant, maintenant que le jumbo s'apprête à fêter ses dix ans dans le marché civil: les statistiques révèlent que l'aviation commerciale fait de moins en moins de victimes chaque année. Cependant, avec l'apparition des jumbos, les statistiques démontrent qu'il y a un plus grand nombre de morts par accident. Toutefois, les mêmes statistiques démontrent qu'il y a un plus grand nombre de survivants par catastrophe à cause de la solidité des appareils modernes. reils modernes.

Les compagnies d'aviation n'aiment pas que l'on rappelle les accidents d'avion. Ils craignent de perdre de la clientèle. Toutefois le cas d'Ermenonville démontre qu'une grande publicité autour du cas **d'American Airlines** aurait pu susciter plus d'empressement à modifier le DC-10 défectueux de la **Turkish Airways** et des autres appareils du même type qui sillonnaient le ciel de la planète entre le 12 juin 72 et le 3 mars 74.

la chronique du québec

par Jacques Guay



The Royal Bank speaks french

MONTRÉAL

La publication, le 6 février, d'une lettre d'un lecteur qui se scandalisait de ce que le mouvement Desjardins ait loué un espace de Place Desjardins à The Royal Bank a soulevé l'ire de cette dernière mais aucun commentaire du dit mouvement.

Voici donc, la mise au point de M. F.J. LaBrosse directeur des relations publiques de la "Banque royale du Canada".

La lettre à Michaud

Monsieur Yves Michaud
Directeur
Le Jour
387, boul. Lebeau
Montréal, Québec

Monsieur,

Dans son article intitulé "Caisses pop love Royal Bank" paru le 6 février dernier dans votre journal et reproduisant le circulaire de la Banque Royale destinée aux locataires du Complexe Desjardins, monsieur Jacques Guay omet singulièrement de porter à la connaissance de ses lecteurs toute une série de facteurs sans lesquels on ne peut avoir une vision objective de la situation:

(1) En ce qui concerne la remarque suivante: "...le mouvement Desjardins, lui-même a poussé la gentillesse jusqu'à louer un espace à The Royal Bank", précisons que les propriétaires du Complexe Desjardins ont estimé, dès le début, que la présence d'un établissement financier d'envergure **internationale** *serait nécessaire pour permettre aux locataires et aux clients d'effectuer leurs transactions avec l'étranger ainsi que leurs affaires courantes. Comme les plans de l'édifice prévoyaient des emplacements destinés à deux banques à charte, le fait que la Banque Royale et la Banque Provinciale soient actuellement locataires au Complexe Desjardins vient tout simplement concrétiser cette décision.*

(2) Monsieur Guay cite un de ses lecteurs dont les commentaires donnent une idée déformée de l'usage du français comme langue de travail à la Banque Royale: "...le président de la Banque Royale a dit à Bourassa qu'il n'était pas question que le français soit la langue de travail de sa banque".

La position de la Banque à cet égard, telle qu'elle a d'abord été exprimée dans notre rapport à la Commission Gendron en 1969 et telle qu'elle a été poursuivie depuis est la suivante:

A) a titre d'entreprise offrant des services au public, nous nous efforçons, dans la mesure du possible, de communiquer avec nos clients dans leur langue.

B) Une grande part des documents de la Banque destinés aux clients et aux employés sont publiés en français et en anglais.



C) Pour ce qui est de nos activités au Québec, les langues de travail sont, **de fait,** *le français et l'anglais.*

(3) En outre, la question posée par le même lecteur, à savoir: "Vous souvenez-vous de la fuite des capitaux lors d'une certaine élection? (Trust Royal et Royal Bank)" donne lieu à des suppositions qui, en ce qui touche la Banque Royale, sont dénuées de tout fondement. A ce sujet, nous reproduisons ci-après des extraits d'un article publié le 17 juillet 1973 par "Le Soleil":

"...la Banque Royale du Canada a pris des mesures pour endiguer la fuite des capitaux et le transfert des valeurs hors du Québec, lors de la crise politique de 1970, qui a ébranlé la confiance des investisseurs et des industriels".

"...la Banque a décidé d'émettre des lettres de graranties à ses clients qui manifestaient le plus de nervosité, afin de les convaincre de conserver leurs fonds au Québec".

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

F.J. LaBrosse
Directeur des relations publiques
Québec

Et ma réponse

1-Les transactions avec l'étranger, j'avoue ne pas y avoir pensé, ni mon correspondant. Les employés du "complexe Desjardins" pourront donc ouvrir un compte à la caisse pop et faire affaires avec une banque étrangère pour leurs transactions internationales.

2-En ce qui concerne le français, M. F.J. LaBrosse a oublié un quatrième point qui apparaît dans un bulletin de la Banque royale publié le 28 octobre 1974; "Notre siège social, bien qu'installé au Québec, a un champ d'exploitation et d'intérêt qui englobe tant la scène internationale que l'ensemble du territoire canadien. D'autre part, nul ne peut nier que l'anglais est, en pratique la langue universelle des affaires bancaires, et c'est aussi la langue parlée par la grande majorité de nos clients et de nos employés à l'échelle mondiale. Il est en outre essentiel, à notre avis, de préserver le droit et la possibilité que nous avons de nommer à un poste de la Direction générale tout cadre de la banque apte à une telle promotion, quel que soit le secteur auquel il appartient dans notre réseau. Or, le calcul le plus élémentaire indiquerait, selon toute vraisemblance, que la plupart de ces postes seront détenus par des anglophones unilingues. Il nous semble donc inévitale que la Direction générale conserve l'anglais comme principale langue de travail".

Et voilà, il s'agissait d'un "numéro spécial pour le Québec", signé par M. Pierre A. Fréchette, directeur général régional". Pour conclure, terminait-il sa missive, nous pensons qu'il n'y a aucune raison de croire qu'il faille modifier à cause de la loi 22, notre position fondamentale quant au français langue de travail..." Ce quatrième point se passe de commentaires, les postes importants à la Royal Bank seront toujours détenus, "pour la plupart", par des anglophones. Et dire que la Commission Laurendeau-Dunton elle-même affirmait qu'au Québec les postes de cadres dans les entreprises devaient revenir à des francophones. Enfin c'est clair en ce qui concerne The Royal Bank.

3-Ence qui concerne la fuite des capitaux, M. LaBrosse nous rappelle que The Royal Bank a tout fait pour protéger le gouvernement Bourassa lors de la crise d'octobre. A moins que la "crise de politique" dont parle M. LaBrosse eut été l'élection elle-même, il répond à côté de la question qui est le coup de la Brinks, le dimanche précédant les élections du 29 avril 1970. M. LaBrosse aurait dû se contenter de souligner qu'il s'agissait surtout du Royal Trust dans laquelle The Bank of Montreal est impliqué et non The Royal Bank. The Royal Bank est intéressée, elle, dans The Montreal Trust dont un porte-parole expliquait aux journaux le 27 avril 1970 qu'on n'avait constaté qu'une "quantité négligeable de transferts (en Ontario) de la part des clients".

Georges Groulx: 35 ans de théâtre



Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

(Par P.V.) — "Devenir un homme autant qu'un homme... de théâtre", tel a toujours été l'enseignement dispensé par Georges Groulx du temps de l'Atelier Georges Groulx. Quinze ans après l'Atelier, ses anciens élèves et en même temps ses amis, "ses filles et ses gars", comme ils disent, lui ont rendu lundi soir un chaleureux hommage au restaurant Parrain et Marraine dans le Vieux Montréal. Cet hommage coïncidait également avec les 35 ans de théâtre de Georges Groulx.

Il y avait là, notamment, Mireille Lachance, Yvon Thiboutot, François Tassé, Jacques Zouvi, Denise Bombardier, Andrée Boucher, Jocelyne France, Margot Campbell, Elizabeth Chouvalidzé, Amulette Garneau, Jacques Godin, Ronald France, Louise Latraverse, Benoit Marleau, Denise Morelle, Yves Massicotte, Gilles Normand, Claude Préfontaine et Brigitte Purkhart.

Cette soirée intime, en hommage à Georges Groulx, a été dominée par le rappel d'anciens souvenirs de théâtre, les uns heureux les autres moins, mais surtout par l'expression commune d'une solidarité et d'une amitié qui, avec les années, ne se sont jamais amoindries. Témoignage d'affection avec celui qu'ils appellent leur "maître", la soirée fut axée sur l'affirmation que "tous ceux qui furent les élèves de Georges Groulx demeurent encore en 1976 les témoins actifs de ce qu'il a su nous apprendre et nous donner", le goût inséparable du théâtre et de la vie, du travail et de l'amitié.

Longue carrière et longue vie à Georges Groulx!

La scierie est sauvée

SACRE-COEUR

Le gouvernement québécois a décidé d'acheter la scierie Samoco de Sacré-Coeur qui, sur le point de faire faillite, avait fermé ses portes début décembre après quelques mois d'opération.

La scierie, fruit de plusieurs années de revendications et d'organisation de la part de la population de ce petit village du Saguenay, à une vingtaine de milles au nord de Tadoussac, était la propriété conjointe d'intérêts privés, Chibougamau Lumber Fradette, de la population, par l'intermédiaire d'Intrafor et de Rexfor, une société d'Etat.

Une entreprise rentable

Rexfor a racheté l'ensemble des actions ordinaires pour $1, Intrafor perd ainsi $29,000 et le groupe Chibougamau-Fradette, $59,000. Les actions privilégiées sont rachetées au coût de $1.5 million et tous les créanciers non garantis seront remboursés sur quatre ans. (5% de la dette la première année, 15% la seconde, 30% la troisième et 50% la dernière). Intrafor récupèrera ainsi $471,000 qui pourront être, par la suite, réinvestis dans la compagnie lorsque tout sera réglé. M. Toupin a affirmé que le gouvernement était intéressé à conserver une participation de la population mais qu'il ne pouvait ni le faire présentement, ni s'engager à le faire formellement, parce qu'il doit traiter tous les créanciers sur un pied d'égalité.

M. Toupin a, d'autre part, affirmé que la scierie est rentable et il a, d'ailleurs, déclaré que le ministère des Terres et forêts est disposé "à inviter les travailleurs de l'usine à participer aux profits", cette participation étant négociable avec les administrateurs de Rexfor. Cette scierie d'Etat permettra aux 400 travailleurs de Samoco de conserver leurs emplois et à la population de ne pas perdre tout espoir dans le développement de la région.

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 MESSAGES
51 MESSAGES DIVERS
100 IMMEUBLES A VENDRE
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus
108 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
126 maisons mobiles
130 chalets à vendre
132 fermes à vendre
134 condominiums
appartement à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
152 maison de campagne à vendre
153 hotels - motels
156 bureaux et locaux à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

200 LOCATION
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
228 appartements à sous louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerce demandés
239 bureaux et locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
258 chalet à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne à louer
266 places commerciales
271 hôtel villigiature
272 ferme à louer
275 garage à louer
278 entreposage
280 terrain à louer
283 on demande à louer
285 salles-studios-ateliers
288 divers à louer

300 MARCHANDISES
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
330 matériaux de construction
331 livres
332 effets de bureaux
335 tableaux - peintures
337 livres
338 artisanat
349 lingerie - fourrures - vêtements
350 T.V. - stéréos - radios
354 monaie - timbres
360 bois - charbon - huile
369 animaux à vendre
371 acheterais animaux
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

400 SERVICES
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 services divers
444 lavage - nettoyage
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

500 FINANCE
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasion d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

600 AVIS DIVERS
602 activités sociales
605 voyages - transports
608 ventes de charité
612 encans
620 Chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux - appels d'offres demande de soumissions
634 décès
638 remerciment
640 messe

700 ÉDUCATION
701 école
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

800 EMPLOIS
800 service de personnel
807 couple demandés
810 hommes demandés
820 femmes - filles demandées
830 hommes - femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs
coiffeuses demandés
845 emplois demandés

900 VÉHICULES
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipements à neige
933 motoneiges
940 avions
955 réparations autos, camions
958 pneus
962 pièces d'auto
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage, peinture
990 autos, camions demandés
999 autos à vendre

51 messages divers

3 jeunes étudiants (e) recherchent jeune fille simple pour voyage Amérique du Sud, durée: septembre à décembre 76. 674-8647, après 21 hres.

Vous avez un ou des enfants à faire garder occasionnellement? Pourquoi ne pas procéder par échange de services? Roger Julien. 729-2027.

C'est en édifiant une société nouvelle que nous assumerons vraiment notre identité. Roger Julien. 729-2027.

Si t'en as assez de te sentir seul, et que tu désires expérimenter de nouveaux moyens d'arriver à une communication plus profonde avec toi-même et les autres, téléphone au CRI à 738-8936.

J'aime le cinéma, la musique, les promenades et l'amour, j'aime prendre mon temps, parler aux amis. Je suis un étudiant gradué, dans l'ennuyeuse Ontario! J'ai 27 ans et cherche à rencontrer une femme émancipée. Répondre à: Journal Le Jour, 387 Lebeau, Réf: 207, Ville St-Laurent.

Shirley (McCauley?) 16 mai 1951 Montréal laissée crèche la Réparation. Aimerais connaître mes parents. C.P. 1132 Trois-Rivières.

Célibataire, professionnelle, dans la vingtaine, désire rencontrer jeune homme professionnel, aimant les sports et la campagne. Ecrire à: C.P. 153, Station "C".

Besoin d'un ami franc 25 à 45; correspondance d'abord. Si on a le goût de cheminer ensemble, on verra. J.-Paul Harvey, 436-4994.

101 propriétés à vendre

St-Marc, bungalow neuf, fini pour fin de mars, 15 milles de Montréal par route 20, $36,000.00 Préfontaine 649-5203.

Blainville, cottage, 4 chambres, ensoleillé, propre, terrain très paysagé, 71 des Lilas près 48e 430-2611.

St-Hubert, Bungalow 5 pièces, sous-sol fini. Rustique, terrain cloturé, avec cabanon, Prix $27,800. Gilles Lebel 656-3898.

Duvernay, près K-Mart, semi-split-level, 17 ans, 5 1/2 pièces, sous-sol semi-fini $38,000. pas d'agent S.V.P. 669-3460.

Laval Ouest, 3431, 15e, Bungalow 6 pièces, piscine creusée $28,000 627-1892, 627-3333.

Gouin, bord de l'eau, Montréal-Nord, Duplex semi-détaché, garage, terrain 37.5' x 200' clôturé, $69,500. 322-2603.

Ahuntsic, boul. Gouin, près métro, grande maison 10 pièces, garage, terrain 75' x 100' $50,000. Fernande Turcotte 388-4606.

Maison neuve, 5 1/2 pièces, chauffage à l'huile, terrassement fini, drive way asphalte, hypothèque à 9%. 691-7293.

STE-JULIE: Bungalow magnifique, 3 chambres, salles familiale donnant sur la cuisine avec bibliothèque mezzanine, foyer, portes patio. Atmosphère chaleureuse partout. $48,500. Heather Berthelet 653-2496, 653-8446.
MONTREAL TRUST COURTIERS

Ile Perrot, bungalow 4 1/2 pièces, chauffage central, terrain clôturé avec maisonnette de jardin $20,000 M. Marcel Lalonde 453-3172.

147 terrains à vendre

Terrain boisé, 4 1/2 arpents, Nord de Berthier, électricité, bonne route, $4,000. C. Ferland. 581-6334.

Cantons de l'Est: Stukely Sud, 60 milles de Montréal magnifique boisé, en montagne, vue panoramique, 180 x 600 pieds, soir: 332-6513.

CHATEAUGUAY: Terrain prêt à bâtir, proximité de rivière et lac St-Louis. 100 x 140. Soir: 272-2743.

6 terrains 195x200 pi. Près de la Base Militaire de St-Jean, les six $4,000. Tél.: 514-347-8663.

6 terrains 195 x 200 pi près de la base militaire de St-Jean, les six 4,000 Tél. 514 347-8663.

Cantons de l'Est, terrain 263 pieds facade sur lac, vente rapide 20c p.c. lundi au mercredi 9 p.m. à 11 p.m. seulement. 457-6171.

Val-Morin terrain boisé près pente-de-ski. Faites vos offres 671-7094.

Terrain à vendre 50 x 100, rue Douglas Chateauguay, près centre d'achat, école. $2,500.00. M. Desrosiers 363-0157.

Grand terrain 100' x 275' près de Richelieu $2,900. 18 milles de Montréal Jean-Pierre Darche 651-4922.

Cantons de l'Est, passé Bolton, 30 acres, boisé, rivière, $15,000. $5,000 comptant. Après 6hres. 656-3357.

COMTE BERTHIER. 50 milles de Montréal, grands terrains boisés. TERRAIN 34m. pi.c., $900., comptant requis $100., balance facile.
TERRAIN 90m. pi.c., 400 pi. façade, $2,000., comptant $300., balance terme facile.
IMM. LABROSSE C. 672-7990.

Lachenaie 2 terrains à vendre 75' x 90' coins de rue, dans petit développement prix $3,500. chacun. 666-3776.

St-Adolphe d'Howard terrain 12,800 p.c. face grand lac source près pentes ski prix $4,000 comptant $1,000.00 272-6410.

150 terres à vendre

Terre à vendre avec bâtiment superficie 60 acres lac artificiel. Ecrire à Mr. Eugène Scrosati, R.R. No 2 Co. Richmond. St-Claude Windsor

Région de Montmagny. Terre 100 arpents, maison québécoise 75 ans, proximité d'un lac $20,000. Écrire à Robert Ouimet 3999 Dandurand, Mtl.

Terre 11 arpents plus chalet meublé, éclairage, poêle & réfrigérateur, au gaz propane, situé 90 milles de Mtl à St-Louis de Blandford. 752-2044

152 maisons de campagne à vendre

Maison neuve 5 appts, 26 x 40 située St-Germain Co. Drummond terrain 7,500 pi car. 819-395-4515.

202 appartements à louer

Nouveau-Bordeaux beau 2 1/2 chauffé, eau chaude, stationnement, piscine, proximité transport, centre d'achat Tél 331-7741.

ILES-DES-SOEURS. Grand 3 1/2 luxueux avec ameublement à vendre, vu sur fleuve et ville. 768-7506, Marie-France 522-6801.

204 appartements chauffés à louer

Charlesbourg Qué. a louer appartements en construction, prêts début février 465-49ème rue Ouest app. 6 tél. 628-1335.

Bois de Boulogne 1 1/2 à louer $110. libre 1er mars Près CEGEP Bois de Boulogne. Concierge 336-3358.

Logement chauffé à louer dans maison de rapport le soir 661-1659.

209 appartements demandés

Étudiants sérieux et adultes cherchent un 4 1/2 ou 5 1/2 dans centre-ville. Tél: 522-2432 ou 523-2547.

Jeune couple cherche 4 1/2 chauffé maximun $125.00 près métro H. Bourassa-Sauvé pour 1er juillet. Serge Benoît 733-6436.

211 appartements et logements à partager

Grand logement à partager, semi-meublé, avec une ou deux filles, ou un gars et une fille, 7 pièces, fermées situé plateau Mont-Royal. Marie 473-9465.

Sur deux étages, coin St-Denis & Rachel, avec garçon ou fille "cool" esprit positif & créatif. Les "straight" s'abstenir. 845-1066.

Etudiante pour partager logement, métro Mont-Royal. $50./mois. Fournir meubles chambre seulement. Dominique, 523-3926.

214 logements à louer

Couple à leur pension et un adulte voudraient logement, 5 pièces 1er ou 2e, entre Molson et 3e Avenue, entre Belechasse et Bélanger, 270-2297.

4 1/2, chauffage électrique, libre 1er avril, tél. après 6 heures. 259-1428.

224 logements demandés

Logement chauffé, 5-6 pièces pour 1er mai. Quartier Outremont - Villeray, 273-9471.

Pourrais payer $70.00 pour un 3 1/2-4 pièces. Alentour des paroisses de St-Edouard - Ste-Cécile ou St-Arsène. 274-6307.

Cherchons logement 6-8 pièces, secteur Bernard, Ave du Parc. Immédiatement. Appelez entre 6h. et 7h. p.m. 277-7744.

Cherchons 4 1/2 chauffé, libre en juillet pour 2 personnes, de $100 à $120, après 5 heures, Gilles 282-1770.

Jeune couple cherche, 5 1/2, 6 1/2, Mascouche, Terrebonne, St-François, immédiatement ou juillet. Yves Lamarre. 625-3635.

Jeune couple cherche logement libre en juillet. Environ 6 grandes pièces bien éclairées, bon état, quartier paisible, prix raisonnable. Préférence pour boiseries non-peintes. Pierre, 522-4722.

Urgent besoin grand 3 ou plus secteur Rosemont, propre, prix raisonnable. 321-8072.

Etudiante, désire chambre à louer près de l'Université du Québec, appelez après 18.00 hres. 323-4565.

Jeune professeur, cherche un grand 3 1/2 ou 4 1/2 (chauffé) dans le nord de Mtl. (juillet). 325-0587.

Cherchons 4 ou 4 1/2, poêle et frigidaire, si possible, secteur de la Roche - Parthenais - Marie-Anne Maçon, pour juillet, avant 5h.00, 343-6620.

Etudiants mariés, cherchent logement 3 1/2 près Université de Montréal, moins d'un mille, $125 chauffé, juillet. 256-3767.

Recherche appartement 3 1/2 ou 4, près métro Beaubien, pour personne seule, avril ou mai. 374-4827.

Couple, professionnels sans enfant, recherche logement, 5 pièces chauffées, avec garage, préférence métro Crémazie. 388-5510.

Jeune couple cherche 3 pièces miminum près moyens transport rapides, prix raisonnable, d'ici mai '76. 739-4977 ou 343-7689.

Cherche 5 1/2 ou plus, pas cher dans Outremont ou les environs, libre au 1er juillet. 739-5382.

Cherche logement 5 app. avec cave pour juillet. Cartier Ville Emard, prix raisonnable. 766-5137.



Remerciements à Jean XXIII et St-Antoine pour faveur obtenue.

PETITE ANNONCE GRATUITE

Bon valable pour une parution par jour, par personne: Maximum 15 mots.
Les Annonces seront publiées avec le nom et le numéro de téléphone dans les quinze jours de leur réception.
Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulees: maximum 15 mots

nom _____ Tél: _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

Travail de dactylo I.B.M. Selectric

Une importante société dans l'édition est à la recherche de 2 dactylos bilingue pour du travail de 4 pm. à 12pm. hres, situé: à Ville St-Laurent. Conditions avantageuses:

—Entreprise syndiquée
—Bénéfices marginaux et autres

Appelez: **M. Denis Cyr**
Tél: 332-3141 *Pour entrevue*

Avis à nos lecteurs

A titre de service aux Québécois, LE JOUR publie une liste de numéros de téléphone permettant de rejoindre des services, 24 heures par jour, sept jours par semaine, susceptibles de les aider dans des situations d'urgence.

En cas d'urgence...
Enfants maltraités: Comité pour la protection de la jeunesse, **Montréal:** 873-5435;
Reste du Québec: 1-800-361-8854
Services sociaux de Montréal: 527-4331
Centres antipoisons:
Sainte-Justine, 731-4931
Montreal Children's Hospital, 937-8511
Centre de détresse de Montréal, 935-1101
Un conseil de prudence: conservez près de votre appareil de téléphone les numéros des services d'incendie et de police de votre région.

224 logements demandés

Couple sans enfant cherche logement 4-5 pièces, 220, secteur Papineau - Frontenac, Sherbrooke - Mont-Royal, pour mai. 526-8626 après 16 hres.

Jeune couple sans enfant, cherche 4 1/2 ou plus, Ste-Thérèse et environ. Le soir, 527-6815.

Cherche 6 1/2 à Ste-Foy, pour juillet, ou même avant. 651-2310.

Jeune couple désire louer maison de campagne. Région de St-Jérôme. 438-9086.

Cherchons un logement de 6 ou 7 pièces près du parc Lafontaine. Téléphoner entre 4:00 et 7:00 p.m. à 522-3579.

227 logements à sous-louer

Haut de duplex à sous-louer avril, 5 1/2 nord-est de Mtl. après 5 p.m. 725-0752.

Pointe-Claire - 3 1/2 à sous-louer, panorama magnifique, à proximité des services, confort et luxe intérieurs, sports organisés. $230. 695-8467 soir.

229 chambres à louer

A Outremont, chambre spacieuse, confortable, très calme, maison privée $70./mois. Références exigées. Etudiant ou personne qui travaille 866-9019 279-9628.

Berri-Montigny, chambre à louer, ds appt. privé. Confort, personne travaillant et fiable, références exigées, 525-8210.

Snowdon: Chambre à louer, salon, chambre noire et cuisine accessibles. Préférerait fille. Maison luxueuse. Benoit, 341-6472.

231 chambres demandées

Chambre, près Cegep Ahuntsic (travaille le jour - cours le soir), demander Mario 873-6236.

239 bureaux et locaux à louer

15,000 pi. c. d'espace d'entrepôt à louer en total ou en partie. Location 6120 boul. Métropolitain est, St-Léonard. 253-2227.

Local - bureau ou professionnel situé rue Des Forges - Drummondville, 1200 pi. plancher - chauffé. 819-395-4515.

Désire partager atelier avec artiste ou artisan ayant déjà un atelier, 523-2700 - 521-0517.

Le Parti québécois de Bourget désire partager son local avec groupe populaire ou organisme reconnu, au 6878 de Marseille. Tél.: 256-5453, Denis Tremblay.

241 bureaux demandés

Poète cherche bureau tranquille pour travailler après 16.00 en échange de menus services. Tél.: 387-6954.

248 propriétés à louer

Beauport maison canadienne chauffage, électricité, bail deux ans, $320.00 par mois. Tél.: 667-4205 entre 7 et 10 heures p.m.

258 chalets à louer

VAL DAVID. Chalet canadien à louer à la semaine avec foyer. 1-819-322-6035

283 on demande à louer

Recherche maison de campagne à louer avec option d'achat. Comtés Frontenac, Mégantic, Richmond, Roch 418-522-5729.

Recherche local commercial ou semi-commercial avec appartement combiné ou proche. Environ Plateau Mont-Royal ou parc Lafontaine. 861-8094.

283 on demande à louer

Cherche maison de campagne, à louer pour mars le 1er, pour $150. par mois. Tél.: 274-6368.

Célibataire cherche à louer maison de campagne, meublée environ $150.00 par mois. 274-6368.

Garage demandé aux alentours Verdun - Melrose - Wellington, pour début mars. Hobby-bois. 767-9242.

Recherchons maison de campagne à louer, rayon 35 milles de Montréal, jusqu'à $130. par mois. 271-3361.

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent, 871-8008.

Mobilier de chambre, 1 bureau 64" long, 7 tiroirs commode pour messieurs, table de chevet, style moderne, $200.00 1 an d'usure. 722-9821.

Set de salon, style colonial, trois pièces, prix exceptionnel, téléphonez après six heures. 737-4819.

Acheterais un lit superposé en bois ou métal. Téléphonez vite. Peut payer $40.00. 514-773-1312.

Set de salon, très propre, 321-3615.

Mobilier salon scandinave, 4 places, 1 fauteuil, table de coin, table rectangulaire, bois massif, $300.00 331-5329.

Meubles "Peppler" provincial italien or et blanc, lit baldaquin, commode, pupitre, table de nuit, bibliothèque, 1/2 prix, 334-9677.

Lit continental 39 pouces, matelas et sommier sur roulettes, 388-3480.

Ameublement de chambre à coucher en bois de chêne, style espagnol, presque neuf. 255-1429.

Cherche table et chaise en bois à prix modique, ainsi que poêle et frigidaire. 273-2254.

Pour un bon choix de meubles et appareils électro-ménagers contactez Ghislain après 7:00 p.m. à 274-5075.

Télévision noir - blanc, parfait état, meuble noyer, sur pieds. Prix très avantageux, 388-0965.

Ensemble de chambre à coucher laqué couleurs ultra modernes, condition impeccable. Laisserait pour $500.00, 677-9820.

Matelas posturepedic et laveuse pour tapis presque neufs. En excellente condition. Tél.: 679-8420 (jour) 679-0472 après 5 heures.

Moïse en osier tissé, sur base roulante, pouvant servir de rangement, d'apparence artisanale, $35. 679-7662.

Mobilier de salon, style exclusif. brun et blanc, table 36" x 54" $225. après 5:30 p.m. 521-6464.

Mobilier cuisine moderne, blanc très propre, $125. 523-4007.

Canapé 3 places, forme carrée et moderne, velours de nylon vert laitue, capitons. 523-9548.

Mobilier de salon, style exclusif. Particulier propre. Couleur beige. 523-6187.

Apprenti-ébéniste artisant terminant cours, sollicite client pour meuble québécois à bon prix. Avant 4hres p.m. Serge, 524-5878.

Divan et fauteuil massifs avec moulures en bois, style 1930. Excellente condition. Tél.: 525-6087. $100.

Deux matelas 6 p. x 4 1/2 pi. semi-mou $30.00, un divan-lit $75.00 1 an d'usure. Tél. avant 15 hres, 527-9081.

A vendre grand divan et fauteuil de salon, style renaissance italienne, bois blanc et doré. 589-3042.

Canapé 84" long, table de bout 18 x 28", table cocktail 18 x 60", tenture, très propre, à vendre. 321-3615.

305 antiquités à vendre

25 disques, 78 tours de chansons et musique française des années 45 à 50. Conservé comme neuf. Colection particulière 321-2681.

Flûte traversière en bois d'environ 75 ans, laisserais $150. avec étui. 523-2480.

Outils antiques en bois, faits à la main servant à faire des moulures, $20.00 chacun. 527-4859.

Set de cuisine antique et 8 chaises, $145.00 comptant aussi autres antiquités, Cause mortalité. 565-1013.

Antiquités à vendre. Tables et chaises. Appelez après 6 hres. 271-9751.

Ancien lit en cuivre, 54" gros modèle, propre 272-3454.

Ensemble salle à diner, table ronde, buffet, 5 chaises $1000. Causeuse et 2 chaises - $500.00 427-5270.

Pour meubler maison québécoise, Radio Philco des années 30 en parfait ordre, $85.00 418-477-2409.

Lit en cuivre "Simple" très beau, un seul prix $300.00 689-2495,

Vaissellier vitre sur trois façades, ayant belle apparence et commodité environ 57 1/2" x 38 1/4" x 15" $200.00 688-8867.

Collectionneur, vendrait armoire, 18es. vert foncé, caissons double relief, fiches: vases perlées $3,500 pour $2,700. (74" x 59" x 20"), 1-418-884-3822.

Bahut, fini noyer, 72" x 18" x 30" $40.00 581-2756.

Antiquités à vendre; cause départ. Appels sérieux, particulier mercredi et vendredi 3.45 à 9.00 heres. 273-1043.

Cherche métier à tisser en bon ordre 45 po. Prix convenable, solidarité. 689-4068.

308 antiquités demandées

Etudiants mariés cherchent meubles antiques, table, chaises, etc. Meubles solides mais pas nécessairement décapés. 256-3767.

310 articles de ménage

Réfrigérateur Admiral, 10 pi.cu. excellent état $175.00. 324-8682.

Laveuse, sécheuse Hitachi automatique blanche. Usage 1 an 1/2 en très bon état. 655-2495.

Lave-vaisselle Maytag mobile peu usagé aubaine à $250.00 cause déménagement - Nouveau Rosemont. 259-7436.

Fournaise à l'huile Coleman, 35,000 B.T.U. Très bon état, $40.00 324-8682.

Tabourets de bar style mexicain, 3 tables, 2 lampes, 1 bahut peu usagés, Nouveau Rosemont, 259-7436.

Poêle 220, propre, idéal pour chalet. $50.00. Tél.: 352-9187.

Cuisinière électrique, 4 ronds, 2 fours, cuivre, $75.00, 689-5877.

Mini-laveuse-essoreuse "Inglis" très propre. Après 6 hres. p.m. 387-1172.

316 articles sport - skis

Skis à vendre, ski: marque Fisher Glass - Bottes: Tyrol. Grandeur: 11 1/2, bon prix - Donald. 819-374-3293.

Equipement de ski adulte 8 1/2, bottines - supports - $40.00. Bottines pour dames, Le Trappeur 4 1/2 $20.00. 259-4787.

Bicyclette Exercice Fixe. Indicateur vitesse - millage. Chronomètre. Neuf. Régulier $85. pour $70. Cause décès: Soir 738-6681.

316 articles sport - skis

Bottines de ski (F.) Henke et Heckel; patins (Fille) pointure 6 neufs; Patins (garçon) Baver. 729-8242.

Equipement de plongée, comprenant réservoir, régulateur, habit complet et tous les accessoires. Après 18 heures. 676-6987.

319 instruments de musique

Orgue Lawray (TGS) 3 mois d'usure, payé $4,500 laisserais $3,500. Particulier 277-9301.

322 photos et ciné

Objectif 24mm Nykor en parfaite condition $200. Tél: après 17 hres 663-5048.

335 tableaux - peintures

Quelques tableaux de jeunes peintres Québécois plus un voilier des ateliers Bourgeault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Peintures abstraites à vendre de $100. à $150. pour un seul prix $25. Tél: 352-9600.

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre très bas prix. Particulier 279-5276.

338 artisanat

A vendre, table de ferme, deux bancs neufs, pin et cèdre, chevilles, fini cire d'abeille. Fabrication artisanale. 526-6829.

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD
& REHEL

Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaire. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

330 matériaux de construction

Portes et fenêtres d'aluminium. pas de vendeur à payer, appelez-moi pour estimation. 665-4896.

354 monnaie - timbres

CANADA "Album phare" sans charnière tout neuf pour tous les timbres jusqu'à 1975. Aussi FRANCE "Album Phare" tout neuf en deux volumes pour tous les timbres de 1954 à 1975 à vendre à prix exceptionnellement bas. Particulier. 279-5276.

379 divers à vendre

Oldsmobile Cutlas 72 350, dir automatique très propre 323-6012

Habillement complet première communion 6 ans x 7 ans 323-6012.

380 divers demandé

Vieux disques populaires demandées, époque 1950-1965. Tél.: 524-4910 entre 12.00 et 13:00 hres.

417 denturologiste

Edgard Alberti fabrication et réparation de prothèses dentaires 672-6771 à Brossard.

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720-3401.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-002357-767

PIERRE BEAULIEU & ALS., résidant et domicilié au 4651, rue De Buillon, à Montréal dit district,
demandeur

vs

LAURA KAMINSKI, domicilié et résidante au 4660, rue Vézina, à Montréal dit district,
MURRAY GOLD, SALLY FALJENSTEIN, VICKEY FRIEDMAN, de lieu inconnus,
défendeurs

et

STEVEN ZELDIN, de lieu inconnus, SAMUEL DRUKER, domicilié et résidant au 4333 ouest, rue Ste-Catherine à Montréal dit district
Mis-en cause.

PAR ORDRE DE LA COUR, les défendeurs MURRAY GOLD, SALLY FALJENSTEIN, VICKEY FRIEDMAN et le mis-en cause STEVEN ZELDIN, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à leur intention au Greffe de la Cour provinciale à Montréal.

Montréal, ce 24 février 1976.
A. BEAULIEU
Greffier adjoint.

MES BRODEUR MATTEAU & SCHMIDT,
1312 est, rue Sherbrooke
Montréal.

430 perdu et trouvé

Dalmatien femelle (noir et blanc) perdu secteur Côte-des-Neiges. Propriétaire alarmée. 341-7480.

438 déménagements transport camionnage

Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335, 676-0498.

Petit camion à votre disposition. Prix modique. 727-4570.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél.: 521-8873.

440 services divers

Réparations à domicile d'appareils électro-ménagers de toutes marques. Climatiseurs, réfrigérateurs, congélateurs, appareils à place, laveuses, sécheuses, lave-vaisselle, cusinières, 2711, Jacques-Hertel, 766-8442.

CONSTANZO. Thérapeute. Massage professionnel et thérapeutique. 271-1433.

LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés, 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

440 services divers

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

455 impôts - tenue de livres

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou bureau. Travail garanti. Yves Rozand. 276-4823

DECLARATIONS
D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de livres Tél: 381-5425.

725 divers — cours.

Flute douce (à bec) cours $5. l'heure. Kabol 527-0710.

810 hommes demandés

Personne fiable demandée. Comptoir-Lunch, (charcuterie). Références exigées. Bonne chance d'avancement. M. Laliberté 7609 boul. St-Michel. 725-1419. entre 10am et 12:00 heures.

845 emplois demandés

Traductrice cherche du travail de bureau ou traduction à Saint-Laurent. Temps partiel. 747-4540. Demander ou laisser message à Gilles Piette. Lise Balthazar.

999 autos à vendre

Monte Carlo, 1972, millage 40,000 milles, tout équipé, impeccable. Particulier: soir: 676-4973.

Michel Pinard vous attend chez Ville-Marie Pontiac Buick. 253-1414.

Toyota "Corolla" 1972 Parfaite condition $1,200.00 10160, rue Laurentides, Montréal-Nord.

Mustang Ford, 1974, de luxe, grise (sun roof), radio, radial, 30,000 milles, excellente condition, $2,750. 522-6801.

Dodge Colt, 1973, 36mm. $1,200. 677-3112.

CITROEN 72 comme neuve. BIARRITZ 18,825, Racette. Tél.: 323-1900.

Camion 3/4 tonne, International 1966, V-8, à vendre. Moteur en excellente condition, carosserie refaite, pneus neufs. $875. Tél.: 658-2135.

Volvo 145, familiale, 74, 31,000 milles, parfait état. 653-6524.

Datsun 710, 1974, Station Wagon, manuel, bonne condition, 36,000 milles, particulier $2,500.00 663-8299. Marc Beaucage

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lit Queen size, King size, lit rond etc...

MANUFACTURIER
MEUBLES NON PEINTS

LE MATELAS C'EST NOUS
Le plus grand choix au pays.

Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquité, etc.

1877 Curé Labelle, Laval	687-2233
207 Beaubien Est-Montréal	276-9067
7573 St-Hubert-Montréal	276-4119
790 Atwater-Montréal	935-6716
10192 St-Michel-Montréal	384-3044

FERMÉ LE MERCREDI

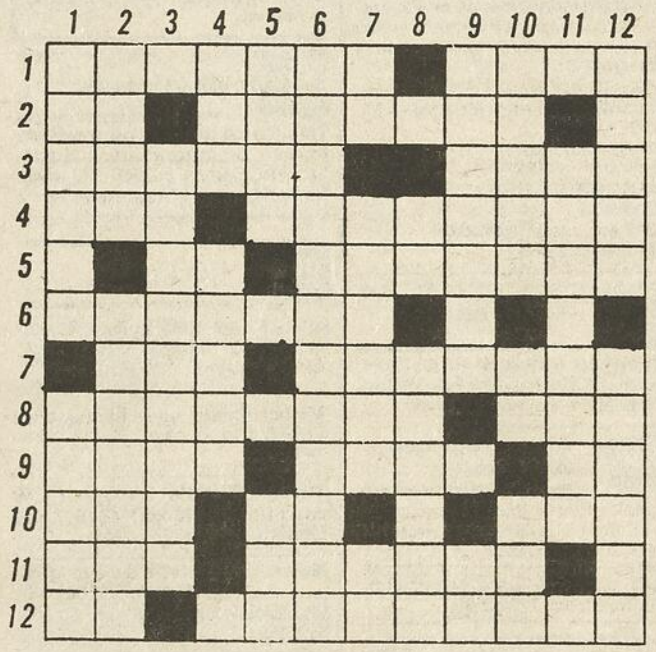
Le ballon du jour

de Serge Langevin

Rumeurs d'élections...



Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.



par TAUMA

HORIZONTALEMENT

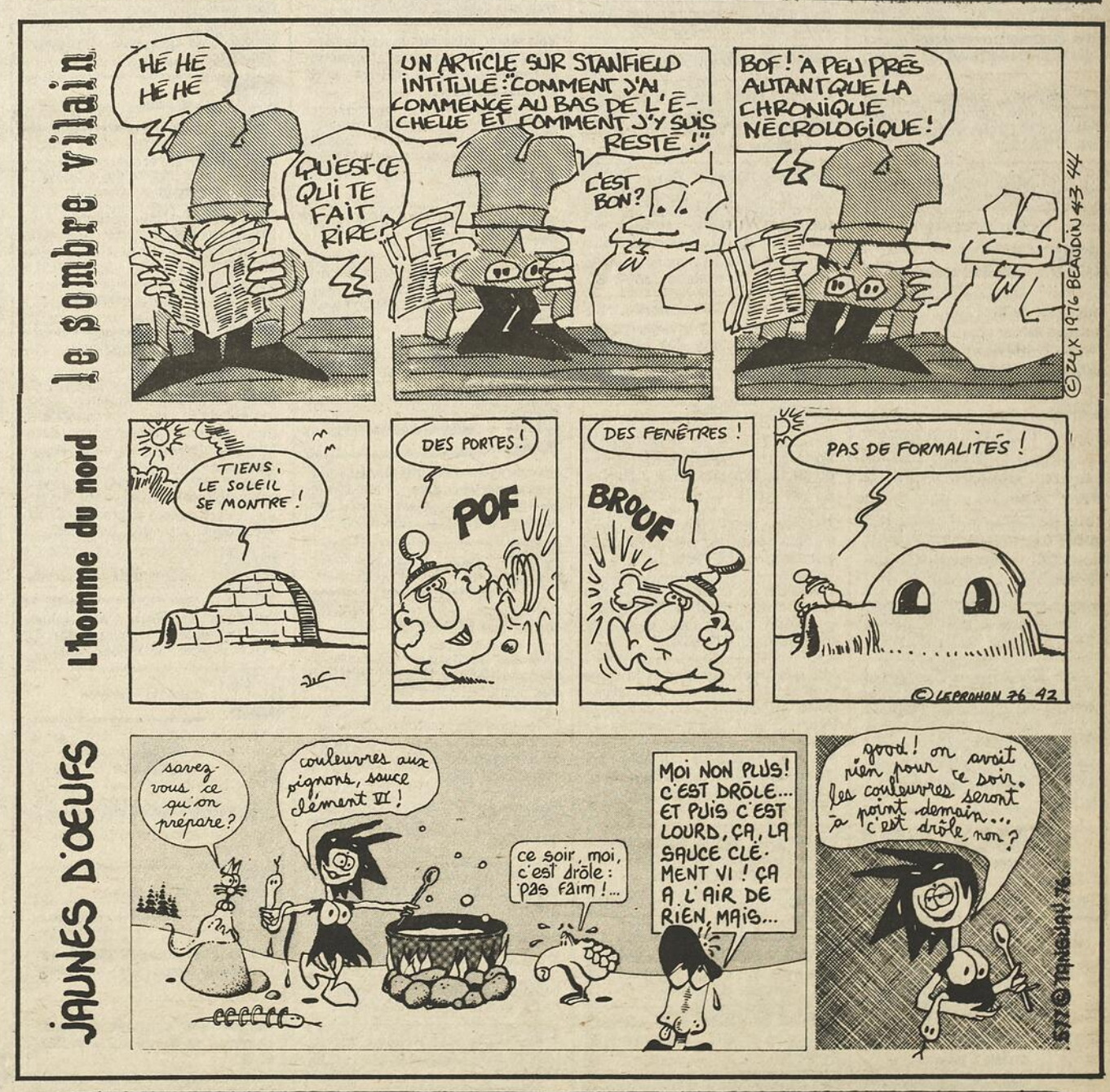
1—Peut être formel et catégorique — Fille grande et bien faite.
2—Noir, jaune ou blanc — Genre de steak cru.
3—Rit avec une intention moqueuse — Synonyme de alpage.
4—Bleue ou verte? — Genre de péché.
5—Conjugaison — Mettent en pièces.
6—Qui est réduit à un état de quasi imbécilité.
7—Contraction convulsive de certains muscles — Surprendre par quelque chose d'extraordinaire.
8—Simplicité dans les manières — Mot qu'on dit en prenant époux ou épouse.
9—Charge d'un âne — Crochet de fer — Pronom personnel.
10—Principal fleuve d'Afrique — Pronom indéfini — En petite quantité.
11—Démonstratif pluriel — Evaluée le volume d'une quantité de bois.

VERTICALEMENT

1—Façon économique de manger — Certains Newfies voudraient qu'on peinture ceux de Terre-Neuve.
2—Un des Grands Lacs — Manque de force (pl.).
3—Il y en a beaucoup trop en liberté.
4—Lettre grecque — Peut fracasser une fenêtre.
5—Placé devant une unité, la divise par un milliard — Salé.
6—Le Guatemala en a connu d'innombrables.
7—Pronom neutre anglais — Inflammation de l'iris. — En les.
8—Mène à Paris ou ailleurs — Parasite des bêtes de somme.
9—Cuve où l'on fabrique la bière — Dans.
10—Fait communiquer deux routes — Chaque prisonnier a le sien — Mari de Margaret.
11—Qui produit beaucoup (fém.).
12—Désavouent — Fille qui aime à rire.

Solution du dernier numéro.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	N	G	E	R	E	■	A	C	N	E
2	O	N	E	■	N	E	P	E	R	I	E	N
3	L	Y	R	I	S	M	E	■	E	D	E	N
4	O	V	E	■	E	U	E	S	■	R	■	E
5	M	A	I	R	I	E	■	O	I	E	■	m
6	D	■	S	E	G	R	A	I	S	■	B	I
7	■	P	■	A	N	■	R	■	S	I	L	■
8	A	L	■	L	A	N	D	A	U	L	E	T
9	P	A	T	I	N	E	U	R	S	■	U	R
10	L	I	■	S	T	E	■	T	■	C	■	A
11	A	R	E	T	E	■	F	■	P	O	R	C
12	T	E	L	E	S	C	O	P	I	Q	U	E



Le seul horaire Québécois

C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ!

TÉLÉ 7 JOURS

EN VENTE PARTOUT

appartenant à des Québécois

vie et culture

La SSJB dit adieu au Monument National

(Par P.V.)—Lors de son assemblée mensuelle d'hier, la Société historique de Montréal a tenu à souligner le départ de la SSJB de Montréal du Monument national en organisant une réception d'adieu dans les salons attenant à la grande salle du vieil édifice du boulevard Saint-Laurent.

A l'occasion de cette "soirée d'adieu au Monument national" (que la SSJB a vendu il y a quelques années à l'Ecole nationale de théâtre), le président général de la SSJB de Montréal, M. Jean-Marie Cossette, a fait l'historique de ce qui fut "en quelque sorte durant plus de 60 ans le temple de la vie canadienne-française à Montréal".

M. Cossette a rappelé notamment que la grande salle du Monument National avait été le théâtre des célèbres discours politiques des Laurier et des Bourassa (Henri), puis, plus tard, des assemblées de l'Action libérale nationale, du Bloc populaire et du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN).

Le public montréalais a eu également, à maintes reprises, l'occasion d'applaudir au Monument National Gratien Gélinas et Félix Leclerc, pour ne nommer que ceux-là, les Variétés lyriques et les premières productions du Rideau Vert. Plus récemment, le Groupe de la Place Royale y présenta plusieurs de ses créations et, il y a quelques jours, les étudiants de l'Ecole nationale de théâtre y jouaient "L'Opéra de quat'sous" de Berthold Brecht dans une mise en scène d'André Brassard.

Sous le signe du nationalisme

Au début des années 1880, les dirigeants de la SSJB, a rappelé hier M. Cossette, cherchent un lieu de rassemblement populaire et patriotique. La Société, fondée en 1834 par Ludger Duvernay, n'a à cette époque ni secrétariat permanent ni local propre. C'est alors que L.-O. David lance l'idée de construire un immeuble qui s'appellera le Monument National.

En 1891, la SSJB achète, au prix de $44,000, le terrain Wurtele en face du marché Saint-Laurent. Un an plus tôt, le gouvernement d'Honoré Mercier avait autorisé la Société à organiser, pendant dix ans, une loterie ("La loterie de la province de Québec") au bénéfice du Monument National. Une idée donc que le maire Drapeau n'a pas inventée... En outre, la SSJB émet pour $100,000 en capital-actions. Plus tard, une émission d'obligations de l'ordre de $175,000 sera faite sur la garantie de l'immeuble. Quant à la loterie, son succès auprès du public dépasse les prévisions. Mais elle déclenche bientôt une querelle publique et une suite de procédures judiciaires qui conduisent à un imbroglio total, lequel s'ajoute aux tracas occasionnés par la construction de l'édifice. Entre autres ennuis, la SSJB est en conflit avec la Canadian Iron Bridge Company qui est en retard dans ses travaux.

La période critique du financement du Monument National durera cinq ans. Durant cette époque, la SSJB demande à Honoré Mercier (le 4 avril 1893) de fonder, lors d'une assemblée au parc Sohmer, un parti de l'indépendance. Le projet n'a pas de suite. Mercier, malgré son prestige, est ruiné et traqué par ses adversaires qui l'ont forcé à quitter le gouvernement.

Malgré tout, lors du 250ème anniversaire de Montréal, le 24 juin 1893, le Monument National est officiellement inauguré. La crise financière, elle, ne sera résolue que cinq ans plus tard.

M. Jean-Marie Cossette a terminé hier son exposé en annonçant qu'un film vient d'être réalisé par le Monument National et qu'il sera probablement projeté vers la fin d'avril.

La SSJB quitte le Monument National à cause du coût très élevé de sa restauration et invite les autorités gouvernementales à classer l'édifice monument historique dans les plus brefs délais. "Rares sont les édifices montréalais qui ont une aussi riche histoire", de conclure M. Cossette. Et qui sait? "La SSJB réintègrera peut-être un jour pas très lointain un Monument National restauré et remis à neuf".



Le Monument National vient d'être abandonné par la SSJB. "Temple de la vie française à Montréal" durant 60 ans, l'édifice appartient maintenant à l'Ecole nationale de théâtre. La SSJB quitte le Monument National à cause du coût très élevé de sa restauration et demande aux autorités de se hâter de classer l'édifice monument historique afin qu'il ne soit pas voué un jour à la démolition.

les choix du jour

Télévision

Mains habiles, mains agiles (R.Q.) à 18h15: la technique de la catalogne, du tapis tressé et du tapis crocheté, expliquée par trois artisans.

Consommateurs avertis (RC) à 19h30: la liste des prix des amendes données aux magasins qui fraudent la loi fédérale de la consommation. -La publicité des voyages dans le sud: comment ne pas se faire rouler quand on achète un voyage? -La nouvelle racine miraculeuse, le "Gensing".

Cinéma canadien (R.C.) à 23h: "La vraie nature de Bernadette". Drame psychologique de Gilles Carle, avec Micheline Lanctôt, Donald Pilon, Reynald Bouchard, Willie Lamothe, Robert Rivard et Maurice Baupré. C'est l'histoire d'une belle fille saine qui décide d'aller vivre à la campagne avec son fils et qui, avec son grand coeur, accueille tout le monde dans sa maison et devient bientôt un élément de scandale pour les gens du village. Un beau film de Gilles Carle; à voir absolument.

Movie Of The Week (WMTW, canal 8) à 23h30: **"The Sex Symbol".** Drame biographique de D.L. Rich, avec Connie Stevens, Shelley Winters et Jack Carter. Parait que ça n'est pas un chef-d'oeuvre, mais pour ceux que la vie de Marilyn Monroe intéresse, c'est bourré de petits détails "piquants" sur sa vie et sa carrière. (E.U. 1974).

Radio

Présent, édition québécoise (CBF 690) à 9h31: le Front commun: le gouvernement et les chefs syndicaux entrent dans la négociation. -La loi Basford: l'écoute électronique. Invité: Pierre Béliveau, criminaliste à l'Université de Montréal.

Variétés

Raoul Duguay, accompagné du guitariste Angelini avec de nouvelles chansons, à l'Evêché. Au Patriote, un **Plume Latraverse** tout beau dans son bel habit de velours, avec un bon choix de chansons qu'il interprète avec son "je-m'enfoutisme" habituel, accompagné au piano par **Charlôt Barbeau.**

Freiner le sous-développement

FACILE!

OBLIGATIONS – SOLIDARITÉ

OXFAM-QUÉBEC







Pleins feux sur un Plume dépouillé

par Bruno Dostie

Si vous voulez voir Plume dans un superbe habit de velours noirs qui s'entrouve sur une chemise vraiment blanche, rendez-vous au Patriote, c'est le spectacle insolite qui vous y attend où en plus Charlôt, tout aussi chic vêtu, boogie superbement sur un grand piano noir bien ciré avec une chouette empaillée dessus.

Mais que faire, dans un habit noir, sinon chanter le blues de la bêtise humaine, comme disait déjà le fabuliste. Plume chante donc ce blues-là et celui des fauchés et même le tango des concaves, c'est-à-dire des chansons nouvelles, qui datent d'après "Pommes de route", et des très anciennes, qui datent de la "La Ste-Trinité" et qui nous invitent au chic cabaret chez Dieu, où ce dernier est partout comme ailleurs, et nous invitent du même coup à fuir ces temps de métaphysique — un flash de Plume sur "Le Temps", "Automne", "Présages" et autres groupes à la mode adeptes du professeur Nimbus — Plume chante aussi pour la première fois sur la scène des chansons de ses disques qu'on avait oubliées, il dit un poème, il chante ses amis Gerry Aubé et Carlos Labros, et il chante même. "La légende du petit ours gris" de Félix Leclerc. Il termine sur "J'veux m'en r'tourner chez nous", mais revient pour faire en rappel "Encore des mots"...

Que penser, que faire, quoi dire?... Ce qui est clair en tout cas, c'est que "Bobépine" est répudiée, mais on ne s'attendait pas non plus à ce que Plume soit un père pour elle. Un spectacle en noir et blanc, du piano rare mais sublime, et la guitare ou l'harmonica du chanteur lui-même: donc, une espèce de pleins feux dépouillé sur Plume, sur ses textes, sur ce qu'il pense, avec ce corollaire nécessaire pour lui de ne pas prendre trop au sérieux ce qu'il pense. Et ça marche. Dans la salle lundi soir, il y avait du monde qui découvrait des lignes qu'ils n'avaient jamais entendues auparavant. Parfois aussi, Plume a l'air fâché contre le succès, il se force pour s'en débarrasser, et le monde l'aime encore plus, alors il ne le prend pas, et ça devient un peu grinçant, mais ça ne dure pas. Autre chose, aussi, étant donné qu'il y a moins de musique — quantitativement parlant —, Plume se sert davantage de sa voix, expérimente. Bref, c'est un spectacle pour les maniaques de Plume, une autopsie de Plume par lui-même, de laquelle Plume sort ... pareil comme il était avant, parce que ceux qui l'aiment le voyaient déjà comme ça malgré Bobépine qu'ils aimaient aussi.

Les "Communications" se donnent "Antennes" pour informer

par Jean-Pierre Tadros

C'est au champagne, naturellement, qu'on a célébré lundi en fin d'après-midi la naissance d'**Antennes.** Le bébé, qui semble se porter fort bien, pèse un bon 48 pages sans compter l'épaisse couverture. Un regard, rapidement jeté sur ce nouveau-né, nous a permis de constater qu'il avait déjà une certaine affinité pour le rouge (et cela dit sans jeu de mots). Quant à sa nombreuse famille, son père adoptif en tête, elle semblait fort satisfaite ne parlant plus que de communiquer.

Car **Antennes**, c'est une revue trimestrielle du ministère des Communications. Elle a été conçue par nul autre que Jean-Paul L'Allier; mais l'on sait qu'il a depuis quitté la maison. C'est donc l'actuel titulaire des Communications, M. Denis Hardy, qui est venu saluer la naissance de ce projet mis de l'avant par son prédécesseur qu'il a pris la peine de féliciter. M. Hardy était accompagné pour cette occasion par son nouveau sous-ministre, M. Gérard Frigon, ancien secrétaire-général adjoint du conseiller exécutif.

Le ministre Hardy a longuement souligné que cette revue s'inscrivait dans le cadre des différentes initiatives prises par son ministère pour informer le citoyen. "Il est important que l'Etat, parallèlement à ses interventions, informe les citoyens. Et la revue s'inscrit dans ce désir d'informer. J'accorde donc une très grande importance à ce projet conçu du temps de M. L'Allier; et je compte le défendre quand le temps viendra de le faire, c'est-à-dire lorsqu'il faudra justifier son budget".

Le premier numéro d'**Antennes** a été tiré à 10,000 exemplaires et sera distribué gratuitement par le ministère des Communications. Il sera tout d'abord envoyé à tous ceux qui gravitent de près ou de loin autour du monde de la communication. Une première liste de 7,000 noms a été établie. Et tous ceux qui en feront la demande pourront recevoir, tous les trois mois, cette "revue québécoise des communications". Le coût global de ce premier numéro s'élève à $10,000, nous a-t-on dit.

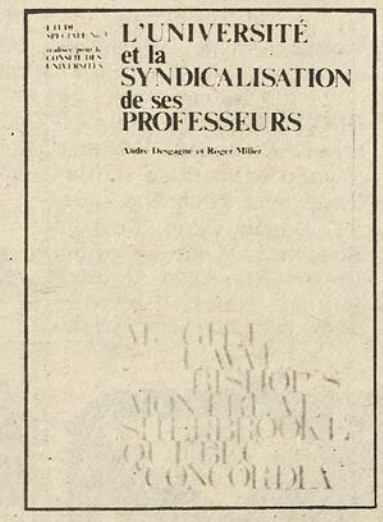
Au sommaire: un portrait des pionniers de la câblodistribution; une entrevue avec M. Jean Loiselle à qui il revient "la redoutable tâche d'assurer la cohésion de l'image du COJO"; une expérience inédite de télévision communautaire... en Suède; le problème de "l'incommunication" chez les journalistes économiques; une entrevue du ministre Hardy...

L'UNIVERSITÉ et la SYNDICALISATION de ses PROFESSEURS

Cette étude est une relation objective de l'avènement du syndicalisme chez les enseignants de l'Enseignement supérieur.

Un groupe de spécialistes dans les domaines étudiés avaient acceptés de collaborer à la discussion du sujet et leurs commentaires sont groupés en deuxième partie de l'ouvrage, apportant aux lecteurs une information complémentaire très utile.

EOQ 2482 $3.50



Éditeur officiel du Québec
1283 ouest, boul. Charest
Québec, P.Q.

LE JOUR pop

par Bruno Dostie

Congrès de la relève: départ encourageant

La réunion des animateurs des boîtes de la relève a bel et bien eu lieu lundi soir au **Café du Port,** dans le Vieux-Montréal, et si j'exagérais un peu l'autre fois en parlant d'un "congrès", l'avenir me donnera sans doute raison puisqu'on a procédé lundi à l'élection d'un comité d'étude dont l'une des tâches sera d'organiser un véritable congrès qui se tiendra à St-Jérôme les 16, 17 et 18 avril prochains.

C'est donc plus de 20 personnes, représentant un nombre encore plus grand de cafés, d'ateliers et de coopératives d'animation culturelle et de spectacles à but non lucratif, qui ont discuté lundi, de 20h00 à 23h30, des problèmes qui confrontent la relève en ces temps de fermeture de l'Atre. Selon Jean Marcoux, du Café du Port, la prise de conscience d'une solidarité entre les boîtes est le premier résultat positif de cette rencontre. L'urgence de se donner une organisation qui puisse défendre les intérêts collectifs des boîtes est également un sentiment qui ressort de cette réunion de même que l'intérêt suscité par les formules de coopérative et d'autofinancement qui ont été avancées comme voie de solutions par quelques animateurs présents. On a également parlé de se donner un journal qui assurerait la liaison entre les boîtes et rendrait compte des activités de la relève et on a aussi envisagé les fêtes populaires et les galas bénéfices comme moyens de financer ces activités et d'attirer l'attention sur elles.

Dans la liste des boîtes représentées à la réunion de lundi, on découvre une douzaine de localités différentes donnant une portée quasi nationale à l'événement. En plus de Montréal en effet, il y avait des animateurs de la périphérie (Dorval, Lachine, Beloeil, Boucherville, Dorion, Longueuil, Rivière-des-Prairies), et de centres plus éloignés comme Acton Vale, Ste-Thérèse, Ste-Agathe, Magog et Sherbrooke.

Quant au comité d'étude, qui aura pour mandat d'étudier les modalités de regroupement ou toute autre mesure susceptible de venir en aide aux boîtes, il compte sept membres élus qui sont: **Sylvain Miron** (de "La grande roue", à Sherbrooke), **Serge Langlois** (auteur-compositeur de Montréal), **Marcel Pitre** (du Mouvement des fêtes populaires du Québec), **Jean Marcoux** (du Café du Port), **Raymond Lacroix** (du Café Le Braque de Dorion) et **Damien Rousseau** (des Jeunesses littéraires du Québec).

La "Tête à Papino" tuée dans l'oeuf

La nouvelle est vieille mais ne semble pas avoir circulé. Le nouveau magazine **"La tête à Papino",** qui voyait le jour en octobre dernier, aura eu la vie brève puisque ses bailleurs de fonds (l'imprimerie **Journal Offset**) ont décidé de renoncer au projet alors que le troisième numéro sortait à peine des presses. Ils étaient déçus de la vente des deux premiers et peu enclins à prendre de nouveaux risques.

L'affiche des boîtes

Vendredi et samedi, **Philippe Gagnon** est de retour à la Casanous. Cette semaine, le groupe **Québec Blues** est toujours à L'Imprévu de l'hôtel Iroquois ou **Préludes** le relèvera la semaine prochaine. Préludes est un nouveau groupe, comptant six membres, avec des musiques et des textes à lui. A découvrir. Et absolument à ne pas manquer lundi soir prochain au Café Campus, le groupe **Conventum.** L'enregistrement du groupe que j'ai entendu à CKVL-FM me fait dire ça sans hésiter. Pendant ce temps à l'Evêché, lundi prochain, on pourra découvrir le groupe **Présage.** Et le lundi suivant, ce sera l'ami belge de Raoul Duguay, **Julos Beaucarne.** Et à la place du Grand Cirque Ordinaire, qui s'est désisté pour la semaine du 23 au 28 mars, on y verra le groupe **Zak.** A l'Outremont samedi, **Sylvain Lelièvre** à 19h30 et le **Capitaine No** à 22h00. Et au théâtre Maisonneuve, le "Tabaslak" de **Jean-Guy Moreau** qui poursuit son triomphe en dépit des coups bas des Français (je pense aux éditeurs de Brel-Fugain-Lama). Et pour la première fois à Laval, samedi au Centre sportif de St-Vincent-de-Paul, **Sol** présente son "Rien détonnant".

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Killer Force": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 935-3313 Swept Away": 7.10, 9.10, jeudi, vend., sam. & dim: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Dog Day Afternoon": 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30.
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Anomalies" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Sinthia" 1.40, 4.30, 7.20, 10.10
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Les dents de la mer" 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Emmanuelle, l'anti-vierge": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Le solitaire du Fort Humbolt": 2.55, 6.10, 9.25 "Les chiens de Baskerville": 1.20, 4.35, 7.50
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer":12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.
CINEMA COTE ST-LUC: 7017, Côte St-Luc, 486-9111. "3 Days of the Condor": 2.00, 5.10, 9.05 "Mahogany": 3.55, 7.15, Vend. et sam: "Return of the Dragon": minuit.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "La réincarnation de Peter Proud": 9.25, sam.: 5.30, 9.25, dim.: 1.30, 5.30, 9.25 "L'aventure c'est l'aventure": 7.30 dim: 3.40, 7.30
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Histoire d'O": 1.10, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "I will, I will for Now": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "La course à l'échalotte": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le chat et la souris": 7.30, 9.30. samedi et dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
DAUPHIN: (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le vieux fusil": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Violence et Passion": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00 (sam) et 9.30 (dim.) **Salle Eisenstein:** "Vérités et mensonges": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Emmanuelle, l'anti-vierge": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle à 11.30 **Salle 2:** "Trahison se paie cash" et "Plein la gueule" **Salle 3:** "Inserts": 6.55, 9.10 sam. & dim: 12.05, 2.20, 4.40, 6.55, 9.10 samedi dernier spectacle: 11.25 **Salle 4:** "Les demoiselles à péage" et "Les hommes de joie" **Salle 5** "Le solitaire du Fort Humboldt": 6.00, 9.45 sam. & dim.: 2.10, 6.00, 9.45 "Terreur sur le britannique": 7.40 sam. & dim: 12.10, 3.55, 7.40 sam. dernier spectacle: 11.30
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Blackbeard's Ghost": 1.15, 3.10, 5.05, 7.05, 9.00.
MAJESTIC: 3166 rue Henri-Bourassa est 381-6116 "La réincarnation de Peter Prou": 9.20 sam. & dim: 1.35, 5.30, 9.20 "Les agagneurs": 7.30 sam. & dim: 3.35, 7.30
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "La course à l'échalotte": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "3 Days of the Condor": 1.10, 5.05, 9.15 "Mahogany": 3.10, 7.20.
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mercredi: "La dame de Shangaï" d'Orson Welles: 7.30 "Le corbeau" d'Henri-Georges Clouzot: 9.00
PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Breakheart Pass": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "Les demoiselles à péage" et "Les hommes de joie"
PAPINEAU 2: "Le crime de l'Orient Express": 12.45, 4.55, 9.00 "Le flambeur": 2.55, 7.05
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Emmanuelle, l'anti-vierge": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.30
de Peter Proud": 1.20, 5.10, 9.00 "Les gagneurs": 3.20, 7.10
PARISIEN 2: "Inserts": 12.30, 2.40, 4.55, 7.05, 9.20 sam. dernier spectacle: 11.30
PARISIEN 3: "The McCullochs": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00
PARISIEN 4: "Histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 sam. dernier spectacle: 11.05
PARISIEN 5: "Les deux saisons de la vie": 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05, sam. dernier spectacle: 11.00
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Hinderburg": 7.15, 9.15 sam. & dim: 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.30
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30
PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O, 866-2644. "Dog Day Afternoon": 1.10, 3.35, 6.00, 8.30
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "A Time to Love": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "This Baby is Yours": 1.20, 4.10, 7.00, 10.00
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Jaws": 12.40, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Man In The Glass Booth": 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.30
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Les insectes de feu": 2.45, 6.10, 9.35, "Tombe les filles et tais-toi": 1.20, 4.45, 8.10
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Romantic Englishwoman": 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Un génie, deux associés, une cloche": 7.00, 9.10 sam & dim: 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30.
VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinfull Bed"
VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. "Portugal, 1er mai" de Jean Simard, à 8.00 (français) 8.30 (portugais) Entrée libre. Jusqu'au 4 mars.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30
WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.
CINÉ CAMPUS UQAM: 1301 rue Sherbrooke est. Mercredi le 3 mars: "Le retour d'Afrique" d'Alain Taner: 8.30. Vendredi le 5 mars: "Kaseki" de Kobayashi: 8.30
CINÉ AHUNSTIC: (Auditorium du Cegep) 9155 St-Hubert. Mardi le 10 mars: "The Long Goodbye" (v. française) de Robert Altman: 12.30, 3.30, 7.00, et 9.30 Entrée: $0.99
CAMPUS LOYOLA: Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 3 mars: "Les anges du péché" de Robert Bresson (France 1943): 7.00 "Le procès de Jeanne d'Arc" de R. Bresson (France 1961): 8.30
CEGEP MAISONNEUVE: 3800 rue Sherbrooke est, 374-4700 (loc. 403 ou 395) Relâche
CINEMA ONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Relâche
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Mercredi: relâche.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Mercredi: "La jeune fille au carton à chapeau" (U.R.S.S. 1927): 7.30 "Dans nos forêts" et "La revanche" de Maurice Bulbulian: 9.30

Théâtres

THEATRE DE L'EQUILIBRE: 175 rue Ringuet, Drummondville (819) 472-5451 Jeudi le 4 mars: "L'histoire du Québec en trois régimes" de Léandre Bergeron, mise en scène de Michel Fréchette.
THEATRE DE LA MAIN: 1585 rue St-Laurent, 844-3236. Relâche.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. Commençant le 5 mars: "La Nef des Sorcières", création collective regroupant: Luce Guilbeault, Marthe Blackburn, France Théôret, Odette Gagnon, Marie-Claire Blais et Nicole Brossard. Interprètes: Luce Guilbeault, Françoise Berd, Michèle Craig, Louisette Dusseault, Pol Pelletier et Michèle Magny. Mise en scène: Luce Guilbeault.
CENTAUR 2: 453 rue St-François-Xavier 288-1229 "Kennedy's Children" de Robert Patrick, mise en scène: Eric Steiner. Jusqu'au 20 mars.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. Du 4 au 14 mars: Relâche. Commençant le 15 mars: "Macbeth" de Shakespeare.
THEATRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis, 844-1793. "Evangeline Deusse" d'Antonine Maillet, avec Viola Léger, G. Provost et P. Guèvremont, mise en scène d'Yvette Brind'Amour. Dès jeudi.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. "Le Club Frank Eros "Robidoux" par le Théâtre en couleur (Normand Chouinard, Marie-Hélène Gagnon, Rémi Girard et P. Houdy, Jean-Guy et L. Munger) mise en scène de Guillermo de Andrea. Tous les soirs à 20h 30. Relâche le lundi. Jusqu'au 7 mars
JOHN GRANT HIGH SCHOOL: 275-36e avenue Lachine. Samedi le 6 mars: Le théâtre de l'Equilibre de Drummondville présente: "L'Histoire du Québec en trois régimes", de Léandre Bergeron, à 20h. Entrée: $1.50.

Variétés

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22h: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. De jeudi à dimanche: "Philippe Gagnon", à 22h et minuit. Entrée: $1.00.
EVECHE, Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Raoul Duguay", à 21h30 et 23h30.
LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. De jeudi à dimanche "Gaston et Carmelle", à 22 h. et minuit. Entrée: $1.50
CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie 735-1259. Lundi le 8 mars: "Coventum", à 21h30 et 23h30
L'IMPREVUE: Hotel Iroquois, Place Jacques Cartier. "Québec Blues", mardi, merc. jeudi et dim: 22h. et minuit, vend. et sam: 22h. 23h30 et 1h30. Entrée libre.
CAFÉ TERRACE DU SALON NAUTIQUE 76: Place Bonaventure. "Jérome Lemay", Semaine: 20h. sam. & dim.: 15h. et 20h. Jusqu'au 7 mars.
LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Plume Latraverse" Semaine à 21h, samedi: 20h et 23h. En première partie: Laurence Lepage.
LE PATRIOTE-EN-HAUT: 523-1131. Commençant le 3 mars: "Tout nu" avec Pierre Labelle.
CHEZ CLAIRETTE: 50 rue St-Jacques ouest, 843-7775. Relâche.
GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. Relâche.
SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine 861-0657 Lundi, mardi, mercredi et dimanche: "Jessica North" chanteuse de folk-blues à 21h.
OUTREMONT: 1248 rue Bernard ouest, 277-3186: Samedi le 6 mars: à 19h30 "Sylvain Lelièvre", à 22h00 "Capitaine Nô" avec en première partie, "Les Frères Brothers"
THEATRE DES VARIETES: 4530 rue Papineau, 526-2527. Relâche
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 524-5243. Relâche.
CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE: (Salle Maurice O'Bready) Mercredi, le 3 mars: "Claude Léveillée", à 20.00.
LA CAVE, 473 rue du Portage, Mont-Laurier (819) 623-1881. Vendredi et samedi: "Violaine", auteur-compositeur et interprète, à 22h et minuit. Entrée, $1.50.
CAFE LE BRAQUE: 64 Valois, Dorion 455-4685. Relâche.
CENTRE SPORTIF DE LAVAL: 1110 Desnoyer, St-Vincent-de-Paul, 661-7857. Samedi le 6 mars: "Sol" présente "Rien d'étonnant", à 20h30. Entrée: $3.75.
FORUM DE MONTREAL: Mercredi le 10 mars: "Cat Stevens".
LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha", cette fin de semaine: "Georges d'Or", jeudi et vendredi: 21h. samedi: 20h et 23h. dimanche: 20h.
PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve). Mardi et mercredi relâche. Jeudi: récital Kulka-Marchevinski, violon et piano, à 14h30. Vendredi, samedi et dimanche: "Jean-Guy Moreau", à 20h30.
PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid Pelletier). De mardi à dimanche: "Ginette Reno" à 20h30.
CAFE DU PORT: 356 Berri, 845-8765. Relâche.

Télévision

11.00
2 (9) (11) 13 Les recettes de Juliette
4 Bonjour comment ça va?
5 6 Sesame street - Éducation
12 Joyce Davidson Show — Interview
30 A la bonne heure
●11.30
2 (11) Rinaldo Rinaldini
4 Information-Santé
13 Rue principale
12 The art of cooking
●11.45
4 La météo
7 10 Les p'tits bonshommes - Dessins animés
30 TV Bingo
●11.50
4 Les informations
●12.00
2 (11) Francis au pays perdus - Aventure
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean Show - Variétés.
7 Informa 7
12 The Flintstones - Dessins animés
30 Outaouais aujourd'hui
●12.20
10 Le 10 vous informe
●12.30
2 (9) (11) 13 Les coquelluches - variétés
7 10 30 Les Tannants - Variétés.
12 Matinee with George Balcan. "Marx Brothers at the circus", E.U. 1937. Comédie de S. Wood avec les frères Marx, Eve Arden et Kenny Baker.
●1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie time - "The castle", All. 1968. Drame de R. Noelte avec Marximilian Schell, Cordula Trantow et Trudi Daniel.
6 Mary Hartman, Mary Hartman
●1.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
6 The Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Emission du ministère de l'Education
30 Pour vous mesdames
●1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui - Magazine
●2.00
4 Cinéma "Opération Bikini", E.U. 1963. Drame de guerre de A. Carras avec Tab Hunter, Frankie Avalon et Scott Brady.
6 All in the family
●2.15
7 10 Ciné-mercredi "Nuit sans fin", Fr. 1946. Drame de J. Severac avec Ginette Leclerc, Edouard Delmont et Alexandre Rignault.
17 Les Oraliens
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Ma femme est une sorcière", E.U. 1943. Comédie fantaisiste de R. Clair avec Fredric March, Veronica Lake et Cecil Kellaway.
5 6 The edge of night
12 What's the Good Word - Jeu
17 Les cent tours de Centour
●2.45
17 Ski de randonnée
●3.00
5 6 Take thirty - Actualité
12 Another World
●3.15
30 Dessins animés
●3.30
4 Dessins animés
5 6 Celebrity Cooks
17 Les marmitons
30 Patofville
●4.00
2 (9) (11) 13 Bobino
4 Le sac "Decolle".
5 6 Jacks — Fantaisie
7 10 30 Capitaine Scarlet
12 Celebrity Dominoes
17 Un p'tit coup de coeur
●4.30
2 (9) (11) 13 La fricassée
7 10 Patofville
12 Définition — Jeu
17 Si on s'y mettait
30 TV Bingo
●4.45
30 Dessins animés
●5.00
2 (11) Les explorateurs du monde
4 Perdu dans l'espace
5 6 Nic 'N' Pic - Enfant
7 10 30 Voyage au fond des mers -Science-fiction
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "La citadelle sous la mer", E.U. 1971. Drame de science-fiction de I. Allen avec Stuart Whitman, Burr de Benning et Robert Wagner.
12 It's your move — Jeu
17 La vie qu'on mène à l'assemblée nationale
●5.30
5 6 The Partridge family - Comédie.
12 The price is right
17 La vie qu'on mène à l'assemblée nationale
●5.50
4 Votre foyer madame
●5.55
4 La météo
●6.00
2 (11) Ce soir - Information
5 6 Concerto
17 Approche
●10.00
4 7 10 30 Qui dit vrai
5 6 Upstairs downstairs
30 Jai le goût du Québec
●10.30
2 (9) (11) 13 Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
12 As it is
●10.50
2 (9) (11) Nouvelles du sport
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (9) (11) 13 Cinéma canadien "La vraie nature de Bernadette", Can. 1972. Drame psychologique de G. Carle avec Micheline Lanctôt, Donald Piloon et Reynald Bouchard.
4 La météo
5 6 12 News
7 Informa 7
10 La couleur du temps
30 Cinéma "Meurtre au galop", G.B. 1963. Comédie policière de G.Pollock avec Margaret Rutherford, Robert Morley et Flora Robson.
●11.05
4 Ciné-4 "Le jardin des tortures", G.B. 1963. Comédie policière de G. Pollock avec Margaret Rutherford, Robert Morley et Flora Robson.
●11.15
7 10 Festival Dean Martin "Matt Helm agent très spécial", E.U. 1965. Film d'espionnage de P. Karlson avec Dean Martin, Stella Stevens et Victor Buono.
●11.20
12 Pulse
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin Show - Variétés.
●11.30
6 Montreal Tonight
●11.55
6 Don Kirshner's rock concert
●12.00
12 The 12 midnight movie - "Shamus', E.U. 1972. Drame policier de B. Kulik avec Burt Reynolds, Dyan Cannon et Ron Weyland.
●12.30
2 (11) Ciné-nuit - "La chambre secrète", It. 1967. Drame psychologique de G. Questi avec Jean-Louis Trintignant, Gina Lollobrigida et Ewa Aulin.
●12.45
7 Informa 7
10 Le 10 vous informe
●12.52
5 Musique Marc Legrand
●2.00
2 Le téléjournal

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou. 387 Lebeau. 331-8961, poste 66.

Les 6 et 7 mars

Week-end de plein air sur le Canal Lachine

Samedi et dimanche les 6 et 7 mars, c'est la fête de tout le monde au Canal de Lachine et dans les environs.

La programmation prévue permet à tous de venir participer et de fêter. Les services et l'encadrement mis en place veulent favoriser une information adéquate et une initiation suffisante pour encourager la pratique d'activités physiques de plein air.

Aux différents points d'accès du réseau de pistes, des agents d'information ont été prévus qui pourront renseigner et canaliser les citoyens sur les sites d'activités. Sur l'ensemble du réseau les intéressés pourront s'initier à la pratique du ski de fond avec des moniteurs de la Ville de Montréal, de C.I.P.P.A et de la Fédération des Clubs de ski. Aussi des mini-cours seront donnés sur le fartage (comment cirer ses skis). Au Parc Ignace Bourget à Ville Emard, il y aura des personnes-ressources pour ceux qui voudraient recevoir des conseils sur les techniques de ski alpin (de descente). Au Parc Angrignon, on y trouvera des moniteurs qualifiés pour permettre aux intéressés de s'initier au tir à l'arc. Grâce à la collaboration des Cercles des jeunes naturalistes, des randonnées d'observation de la nature sont organisées le long du Canal et au Parc Angrignon. A signaler que des compétitions amicales en raquettes se dérouleront au Parc Therrien avec le concours des bénévoles du Club Laurentien. Tous sont invités à y participer: des bouts de choux aux membres du troisième âge.

Parmi les activités spéciales qui peuvent avoir un caractère spectaculaire, nous attirons votre attention sur le village d'hiver qui sera aménagé à LaSalle près du Canal à mi-chemin entre Saint-Pierre et la Côte St-Paul du côté de la rue Saint-Patrick: il s'agit d'un campement temporaire où des scouts vivront une expérience de deux jours; il y aura là des démonstrations de construction d'igloos.

Une autre activité importante qui devrait soulever beaucoup d'intérêt est la démonstration d'attelage de chiens qui sont dressés pour tirer des traîneaux. Cette démonstration se déroulera dimanche le 7 au Parc Angrignon.

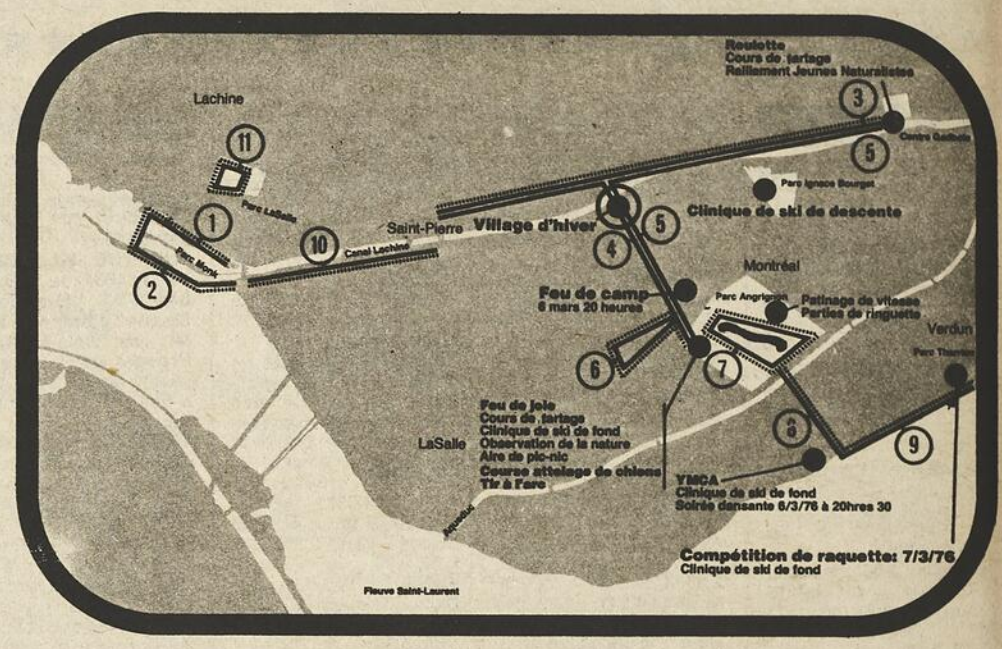
Si la température le permet, il y aura aussi démonstration de patinage de vitesse sur une patinoire traditionnelle au Parc Angrignon: quelques paires de patins seront disponibles pour ceux qui voudront tenter l'expérience.

L'important c'est la participation. Avec vos skis ou vos raquettes ou même à pied, nous souhaitons que vous veniez vous détendre et contribuer au succès de la fête. N'oubliez pas d'apporter votre pique-nique.

Le samedi soir, un feu de camp sera allumé à 20:00 heures. Le site de cette activité se trouve à LaSalle à mi-chemin entre le Canal et le Parc Angrignon à côté des pistes 4 et 5 et tout près du Boulevard Newman.

Le dimanche après-midi, tous sont invités à se joindre à la foule habituelle qui envahit le Parc Angrignon. Déjà le journal La Voix populaire organise un pique-nique pour ses amis lecteurs du sud-ouest: il y aura un feu de joie, des musiciens et des jeux divers. Verrons-nous un concours de bonshommes de neige et autres sculptures: l'initiative dépend des amateurs et du climat?

Rendez-vous donc les 6 et 7 mars au Canal de Lachine et dans la zone environnante pour une fin de semaine de plaisir!



Canal de Lachine — Canal-Loisirs

"Allons fêter au canal"
Programmation du 6 et 7 mars 76

	Activités	Date	Heures	Endroit
1	Cours de fartage (ski de fond)	6-7 mars	9:30 et 11:30 hres 11:30 et 15:30 hres	Roulotte près du Centre Gadbois 5485, Côte St-Paul, Montréal
2	Cours de fartage (ski de fond)	6-7 mars	9:30 et 11:30 hres 13:30 et 15:30 hres	Parc Angrignon abri à l'extrémité nord-ouest du Parc
3	Randonnée de ski de fond avec moniteurs	6-7 mars	départs: 10:30 hres 11:30 hres 12:30 hres 14:30 hres	Roulotte sur le Canal de Lachine près du Centre Gadbois 5485, Chemin Côte St-Paul trajet: pistes 5 et 6
4	Randonnée de ski de fond avec moniteurs	6-7 mars	départs: 10:30 hres 11:30 hres 12:30 hres 14:30 hres	Parc Angrignon abri à l'extrémité nord-ouest du Parc trajet: pistes 6 et 5
5	Tir à l'arc avec moniteurs	6-7 mars	10:00 hres 12:00 hres 14:00 hres 15:00 hres	Parc Angrignon sur le lac — derrière les quartiers d'hiver des animaux
6	Patinage de vitesse avec moniteurs (si la température le permet)	6-7 mars	10:00 et 11:00 hres 13:00 et 14:00 hres	Parc Angrignon Patinoire près du Boulevard des Trinitaires
7	Ralliement des Jeunes Naturalistes et autres intéresses (jeunes et adultes)	6 mars	10:30 hres	Centre Gadbois 5485, Chemin Côte St-Paul
	Randonnee	6 mars	11:00 hres	du Centre Gadbois au Parc Angrignon
	Pique-nique		12:00 hres	aire de pique-nique du Parc Angrignon
	Sentier d'observation de la nature		13:30 hres	Parc Angrignon abri à l'extrémité nord-ouest du Parc
8	Clinique de ski de descente (ski alpin)	6-7 mars	11:00 hres 13:30 hres 15:30 hres	Parc Ignace Bourget Ville Emard
9	Clinique de ski de fond	6-7 mars	10:30 hres 12:30 hres 14:30 hres	Y.M.C.A. 7105, Boul. LaSalle, Verdun piste 8
10	Clinique de ski de fond	6-7 mars	10:30 hres 12:30 hres 14:30 hres	Parc Therrien (chalet) — à l'est de l'auditorium de Verdun piste 9
11	Clinique de ski de fond	6-7 mars	11:30 hres 13:30 hres	Village d'hiver piste 4-5 Rue St-Patrick à l'est de Maislin du Côté Sud du Canal de Lachine à Ville LaSalle
12	Parties de Ringuette	6-7 mars	15:00 hres	Parc Angrignon Patinoire — quartier d'hiver des animaux Boul. des Trinitaires
13	Feu de camp	6 mars	20:00 hres	Près pistes 4-5 à l'angle de l'avenue Schenker et Boul. Newman à Ville LaSalle
14	Soirée dansante (droit d'entrée $2.00)	6 mars	20:30 hres	Y.M.C.A. 7105, Boul. LaSalle, Verdun
15	Démonstration d'attelage de chiens	7 mars	13:00 hres 14:00 hres 15:00 hres	Parc Angrignon
16	Ralliement des Jeunes Naturalistes et randonnée d'observation	7 mars	13:30 hres	au Centre Gadbois
17	Compétition de raquette pour tous	7 mars	inscription 12:00 et 14:00 hres	Parc Therrien (chalet) Verdun
	Course enfants Course jeunes Course dames Course hommes		competition 13:30 et 16:30 hres	
18	La randonnée des voisins "La Voix Populaire"	7 mars		
	Randonnée		9:00 et 13:00 hres	depart à toutes les 30 minutes abri à l'extrémité nord-ouest du Parc Angrignon
	Pique-nique		13:00 hres	aire de pique-nique abri à l'extrémité nord-ouest du Parc Angrignon
	Feu de joie		13:30 hres	au même endroit
	Orchestre		14:00 hres	au même endroit
	Tirage pour les participants		14:00 hres	au même endroit

Greenpeace reprend sa campagne contre la chasse aux phoques

VANCOUVER (PC) — Quatorze membres de la Fondation Greenpeace doivent quitter ce soir Vancouver à destination de Terre-Neuve en vue d'y porter leur campagne contre la chasse aux phoques.

On sait que les membres de l'organisation se proposent de marquer d'une croix les bébés phoques, à l'aide d'un colorant organique, afin de rendre leurs peaux inutilisables pour l'industrie de la fourrure.

"Nous savons, d'après d'autres savants, que les chasseurs ont un profond respect de la croix chrétienne", a déclaré au cours d'une interview le Dr Patrick Moore, un écologiste de la Fondation Greenpeace.

La plupart des chasseurs de phoques, a-t-il poursuivi, "sont issus de familles ouvrières pauvres et ils sont très fondamentalistes en matière de religion. Nous croyons que la croix les dissuadera d'assommer les phoques".

Les chasseurs en cause sont des pêcheurs sans emploi qui gagnent de $2,000 à $3,000 pendant la saison de la chasse. Le Dr Moore n'envisage aucune réaction violente de leur part.

"Nous sommes totalement dévoués à la cause pacifiste", a-t-il dit.

A Ottawa, M. Roméo LeBlanc, ministre fédéral des Pêches, a indiqué à la Chambre des Communes, que les membres de la fondation s'exposent à des arrestations en vertu de la loi fédérale de la protection des phoques.

"N'avez - vous jamais rien entendu d'aussi stupide, a demandé le Dr Moore. Invoquer la loi de la protection des phoques pour protéger des gens partis massacrer les phoques?"

Le groupe prévoit pouvoir quitter St. Antony, T.-N. le 9 mars. A bord d'hélicoptères, ses membres suivront les brise-glaces portant les chasseurs de phoques.

"Avec un peu de chance, nous arriverons les premiers", a déclaré le Dr Moore.

Le JOUR présentera dans son édition de samedi un documentaire plus complet sur la chasse aux phoques réalisé par la Presse canadienne.

le sport

Mission . . . médailles?

par André Chartrand

La venue des Jeux Olympiques nous a fait entrouvrir les paupières. Nous nous sommes alors aperçus que le Québec ne regorgeait pas, loin de là, d'athlètes de pointe capable de nous représenter dignement (ie.: remporter des médailles, d'or si possible). Sans se poser la question à savoir si c'était si important que ça, on a foncé à fond de train, ne regardant pas à la dépense, comme pour sauver la face.

Avec derrière la tête l'idée que des champions pousseraient comme des champignons là où le HCJLS avait laissé, dans un élan de générosité désintéressée (sic), quelques subventions olympique et politique de l'élite québécoise.

On a vu à court terme, comme pour masquer son incapacité d'élaborer une planification à long terme qui aurait eu pour but de faire surgir l'élite de la masse. Je parle, bien sûr, du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Ce n'est pas avec des solutions de rechange, tel Mission Québec 76, qu'on résoudra le problème. Cet organisme à urgence que la paperasse officielle qualifie de temporaire n'est rien d'autre selon son directeur de l'information, M. Denis Poulet, qu'une béquille de soutien qui permet à l'élite déjà existante de participer aux compétitions. Très peu d'efforts et d'argent sont consacrés au développement du sport de masse qui, lui, générera une élite.

Mais il ne faut en rejeter le blâme uniquement sur Mission Québec 76 ou sur le futur Institut des sports du Québec, qui n'ont rien à voir avec cette situation intenable, leur rôle se limitant à appuyer financièrement les programmes de développement sportif des fédérations.

Est-ce donc alors les fédérations qui ne remplissent pas leur rôle, elles qui sont aussi à la recherche d'une élite?

C'est pourquoi un comité d'études sur les dimensions d'une fédération sportive effectue en ce moment des recherches en vue de trouver une nouvelle définition des fédérations.

Ces dernières doivent-elles être le moteur du développement? Doivent-elles se limiter à faire appliquer les règlements? Doivent-elles seulement sanctionner des compétitions ou bien les susciter, les organiser? Chose certaine, toutes les fédérations ont pour mandat la tâche de promouvoir la pratique de leur sport. Mais dans quel cadre? Puisque le HCJLS ne peut élaborer de politique cohérente, comment s'y attendre de fédérations qui n'ont certes pas, dans 90 pour cent des cas, les compétences techniques, intellectuelles et administratives pour s'élaborer leur propre programme de développement. Ce comité, espérons-le, saura préciser et uniformiser les fédérations pour qu'elles deviennent fonctionnelles, qu'elles puissent évoluer dans un milieu où tout le monde saura où il s'en va, ce qui n'est certes pas le cas en ce moment.

Tournoi international de septembre

Rick Chartraw espère jouer pour les E.-U.

MONTRÉAL (PC) — Même s'il est né en Amérique du Sud et s'il a appris le hockey au Canada, le défenseur Rick Chartraw, des Canadiens de Montréal, espère représenter les Etats-Unis lors du tournoi international qui sera présenté au Canada au mois de septembre prochain.

Le Canada et les États-Unis pourront être représentés par des joueurs professionnels de la Ligue nationale et de l'Association mondiale pour ce tournoi qui réunira également l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, la Suède et la Finlande.

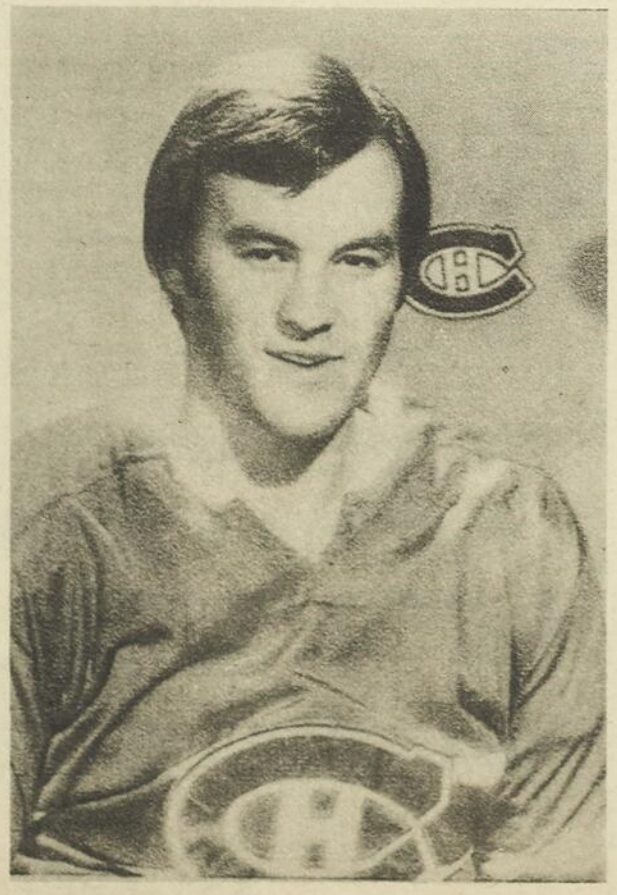
Chartraw, qui en est à sa deuxième année chez les professionnels, vient tout juste d'être rappelé par les Canadiens de leur filiale des Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse.

Né à Caracas au Vénézuéla, Chartraw est déménagé aux États-Unis quand il avait quatre ans et a choisi de devenir citoyen américain à ses 21 ans.

Chartraw, qui n'a pas eu l'occasion de jouer souvent avec les Canadiens, a hâte de représenter son pays en septembre.

"Je veux représenter les États-Unis à une compétition internationale depuis fort longtemps, a dit Chartraw. Je voulais participer aux Jeux olympiques, mais en 1968, j'étais trop jeune et en 1972, je portais les couleurs des Rangers de Kitchener de la Ligue junior majeure de l'Ontario. C'était donc impossible".

En 1972, Chartraw aurait sûrement aidé l'équipe américaine qui a remporté une médaille d'argent. Cette équipe comptait dans ses rangs des joueurs comme Henry Boucha, des Scouts de Kansas City, et Mark Howe, des Aeros de Houston.



Rick Chartraw

Invitation

Chartraw savait qu'il porterait les couleurs de l'équipe bien avant qu'on décide officiellement de présenter le tournoi.

"Au tout début de la saison, j'ai reçu une lettre de l'Association américaine de hockey, me demandant si j'étaits intéressé. On disait que la seule exigence était d'être citoyen américain. La lettre disait qu'on demandait à tous les joueurs américains dans les circuits professionnels s'ils étaient intéressés. J'ai vu les Américains à l'oeuvre aux Jeux olympiques d'Innsbruck et je ne peux qu'être enchanté. Ils ne formaient qu'une équipe de jeunes collégiens et ils se sont très bien débrouillés. Avec quelques professionnels et certains des joueurs qui étaient à Innsbruck, je crois que les Américains feront très belle figure. Je veux être du groupe", a conclu le jeune défenseur.



Eh bien voici...

Les lignes qui suivent sont consacrées exclusivement aux professeurs et enseignants et se veulent en ces temps de pénibles négociations un chaud rayon de soleil, du genre de celui qui chauffe les camps d'entraînement de baseball en Floride au mois de mars ...

A moins que vous soyez complètement absorbés par vos propres revendications et que vous ne puissiez trouver le temps de parcourir les pages sportives ces temps-ci, vous êtes sans doute sensibilisés aux douloureux problèmes qui affligent présentement vos camarades syndiqués dans le monde du baseball professionnel. Sinon, avant d'aller prendre d'assaut l'Assemblée nationale pour revendiquer un pharamineux salaire minimum de $165 par semaine, arrêtez-vous un instant et réfléchissez aux minables conditions de travail de ceux qui savent si bien vous faire jouir de vos douces soirées au parc Jarry. Evidemment, si vous devez prendre des cours de recyclage chaque été, vous n'avez pas le temps d'aller au baseball, mais qu'importe...

Saviez-vous que les joueurs de baseball n'ont pas le choix d'accepter ou non un salaire minimum de $17,000 par année avec un pauvre $1,000 d'augmentation minimum chaque saison?

Saviez-vous qu'ils doivent se rendre tous les ans passer six semaines en Floride au mois de mars et qu'on ne leur donne que $21 par jour pour manger et $88 par semaine d'argent de poche durant ces six semaines?

Saviez-vous que durant la saison, ils ne reçoivent que $24.50 par jour pour deux repas, le troisième leur étant fourni gratuitement par le club?

Saviez-vous que le salaire moyen dans le baseball majeur se situe entre $35,000 et $40,000 et que s'ils cognent la balle avec un minimum de régularité,(l'équivalent d'un doctorat, quoi!) ils peuvent empocher jusqu'à $250,000 par ?

Saviez-vous que leur plan de retraite leur permet de toucher à 50 ans une pension de $350 par mois pour quatre (oui, quatre)saisons de service, $775 par mois après 10 saisons de service, $915 par mois après 15 saisons et $1,055 par mois après 20 saisons. Evidemment, si le joueur décide de ne toucher sa pension qu'à 65 ans, parce qu'au cours de sa carrière il a pu mettre quelques sous de côté pour assurer l'entre-deux(!), ces chiffres passent de $783 après quatre saisons, $1,371 après sept saisons, $1,958 après 10 saisons, $2,238 après 15 saisons et enfin $2,518 par mois après 20 saisons. Comme de raison, il faut entendre par saison moins de sept mois de travail, les cinq autres sont réservés au repos...inutile de se brûler avant l'âge.

Saviez-vous qu'un joueur de baseball qui a donné huit saisons de sa carrière, soit 56 mois de sa vie à une équipe peut, s'il le désire avertir ses patrons un an à l'avance et ensuite demander à passer à une autre équipe afin d'augmenter sa maigre pitance?

C'est précisément cette dernière condition d'esclavage que les joueurs veulent abolir. Huit ans, c'est trop pour appartenir à une équipe qui vous traite avec autant de cruauté. L'Association des joueurs, l'union qui regroupe vos confrères syndiqués, demande aux propriétaires de les libérer après une année, pardon une saison, de service.

Et ces propriétaires qui aimeraient bien faire fructifier l'argent qu'ils ont investi dans un joueur pendant un peu plus d'une seule saison s'y opposent. C'est ce qu'on appelle la clause de réserve et c'est ça qui bouleverse l'Amérique présentement.

Alors, ne venez pas nous faire rigoler avec vos demandes salariales. Surtout pour le genre de travail que vous faites, ça ne fait pas très sérieux...

Jean-Marc Desjardins

Les Saints, en Floride

EDMONTON (PC) — Le comité exécutif de l'Association mondiale de hockey a recommandé hier que la concession des Fighting Saints du Minnesota soit cédée à un groupe de la Floride.

Le comité exécutif a fait cette recommandation aux propriétaires du circuit hier après de longues heures de négociations. La Florida Professional Sports Inc. est intéressée à acheter la concession des Saints et on s'attend à ce que le vote soit complété d'ici 24 heures. C'est William Putnam, qui a déjà détenu des parts dans les Flyers de Philadelphie et les Flames d'Atlanta, qui est le principal actionnaire de la compagnie de la Floride.

L'équipe évoluerait sous le nom des Fighting Saints de Miami et jouerait la saison prochaine au nouvel amphithéâtre de 15,500 places à Hollwyood.

Jojo retourne sur le circuit de la LPGA

TORONTO (PC) — La golfeuse Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, reprendra dans deux semaines le circuit américain qu'elle avait abandonné il y a près de deux mois.

Mlle Bourassa a quitté le circuit de la L.P.G.A. début janvier en déclarant qu'elle ressentait encore la fatigue des trop nombreux tournois de la fin de la dernière saison.

"Je me suis ensuite entraînée en Floride. Je n'avais qu'une semaine et demie pour me préparer pour la nouvelle saison. J'ai trop précipité mon entraînement."

"Comme je ne jouais pas bien, j'ai décidé de revenir me reposer et de suivre un programme d'entraînement adéquat avant de retourner en Californie."

Mlle Bourassa compte quitter le Canada le 15 mars, deux semaines avant la tenue du tournoi Dinah Shore, doté de $200,000 de prix.

"Une bonne performance dans ce tournoi vous donne toujours de l'allant pour les tournois à venir. C'est ce qui s'est produit dans mon cas l'an dernier."



Je les aime...

Un de mes plus grands plaisirs, c'est de me retrouver avec les journalistes à la galerie de la presse, entre les périodes, puis de jaser de hockey avec eux autres. Je suis le plus vieux de la corporation puis quand je suis avec eux autres, je me sens le plus jeune...

C'est des petits gars qui sont pas mal connaissants. Je le dis pas trop fort - parce que je suis un vieux jarret-noir pas mal orgueuilleux - mais j'en apprends à plein avec eux autres.

Ils me font étriver des fois parce que je suis un partisan fou de mes "Habitants", mais dans ce temps-là je leur réponds que n'importe qui le serait s'il était dans ma peau. Après tout, quand on y pense comme il faut, là, j'ai raison en peau d'chien d'être fier d'eux autres. On peut-il rêver d'une plus belle équipe que la nôtre? Pensez-y un peu, là, puis répondez-moi honnêtement... y a-t-il une équipe plus belle à voir jouer que mes "Habitants"? Moi, je calcule que non.

Ah...ils font des erreurs comme tout le monde, mais ça, c'est humain, peau d'chien. Mais le hockey c'est un jeu qui est assez rapide, puis où ce qu'il y a tellement de hasard, qu'à tout prendre je pense pas qu'il soit possible de trouver bien mieux que ce qu'on a là. Faut être au moins être aussi indulgent qu'exigeant pour eux autres. Parce qu'ils nous donnent du maudit beau jeu puis ils nous font passer par toutes sortes d'émotions. J'ai même l'impression que quand, des fois, ils jouent moins bien, c'est parce que leurs adversaires sont pas de leur taille. C'est vrai: c'est quand on a affaire à des clubs pas bons qu'on attrape l'air fou.

Moi, j'ai un défaut: je les aime...Demandez-moi pas de leur fesser sur le dos, c'est mes enfants!... Faudrait être exigeant au delà de ce qui est raisonnable pour leur demander de gagner cent parties sur cent. C'est déjà beau en arjiboire qu'ils aient pas encore perdu dix parties depuis le commencement de la saison.

Puis attendez les éliminatoires, vous allez voir. Ils ont pas fini de nous faire passer des frissons. Des frissons de fierté.

Vous me changerez pas; moi, je les aime...

Le père Gédéon

Début des championnats de patinage

Kovalev prend la tête et Cranston est 5ième

Goteborg (AFP) — Le Soviétique Vladimir Kovalev, médaille d'argent aux Jeux olympiques à Innsbruck, a pris le commandement aux championnats du monde de patinage artistique, hier en Suède, à l'issue des trois figures imposées. Avec 45.56 pts (10.5 places de juges) Kovalev qui, en 1975 à Copenhague, avait gagné le titre européen, devance le favori de la compétition, le Britannique John Curry médaille d'or à Innsbruck, deuxième actuellement avec 43.92 pts (22.5 places).

En principe Curry, l'une des grandes vedettes des Jeux olympiques après avoir réalisé une splendide exhibition en figures libres, devrait être capable de s'adjuger le titre mondial et succéder ainsi au palmarès au Soviétique Sergei Volakov forfait à Goteborg pour maladie. Mais pour triompher, le Britannique ne pourra pas se permettre la moindre erreur car Kovalev, s'il est moins brillant que son adversaire en libre, est un patineur classique au style très pur.

Les chances du Torontois Toller Cranston de remporter le championnat mondial de patinage artistique ont beaucoup diminué à l'issue des trois premières figures imposées du tournoi qui a commencé hier.

Le Torontois est présentement en cinquième place avec 39.22 points et 5i.2.

Rodnina et Zaiteev sont en avance

GOTEBORG, Suède AFP- Les Soviétiques Irina Rodnina et Alexandre Zaiteev sont bien partis pour remporter pour la 4e fois consécutive le titre de champions du monde par couple de patinage artistique.

Après le "programme court", ils ont pris la tête de la compétition, mardi soir, à Goteborg, devant 10,000 spectateurs et il faudrait qu'ils soient particulièrement décevants mercredi en "libres" pour que la victoire leur échappe.

Sur une musique tzigane, Irina Rodnina et Alexandre Zaiteev ont effectué les six difficultés imposées dans le programme court, dont une double boucle avec une facilité impressionnante.

Les neuf juges leur ont accordé d'excellentes notes amplement méritées: sept fois 5.9 pour la partie technique et huit fois 5.9 pour l'impression artistique, le juge soviétique allant même jusqu'à leur "offrir" la note parfaite de 6.00.

maison Beaudet INC.

Fatigué? Mal au dos

SINGER

Dormez sur un fameux ensemble matelas et sommier-caisse.
Fleur de Lit de Singer!
Vous serez en forme pour faire votre vrai boulôt...
Disponibles dans toutes les grandeurs incluant "Reine" et "Roi"

Vérifiez nos bon prix pour le meilleur des somnifères!



maison Beaudet
8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217

AUX JEUNES DE CÔTE-DES-NEIGES NOTRE-DAME-DE-GRÂCE ET OUTREMONT

LE JOUR a besoin de camelots pour votre région...

ON ATTEND VOTRE APPEL!!

331-8961



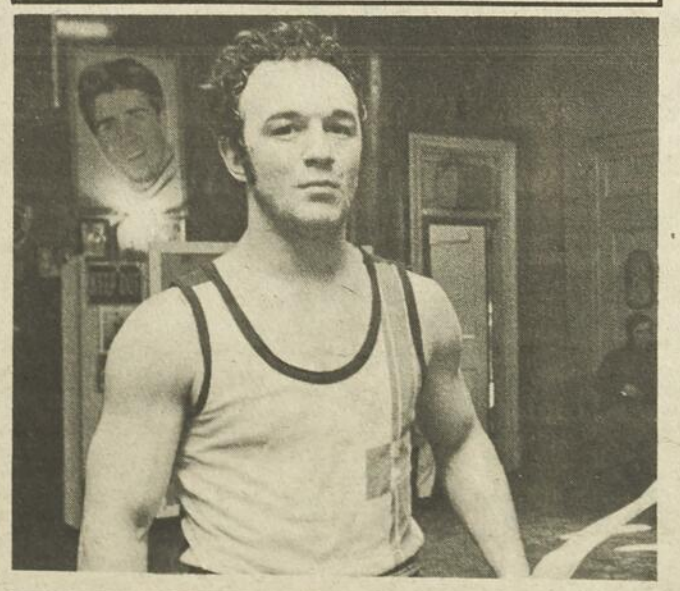




La semaine de Marcotte...

Le Québécois (et récemment Montréalais d'adoption) Fernand Marcotte disputait hier soir le combat de sa vie au Centre Paul-Sauvé devant Lawrence Hafey, de Nouvelle-Ecosse, champion canadien des poids moyens.

Comme notre première édition "tombait" avant l'heure du combat, nous vous présentons quelques images captées par notre consoeur Claire Beaugrand-Champagne au cours de la dernière semaine d'entraînement de l'aspirant au titre canadien. On le voit ci-haut en compagnie de son gérant Roger Larivée qui est devenu pour son protégé une véritable mère poule... Pour ceux que la chose intéresse, il s'agissait de la première fois qu'une femme photographe pénétrait dans le sacro-saint gymnase d'entraînement...





ALIGNEMENT
B.M. Inc.
BALANCEMENT
AUTOS
FREINS
CAMIONS
SUSPENSION
Pièces de suspension garanties à vie
Aussi longtemps que vous serez propriétaire de votre voiture
TEL.: 270-4244
7010 ST-DOMINIQUE, MTL

hockey

Ligue nationale

Section Lester Patrick

	M	G	P	N	BP	BC	Pts
Phi	64	40	10	14	279	175	94
Isl.	63	33	17	13	240	150	79
Atl.	65	27	29	9	204	195	63
Rang.	64	23	34	7	211	262	53

Section Conny Smythe

Chi.	65	26	21	17	195	191	69
Van.	63	25	27	11	213	216	61
St. L.	63	23	30	10	195	224	56
Minn.	64	18	42	4	158	238	40
K.C.	63	12	41	10	151	267	34

Section Charles Adams

Bos.	62	40	11	11	246	176	91
Buff.	64	35	18	11	266	191	81
Tor.	65	29	25	11	242	222	69
Cali.	65	23	34	8	204	225	54

Section James Norris

Mont.	65	46	9	10	270	141	102
L.A.	65	31	27	7	210	216	69
Pitt.	64	27	26	11	266	244	65
Dét.	64	19	37	9	166	245	47
Wash.	65	8	48	9	180	318	25

Jeudi

Toronto 4, Minnesota 2

Hier

Californie à New York Islanders
Pittsburgh à Minnesota

Aujourd'hui

Californie à Montréal
Vancouver à NY Rangers
Détroit à Atlanta
Boston à Los Angeles
Toronto à St. Louis

Les marqueurs

	B	A	P
Lafleur, Mont.	41	56	97
Clarke, Phi.	29	65	94
Barber, Phi.	38	54	92
Mahovlich, Mont.	30	61	91
Larouche, Phi.	37	47	84
Pronovost, Pitts.	43	39	82
	82		
Perreault, Buff.	34	47	81
Sittler, Tor.	33	47	80
D. Potvin, Isl.	26	52	78
Trottier, Isl.	25	51	76

Association mondiale

Hier

N.-Angleterre à San Diego
Indianapolis à Phoenix
Québec à Toronto

Aujourd'hui

Cleveland à Cincinnati
Calgary à Edmonton

Section canadienne

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Winn.	67	44	21	2	228	207	90
Qué.	**63**	**38**	**19**	**4**	**272**	**228**	**80**
Cal.	62	31	27	4	232	213	66
Edm.	66	22	39	5	220	278	49
Tor.	61	16	40	5	259	317	37

Section est

Cin.	63	29	33	1	237	264	59
N.-A.	63	26	31	6	197	227	58
Clev.	62	26	31	5	209	218	57
Ind.	62	24	35	3	183	193	51

Section ouest

Hous.	62	40	22	0	252	210	80
Phoe.	61	31	24	6	228	204	68
S.D.	62	30	28	4	237	216	64

Les compteurs

	B	A	Pts
Tardif, Qué.	**56**	**56**	**112**
Nilsson, Winn.	35	68	103
Hull, Winn.	39	60	99
Hedberg, Winn.	46	49	95
S. Bernier, Qué.	**30**	**61**	**91**
Cloutier, Qué.	**46**	**41**	**87**
Ftorek, Phoe.	29	56	85
Bordeleau, Qué.	**28**	**52**	**80**
Lacroix, S.D.	21	59	80
Lawson, Cal.	37	39	76

L.J.M.Q.

Hier

Laval à Hull
Sherbrooke à Chicoutimi
Cornwall à Trois-Rivières

Aujourd'hui

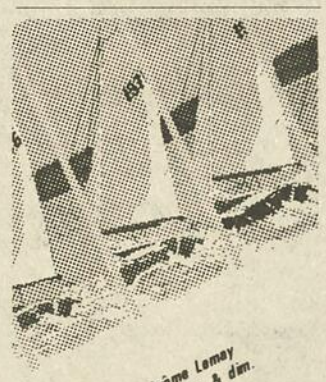
Québec à Sorel
Sherbrooke à Shawinigan

Section ouest

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
x-Sh.	62	45	12	6	440	245	95
Corn.	64	33	22	9	320	250	75
Mont.	62	31	24	7	288	244	69
Hull	65	26	33	6	281	294	58
Lav.	64	21	37	6	272	318	48

Section est

Qué.	63	35	21	7	292	257	77
T.-R.	63	31	27	5	329	307	67
Chic.	61	25	25	11	300	405	61
Sor.	64	24	30	10	274	329	58
Shaw.	62	9	49	4	232	469	22



• En vedette Jérôme Lemay le soir à 20h - sam. & dim. après-midi à 15h.

salon nautique 76

• Des centaines de bateaux
• Des milliers d'accessoires
• Centre d'information nautique
• Centre de la voile olympique
• Fédérations nautiques québécoises
• Garderie d'enfants des aliments FBI Ltée.

27 FEV. — 7 MAR.
PLACE BONAVENTURE
Tous les jours: 12:00 à 22h30
Ven., 27 fév. 17h à 22h30
Dim., 7 mars: 12h à 21h
Adultes $2.50 — Enfants $1.00
Pour Étudiant $1.50



pour vous abonner au JOUR

Montréal
Laval
Rive-sud
St-Jean (Iberville)
331-8961

Sorel
742-3328

Chicoutimi
Jonquière
Kénogami
Arvida
543-1290
545-0139

Québec
658-8920
626-6925

Baie Comeau
Hauterive
589-5017

Rimouski
723-5616

Granby
469-3580

Sept-Iles
Port-Cartier
968-5044

Alma
662-5673

St-Hyacinthe
773-1951

FRONT COMMUN SECTEUR PUBLIC

FTQ ceq CSN

Région de Montréal



Contre les lois C73 et 64
Contre la répression
Pour nos revendications

UNIS NOUS VAINCRONS

Tous les travailleurs sont invités à un rassemblement de masse

CENTRE PAUL SAUVÉ

3 mars 76 — **7 h p.m.**

REÇU LE
3 MARS 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC